VOLUME XVI. — pour la semaine finissant le [illegible] janvier 1929 — NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Adressez toute [illegible] "LA [illegible]" ABO[illegible]
Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 617
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

NOTRE BEURRE TOUJOURS AU PREMIER RANG

Les fabricants de beurre du Manitoba ont gagné, en 1928, 55 p. c. des premiers prix et 46 p. c. des autres

Les fabricants de beurre du Manitoba ont gagné 55 p. c. des premiers prix et 46 p. c. de tous les autres prix offerts au Canada en 1928. C'est la déclaration qu'a faite L.-A. Gibson, secrétaire-trésorier de leur association, à la convention de l'industrie laitière, tenue la semaine dernière à l'hôtel Royal Alexandra. Avec 58 crèmeries seulement contre plus de 200 dans quelques-unes des autres provinces, ce record tient presque du prodige.

L'exposition de beurre que l'on a pu admirer à l'occasion de cet événement annuel était la plus considérable dans l'histoire de l'Ouest. Il y avait 400 boîtes contenant environ 5,600 livres et le travail des juges a été très difficile.

La Crèmerie de Russell a gagné la poule de la Banque de Montréal dans les sections une à onze; la Crèmerie de Shoal Lake s'est classée seconde.

La poule de la Banque Canadienne Nationale est allée aux "Manitoba Cooperative Dairies", de Brandon, pour le plus grand succès aux expositions. Cette coupe d'argent est pour les fabricants de beurre qui gagnent le plus grand nombre de prix, au cours de l'année, dans les douze plus grandes expositions: Winnipeg, Brandon, Calgary, Edmonton, Régina, Vancouver, Toronto (2), Ottawa, London, New Westminster et Victoria.

L'exposition de fromage était aussi excellente. La fromagerie de Saint-Georges était l'un des principaux exposants. Une somme totale de $1,100 a été payée aux exposants primés pour le beurre et le fromage.

La convention

L'assistance à la convention était nombreuse et les conférences ont été suivies avec beaucoup d'intérêt.

La journée du mardi a été consacrée aux intérêts des beurriers. On a discuté la classification de la crème et du beurre. Des conférences ont été données par le Dr E.-G. Hood et M. Joseph Burgess, chef du département des produits laitiers à Ottawa.

La journée du mercredi a été consacrée aux intérêts des producteurs de lait et de crème. D'intéressantes conférences ont été faites par le professeur J.-M. Brown, du Collège d'Agriculture, sur le type d'une bonne vache laitière; par le professeur Wood sur les soins à donner au taureau; par M. J.-G. Harvey, directeur des fermes de la Compagnie International Harvester, sur la culture des plantes fourragères; par le Dr A. Savage, vétérinaire du Collège d'Agriculture, sur l'usage de l'iodure de potassium et des minéraux pour les animaux. M. L.-A. Gibson, commissaire de l'industrie laitière au Manitoba, a parlé de son voyage en Europe.

La journée du jeudi a été consacrée aux intérêts des propriétaires de beurreries et aux questions des marchés.

Banquet de 300 couverts

Un banquet de 300 couverts, offert par le département provincial de l'agriculture, a eu lieu mercredi soir à la Baie d'Hudson. L'hon. Albert Préfontaine, qui présidait, a souhaité la bienvenue aux hôtes du gouvernement en anglais et en français. M. J.-H. Evans, sous-ministre de l'agriculture, a passé en revue les conditions agricoles dans les divers pays du monde, déclarant que si le Manitoba a ses misères et ses problèmes, il a du moins un bon sol et un bon climat et que les fermiers y sont plus heureux que ceux de beaucoup d'autres contrées.

M. Albert Préfontaine a dit combien il était heureux de voir progresser l'industrie laitière au Manitoba, ajoutant que le gouvernement est prêt à l'encourager dans la plus large mesure possible, parce qu'il est persuadé que sur elle repose en grande partie le succès agricole de la province. Le gouvernement doublera encore cette année les prix reçus par nos exposants à l'Exposition Royale de Toronto et paiera tous les frais de transport sur le beurre envoyé à cette exposition.

Le ministre de l'agriculture a exprimé sa satisfaction de voir un aussi grand nombre de nos Canadiens français assister à la convention de l'industrie laitière. Il les a encouragés à persévérer dans cette voie.

Un vote de remerciement a été adressé à l'hon. Albert Préfontaine pour les nombreux services qu'il rend à l'industrie laitière.

La convention s'est terminée par un banquet au Royal Alexandra. L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, récemment revenu de Battle Creek, Mich., y assistait.

Industrie laitière



L'HON. ALBERT PREFONTAINE, ministre de l'agriculture, qui a présidé le banquet offert par le gouvernement du Manitoba aux délégués à la convention de l'industrie laitière.

J.-D. M'GREGOR PREND LE POSTE

Il succède à l'hon. T.-A. Burrows comme lieutenant-gouverneur du Manitoba

M. J.-D. McGregor, de Brandon, éleveur d'animaux de race pure de réputation internationale, a été assermenté hier, à 3 h. de l'après-midi, comme lieutenant-gouverneur du Manitoba. Les membres du cabinet, les juges et plusieurs députés assistaient à la cérémonie, qui n'a pas eu le caractère d'une grande solennité.

La nomination de M. McGregor a été annoncée par le premier ministre King, vendredi soir, à la suite d'une réunion du cabinet.

Le nouveau lieutenant-gouverneur est né à Amherstburg, Ont., le 29 août 1860. Il vint au Manitoba avec sa famille en 1877 et s'établit tout de suite à Brandon. Avec son père, il commença immédiatement à faire venir des animaux de l'Ontario et du Minnesota pour les vendre aux nouveaux colons. De 1898 à 1904, au moment de la ruée vers le Yukon, il y fut envoyé comme inspecteur des mines par le gouvernement fédéral. En 1917, à l'époque critique de la guerre, il fut nommé contrôleur des vivres pour les quatre provinces de l'Ouest. En 1915, il avait refusé le portefeuille de ministre de l'agriculture dans le cabinet Norris.

M. McGregor est veuf, sa femme est morte il y a vingt-six ans. Sa fille, Mme E.-C. Harte, qui vit actuellement avec lui à Brandon, remplira les fonctions d'hôtesse à l'hôtel du gouvernement.

C'est la première fois qu'un lieutenant-gouverneur du Manitoba est choisi en dehors de Winnipeg.

La province de Québec et le rapatriement

Québec — La province de Québec, avec le concours du gouvernement fédéral, ouvrira un bureau pour le rapatriement des nôtres qui sont établis aux Etats-Unis. Ce bureau sera probablement ouvert à Manchester, New-Hampshire, et les deux gouvernements paieront chacun cinquante pour cent des dépenses du personnel, une partie des frais de voyage et de transport d'effets des rapatriés et une partie du salaire des missionnaires-colonisateurs qui visiteront les rapatriés établis sur des terres.

Plus que 48 milles!

Ottawa — Il ne reste que 48 milles de rails à poser, pour achever le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Jusqu'à présent, on a dépensé $3,458,950 au terminus Churchill, et $23,368,248 pour la voie ferrée. Le chemin de fer terminé coûtera $28,500,000, sans son port maritime.

UNE DEMANDE DES CATHOLIQUES DE L'ONTARIO

Ils voudraient la modification de la loi de la répartition des impôts, vieille de quarante ans

Toronto — Les catholiques des deux langues de la province d'Ontario vont demander au gouvernement de modifier la loi de la répartition des impôts scolaires, déjà vieille de plus de quarante ans. Dans le temps, elle assurait aux écoles séparées une juste part des impôts scolaires payés par les compagnies anonymes. Des archevêques, des évêques et des laïques éminents de la province ont étudié cette question. Un comité a été chargé de voir aux moyens de mener cette entreprise à bonne fin. Les deux secrétaires du comité sont Mgr J. Charbonneau, V.G., du diocèse d'Ottawa, et M. Thomas Battle, C.R., de Toronto.

La loi en vigueur, vieille de 40 ans, est devenue presque nulle dans son application, à cause des changements survenus dans l'organisation des compagnies anonymes.

Il y a quarante ans, en effet, le principe d'un partage juste et équitable des impôts scolaires payés par ces compagnies a été reconnu par le gouvernement. On fit alors une loi mettant ce principe à exécution. Pendant quelques années, le partage se fit d'une manière assez satisfaisante. Mais avec le développement prodigieux de grandes compagnies anonymes, la loi est devenue inopérante à cause des difficultés rencontrées dans son application. Le résultat est que les impôts scolaires des compagnies anonymes sont versés aujourd'hui aux seules écoles publiques.

Il n'est pas question de solliciter des faveurs ou des privilèges. Ce que l'on veut, c'est que le gouvernement, éclairé par l'expérience et désireux de maintenir les écoles séparées comme les écoles publiques, permette de rendre effective une loi placée dans les statuts il y a plus de quarante ans.

LE RADIO EST POPULAIRE DANS TOUT LE CANADA

On compte actuellement au pays environ 400,000 appareils et 36 postes d'émission

Ottawa — Le gouvernement fait connaître la teneur de l'arrêté-en-conseil en date du 6 décembre dernier, nommant la commission fédérale du radio. On y remarque que le premier poste d'irradiation au Canada a été établi en 1921. Aujourd'hui, il y a environ 400,000 radios au pays, dont 40 pour cent à la campagne et 60 pour cent dans les villes.

Le service de transmission est fait par 68 postes licenciés par le ministère de la marine et des pêcheries, dont 32 de service absolument local. A l'exception du poste du Manitoba, appartenant au gouvernement provincial, les postes d'irradiation sont exploités pour des fins payantes ou de publicité.

Au nombre des 356 grands postes d'irradiation, il y en a 13 appartenant à des fabricants et à des marchands de radios; quatre à des manufacturiers et à des marchands; huit à des journaux; quatre au C.N.R. et au gouvernement du Manitoba; quatre à des courtiers en grain et trois à diverses organisations. On calcule qu'un capital de $1,104,500 a été placé dans des postes de transmission radiotélégraphiques.

Le mari et la femme périssent dans les flammes

Winnipegosis, Man. — M. et Mme Lamerand, deux vieux citoyens estimés du petit village de pêcheurs de Duck Bay, sur les bords du lac Winnipegosis, ont perdu la vie samedi matin dans l'incendie de leur maison. Les voisins, accourus au secours, ont été impuissants à les sauver. Ils ont trouvé le corps carbonisé du mari à quelques pieds de la porte et celui de la femme parmi les débris tordus du lit. M. et Mme Lamerand étaient d'origine française et demeuraient depuis de longues années à Duck Bay.

Nouvelles Brèves

OTTAWA — La population d'Ottawa est de 132,[illegible]31 âmes; c'est une augmentation de 1,932 habitants en un an.

OTTAWA — M. Hance-J. Logan, ancien député de Cumberland, N.-E., a été nommé au Sénat en remplacement du sénateur Ross.

COLMAR — M. Hauss, autonomiste, a été élu en remplacement de M. Rosse.

DOORN — Un groupe d'anciens officiers de l'armée et de la marine allemandes se sont réunis à Doorn pour présenter leurs hommages à l'ex-Kaiser qui célébrait son 70ème anniversaire de naissance.

PARIS — Cinq personnes sont mortes de froid à Paris et dans la banlieue. La France traverse en ce moment la période de froid la plus terrible depuis 1870.

LONDRES — On annonce officiellement que George V ira à Bognor, une plage très fréquentée du Sussex, sur la côte sud de l'Angleterre, pour sa convalescence, mais la date de son départ n'a pas été fixée.

CONSTANTINOPLE — Une conflagration, poussée par un grand vent, a ravagé tout un quartier de Constantinople. Trois cents maisons sont rasées.

PARIS — "L'homme le plus vigoureux, devenu alcoolique, dit le Dr Brouardel, est sans résistance devant la tuberculose."

LONDRES — Le premier ministre Stanley Baldwin a annoncé à la Chambre des Communes qu'un nouvel examen sera fait, par des gens en dehors des partis, du projet vieux de 60 ans d'un tunnel sous la Manche.

PARIS — En 1914, on comptait aux Etats-Unis 7,000 millionnaires. Actuellement leur nombre est de 40,000.

MOSCOU — L'Ecole supérieure de guerre soviétique vient de fêter le 10ème anniversaire de sa fondation.

ROME — Le roi a signé le décret de dissolution de la Chambre. Les élections sont fixées au 24 mars et la convocation du parlement au 20 avril.

PARIS — L'état du maréchal Foch est de plus en plus satisfaisant. Tous les visiteurs sont cependant encore tenus éloignés.

PARIS — M. Georges Clemenceau, qui souffrait de la grippe, se rétablit et n'est plus en danger.

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE GARE A LE PAS

Une nouvelle étape dans le développement agricole et minier du Nord-Ouest Canadien

Le Pas — "Si la loi du premier occupant symbolise la propriété, le nord-ouest du Canada appartient au Canadien National", a déclaré le Dr H.-H. Elliott, commissaire du Nord du Manitoba, à un déjeuner offert à l'hôtel Opasquia par la Chambre de Commerce de Le Pas, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gare du Canadien National construite dans cette ville.

"L'ouverture de cette nouvelle gare, dit le Dr Elliott, signifie plus que l'on serait porté à croire au premier abord. C'est une autre étape pour le nord. La première fut établie quand le Canadien Nord passa au Pas, puis vint le chemin de fer de la Baie d'Hudson et celui de la mine de Flin Flon. Le Canadien National a pris une part active dans la pose de tous ces jalons. Il a pris une part à tous les développements en cours dans le Nord-Ouest. Le vieux Canadien Nord a été un chemin de fer de colonisation, de pionniers, et a servi à l'ouverture du pays sans attendre qu'il fût développé auparavant. Il a ouvert le chemin aux colons. Cette nouvelle gare en est la preuve. Elle a été construite où la population la voulait. Le Pas est maintenant un centre de chemins de fer, et espère voir d'autres lignes d'embranchements du réseau National s'y développer."

Le Dr Elliott a aussi remercié le gouvernement du Dominion pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le maire Stitt, de Le Pas, qui a visité Churchill, a dit que c'est le plus grand port du Canada et que la région traversée par le nouveau chemin de fer est riche en mines de cuivre, d'or, d'argent et de fer.

Mort d'un patriote franco-albertain

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J.-A. Rioux, premier secrétaire général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, dont les funérailles ont eu lieu samedi matin à Red Deer.

M. Rioux, à des heures difficiles, identifia sa vie avec les oeuvres de survivance de sa province. La cause française dans l'Alberta n'a guère rencontré de serviteur aussi fidèle et n'a peut-être jamais eu à son service d'âme plus désintéressée.

La Liberté prie la famille du défunt d'agréer ses bien vives sympathies.

LA JOURNÉE SOCIALE DE SAINT-BONIFACE

Les Conférenciers

Nous sommes heureux de donner aujourd'hui la liste des orateurs qui parleront aux séances de la Journée Sociale.

Mme W. Raymond développera, dans la conférence spécialement adressée aux dames et aux demoiselles, un sujet de grande actualité. Elle montrera tous les effets, bons et surtout néfastes, du travail à l'extérieur sur nos jeunes filles.

Dans la séance de la fin de l'après-midi, trois orateurs choisis discuteront les problèmes les plus importants pour tous ceux qui gagnent le pain du travail de leurs mains. Le R. P. Jean-Baptiste Beaupré, O.M.I., montrera l'utilité économique et la bienfaisance sociale du "Capital". M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, bien connu du public manitobain, traitera du "Salaire". Et M. Louis-Philippe Gagnon clôturera la série par un aperçu intéressant sur les divers "Fonds de secours" que l'ingéniosité et l'expérience des économistes et des ouvriers ont constitués.

Comme on le voit, ces cours auront nécessairement un ton sérieux qui convient à des travaux d'enseignement pour une Journée Sociale. Cette journée, en effet, un peu comme les Semaines Sociales, pourrait être appelée une "Université sociale ambulante". Elle s'adresse à tous ceux qui veulent, en peu de temps et facilement, se renseigner sur ces questions vitales. Et ceux-là sont sans aucune doute nombreux.

La Journée Sociale revendique un autre titre: celui de catholique. Ce sont les enseignements de l'Eglise qu'elle veut exposer. Ce sont les oeuvres sociales de l'Eglise qu'elle veut célébrer. Dans un temps où trop de catholiques se laissent gagner par l'indifférentisme religieux, elle veut mettre en garde nos compatriotes contre l'infiltration des pensées protestantes ou socialistes.

Et les orateurs qui expliqueront ainsi la doctrine de l'Eglise sur les sujets si importants mis au programme ont conscience de faire oeuvre patriotique. N'est-ce pas en se cramponnant à leurs traditions religieuses et à leur foi, que les Canadiens, à travers tant de difficultés, ont conservé le patrimoine national? Dans le domaine social, rester fidèle aux dictées de sa foi, c'est encore une fois sauver notre race.

Ce sont ces devoirs patriotiques et religieux de l'ouvrier que, le soir, deux orateurs détailleront. M. Camille Fournier parlera, comme il sait le faire, de "L'ouvrier et la race". Et le R. P. Schelpe, S.J., mettra une digne fin à cette journée catholique en traitant de "L'ouvrier et la religion".

Cette dernière soirée nous donnera en plus l'occasion d'entendre quelques-uns de nos meilleurs artistes. Et l'agrément ne devant pas manquer même aux enseignements les plus austères en apparence, il y aura un programme de musique à chacune des séances de l'après-midi.

Chez les Polonais

LE REV. Dr L. GOSTYLLA, délégué par S. E. le cardinal Hlond, primat de Pologne, pour visiter les différentes colonies polonaises établies à travers tout le Canada.

EN VISITE CHEZ LES POLONAIS

Le Rév. Dr L. Gostylla, envoyé du primat de Pologne auprès de ses compatriotes du Canada

L'Ouest possède en ce moment un intéressant visiteur dans la personne du Rév. Dr L. Gostylla, prêtre polonais envoyé par S. E. le cardinal Hlond, primat de Pologne, pour faire une enquête sur la situation des Polonais au Canada. L'abbé Gostylla a débarqué à Québec le 30 novembre et depuis ce temps a visité toutes les colonies polonaises à l'ouest de Winnipeg. Au cours de son séjour dans notre ville, il s'est rendu dans les endroits avoisinants où se trouvent établis un bon nombre de ses compatriotes. Il s'est ensuite dirigé sur Portage-la-Prairie, Brandon, Grenfell, Candiac et Régina. Il doit également visiter la région de la Rivière la Paix, Edmonton, Calgary et Vancouver. A son voyage de retour, il visitera Sifton, Oakburn, Rossburn, Polonia et autres colonies polonaises du Manitoba.

Né à Lwow, Pologne, en 1882, l'abbé Gostylla a été reçu docteur en théologie et en droit canon à Rome et a enseigné dans plusieurs collèges salésiens d'Europe. Pendant la guerre, il a été chapelain dans l'armée polonaise.

Le distingué visiteur a constaté que les Polonais du Canada sont restés très fidèles à la foi de leurs ancêtres et il en attribue le mérite au dévouement sans bornes des prêtres polonais qui exercent le ministère, surtout dans les nouveaux districts, au prix de grands sacrifices.

Un bill pour interdire l'usage des emblèmes religieux dans les écoles

Régina — M. J.-G. Gardiner, ministre de l'éducation, et le Dr J.-T.-M. Anderson, chef du parti conservateur, ont donné avis tous deux qu'ils présenteront un bill pour amender la loi scolaire.

On ne pourra pas se procurer le texte de ces bills avant leur impression, mais on croit que M. Gardiner introduira une loi prévoyant la formation d'unités administratives plus étendues où cela sera désiré.

Le bill du Dr Anderson est le résultat d'une résolution adoptée unanimement à une réunion des candidats conservateurs et de l'exécutif provincial. Le but est de défendre l'usage des emblèmes religieux dans les écoles, et le port de vêtements religieux par les professeurs durant les heures de classe.

Le premier immigrant à dix livres

Le premier immigrant à profiter du nouvel arrangement de "dix livres" pour le passage d'Angleterre dans l'Ouest est débarqué à Winnipeg et a été placé sur une ferme de la Saskatchewan, par le service de colonisation du Canadien National. Thomas Thurnbull Fletcher, natif de Morpeth, est âgé de 27 ans et très expérimenté dans les travaux de la ferme. Il possède un petit capital et a l'intention de s'en servir pour acheter une ferme.

LES RELATIONS DE LA FRANCE AVEC L'ALSACE

Les socialistes prétendent que la province reconquise doit accepter toutes les lois françaises

PARIS — Le problème des relations de la province recouvrée d'Alsace avec le gouvernement central de France à Paris a fait le sujet de discussions à la chambre des députés. Le débat débuta par le discours du député socialiste alsacien, M. Gumbach. Il soutint la prétention socialiste et radicale, à savoir que l'Alsace, comme le reste de la France, doit accepter la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, adoptée en France pendant que l'Alsace appartenait à l'Allemagne.

La discussion a pris dès le début l'aspect d'un conflit de partis. Les socialistes prétendent que l'Alsace doit accepter toutes les lois françaises adoptées pendant que cette province était sous la domination de Berlin. Les conservateurs voudraient qu'on donnât le temps à la province reconquise de s'adapter aux lois édictées pendant qu'elle ne faisait pas partie de la France.

Le premier ministre Poincaré est intervenu en faisant remarquer que le gouvernement français reconnait que des erreurs ont été commises dans les négociations de transfert de l'Alsace de l'administration allemande à l'administration française, mais que nulle part en France on n'est disposé à révoquer en doute la vraie mentalité des Alsaciens envers la France et que toute la France désire satisfaire l'Alsace comme membre de la famille française.

LE SAINT-SIEGE DANS LA S.D.N.

L'Etat pontifical remplirait les conditions voulues pour être admis comme membre

Rome — Le prochain règlement de la question romaine marquera peut-être une nouvelle ère dans l'histoire de l'Eglise catholique romaine, en ce que le Pape aura un droit non équivoque de proposer la candidature de l'Etat pontifical pour admission à la Société des Nations.

Les négociations en ce sens dans le passé se sont heurtées au manque de frontières déterminées.

Depuis que la Société des Nations, par son pacte, est tenu de donner son attention à la question d'admission de tout Etat qui en fait la demande, en se basant sur les réponses aux questions: "L'Etat a-t-il des frontières bien déterminées?" et: "L'Etat a-t-il une forme de gouvernement stable et établie?", il semble que l'Etat pontifical, du moment que ses frontières seront délimitées, sera sûr d'être admis, puisque la réponse à la seconde question est que son gouvernement s'exerce depuis près de deux mille ans.

S'ils sont admis à l'assemblée de la Société, les délégués du Pape trouveront vraisemblablement place dans les comités ayant charge de problèmes sociaux et humanitaires, et il est même possible qu'un représentant du Saint-Siège prenne place quelque jour à côté du représentant du royaume d'Italie à la table de conseil de la Société.

Une Maria Chapdelaine qui refléterait la vie de l'Ontario

Toronto — Portant la parole à la réunion de janvier des membres de l'Association des auteurs canadiens, section de Toronto, le professeur Wrong a demandé: "Pouvons-nous trouver dans cette province un écrivain qui nous donnera une "Maria Chapdelaine" reflétant la vie de l'Ontario comme l'ouvrage québecois reflète celle de la province où il a vu le jour?"

M. Wrong attache beaucoup d'importance à la peinture de la vie sociale, si l'on veut écrire un ouvrage typiquement canadien. Le roman historique ne trouve pas beaucoup de faveur à ses yeux. D'après lui, le public liseur de ce jeune pays est trop occupé à faire de l'histoire pour avoir le temps de lire les romans du type dit historique.

ECHOS D'EUROPE

Prochaines béatifications

Rome — En mai et en juin prochains, auront lieu, à Rome, les cérémonies de béatification du Vénérable Jean Bosco, fondateur de l'Ordre des Salésiens; de la Vénérable Thérèse-Marguerite Redi, Carmélite italienne, morte en 1770; du Vénérable François de Camporosso, frère Capucin, mort en 1866; du Vénérable Cosme de Carbognano; du Vénérable Saïd Gaunado, prêtre arménien, martyrisé en 1707, et du Vénérable Claude de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, directeur spirituel de sainte Marguerite-Marie Alacoque.

Le chemin des vieux vikings

Stockholm — Une envolée en avion de la Suède au Canada et aux Etats-Unis, retraçant par la voie des airs le chemin parcouru par les vieux Vikings, en passant par l'Islande et le Groenland, est définitivement projetée par le capitaine A. Ahrenberg, pilote civil de la "Swedish Aero Transport Company".

L'audacieux aviateur projette d'utiliser à cette fin un hydravion Junker à trois moteurs. Des dépôts d'essence seront établis d'avance sur les côtes de l'Islande et du Groenland et sur quelque lac de la province de Québec, d'où l'aviateur s'envolera pour filer d'une seule traite à New-York. La route à suivre est pratiquement le contraire de celle parcourue l'été dernier par Bert Hassel, qui partit de Rockford, Ill., et qui fut forcé d'atterrir sur le Groenland.

Quelques chiffres sur le divorce

Paris — Une revue française, "La Plus Grande Famille", organe de la Ligue pour la défense des grandes familles, vient de publier un article sur l'augmentation des divorces. Les statistiques fournies par divers pays, pour les années allant de 1924 à 1927, montrent que le divorce diminue en plusieurs pays et qu'il augmente en quelques-uns. En général, le nombre des divorces est considérablement plus élevé qu'avant la guerre.

En 1926, l'Ukraine arrivait en tête avec 175 divorces pour 100,000 mariages. La Russie d'Europe venait ensuite avec 164.4, les Etats-Unis avec 152.1, l'Autriche avec 84.5, le Japon avec 82.8, la Hongrie avec 69.6, la Suisse avec 55.9, l'Allemagne avec 54.3, la France avec 49.1, la Hollande avec 29.8, la Suède avec 29.4 et l'Angleterre avec 6.7.

Les experts pour les réparations

Paris — Après la nomination de MM. J.-P. Morgan et Owen Young pour l'Amérique, le comité des experts financiers des réparations se trouve au complet, et il comprend les représentants suivants:

Angleterre: Sir Josiah Stamp et lord Revelstoke, directeurs de la Banque d'Angleterre.

France: Emile Moreau, gouverneur de la Banque de France, et Jean-V. Parmentier, directeur du mouvement des fonds au ministère des finances.

Belgique: Emile Franqui, ancien ministre des finances, et M. Gutt.

Italie: Commendatore Pirelli et professeur Suvitch.

Japon: Kengo Mori et M. Aoki.

Allemagne: Dr Hjalmar Schacht, président de la Reichsbank, et le Dr Albert Voegler, directeur de la Reichsbank.

Assainissement des finances françaises

Paris — Le conseil des ministres a approuvé une série de mesures pour l'assainissement du marché financier: la protection de l'épargne publique en réglementant les professions de banquier et démarcheur, la publicité des émissions financières et des sociétés commerciales, le marché hors cote, et en contrôlant les opérations des coulissiers, l'introduction des valeurs étrangères et coloniales et en renforçant la police financière.

25 nouveaux sénateurs italiens

Rome — Le roi Victor-Emmanuel, sur recommandation de Mussolini, a nommé 25 nouveaux sénateurs parmi les députés sortants. Parmi eux se trouvent Aldo Oviglio, ancien ministre de la justice, Gino Sarrochi, ancien ministre des travaux publics, et Andrea Torre, ancien ministre de l'instruction.

Caillaux subit une opération

Paris — M. Joseph Caillaux, ancien premier ministre et ministre des finances, a subi une opération; on a dû lui enlever un os brisé dans le nez, à la suite d'une blessure reçue dans un accident d'automobile le 10 janvier.

Bien que son état soit satisfaisant, il a besoin de repos complet et de soins médicaux pour plusieurs jours.

Un message du maréchal Foch aux Américains

Paris — Relevant de sa sérieuse maladie, le maréchal Ferdinand Foch a adressé au peuple américain un message de gratitude pour sa sympathie.

Le maréchal a écrit son message d'une main tremblante et a demandé au Dr Heitz-Boyer, l'un de ses médecins, de le transmettre à M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, pour le transmettre à son pays. Le message se lit comme suit:

"A mes amis américains,

"Je suis profondément touché des sympathies qui m'ont été exprimées directement et indirectement par tous mes amis américains durant ma maladie. Je m'en souviendrai toujours et les remercie cordialement."

Le mariage à l'enclume

Paris — En Irlande, près de la frontière britannique, se trouve la forge Gretna-Green, dont le propriétaire a le droit de célébrer, en raison d'une coutume séculaire, les mariages des jeunes gens auxquels s'opposent leurs parents. Les mariages peuvent avoir lieu à toute heure de la journée et sont reconnus valables si l'un des intéressés a demeuré en territoire irlandais trois semaines. Deux témoins professionnels se tiennent à la disposition des couples. Le forgeron frappe trois fois avec un marteau sur une enclume. Le nombre de mariages célébrés en 1927 s'élève à 210.

Le repas du chat coûte cher à son maître

Charolles (Saône et Loire) — Une bien fâcheuse mésaventure est arrivée ces jours derniers à un brave cultivateur de la commune de Marnay.

S'étant rendu à la foire de Sennecey-le-Grand, il vendit ses porcs à un charcutier pour la somme de 11,000 francs, et lui acheta ensuite un gros morceau de graisse.

En rentrant à la ferme, la graisse fondit insensiblement dans sa poche et souilla fortement les 11 billets de 1,000 francs.

Le cultivateur s'empressa de nettoyer les billets et les mit à sécher à proximité du poêle, puis vaqua à ses occupations habituelles.

Mais le chat de la maison, attiré par le fumet de graisse, sauta sur les billets et en dévora la plus grande partie.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1929 ET LES ANCIENS COMBATTANTS

Communiqué de la Branche Centrale des Réservistes français

Nous extrayons du projet ce qui suit:

Ajustement des traitements, des pensions de guerre et des pensions d'ancienneté

La stabilisation monétaire devait entraîner, dans d'autres domaines, des répercussions particulièrement lourdes. En définissant légalement la nouvelle valeur de la monnaie, la loi du 25 juin 1928 ne pouvait, en effet, manquer de susciter pour tous les traitements, salaires ou pensions, une comparaison entre les chiffres auxquels ils avaient été fixés avant la guerre et ceux auxquels ils sont aujourd'hui arrêtés: un rapprochement entre le coefficient de majoration dont ils ont bénéficié et le taux de dévalorisation de notre monnaie allait faire ressortir l'insuffisance de certaines adaptations aux nouvelles conditions économiques.

. . . .

Le rajustement intégral des pensions de guerre, sur la base d'un coefficient de 240%, correspondant approximativement à la variation des indices généraux du coût de la vie depuis le vote de la loi du 31 mars 1919, entraînerait une dépense globale de 530 ou 550 millions... Les crédits prévus pour l'exercice 1929 consacrent à cette réforme une somme qui dépasse 480 millions.

Cette augmentation n'apparaît pas nettement à la lecture rapide des chapitres des budgets des ministères des finances et des pensions. Une revision attentive des chiffres précédemment inscrits aurait justifié, en effet, compte tenu des extinctions constatées en 1927 et d'un contrôle plus exact du nombre et du taux des pensions consignées au grand livre de la Dette publique, un abattement global de 360 millions environ sur les dotations accordées au budget antérieur. Malgré les difficultés auxquelles se heurtait l'équilibre du budget, nous n'avons pas seulement renoncé à toute économie, même partielle, sur ces chapitres; nous n'avons pas seulement maintenu à la disposition des victimes de la guerre le montant intégral des évaluations précédentes, nous avons encore ajouté un crédit supplémentaire de 120 millions environ, en vue de hâter l'amélioration de leur situation.

Sur ce chiffre, nous avons attribué, tout d'abord, à deux améliorations urgentes les crédits nécessaires. Nous avons pourvu, en premier lieu, à l'extension des pensions d'ascendants, qui découlera du relèvement du revenu minimum soumis à l'impôt général, tel qu'il vous est proposé dans le présent projet de loi. Nous avons, en deuxième lieu, augmenté les pensions des veuves des officiers qui sont décédés avant l'application de la loi du 14 avril 1924 sans posséder l'ancienneté de service suffisante pour que fût introduit, dans le calcul de la pension, le décompte des annuités correspondantes.

Les crédits, restés disponibles après ces prélèvements, s'élevaient à 430 millions environ. Si le montant total en avait été consacré à l'augmentation uniforme des pensions, le coefficient de majoration par rapport à 1919 eût été porté à 134%, chiffre très voisin du taux de 140% qui marquerait l'achèvement de la réforme.

Mais nous avons été saisis par les groupements intéressés de demandes pressantes tendant à réserver un traitement privilégié aux veuves de guerre. On nous a fait ressortir que la loi du 31 mars 1919 ne leur avait pas accordé, compte tenu des différences de valeur de la monnaie, une situation aussi favorable que la législation antérieure aux hostilités et on a sollicité à leur égard un effort exceptionnel, portant non seulement sur l'attribution du coefficient normal de revision, mais encore sur la retouche des taux mêmes inscrits dans la loi du 31 mars 1919.

Cette revendication se heurtait à de sérieuses objections: d'une part, elle entraînait une dépense supplémentaire globale d'environ 330 ou 350 millions; d'autre part, elle exigeait un remaniement du statut originaire, auquel il n'avait pas semblé opportun jusqu'à ce jour de porter atteinte; enfin, il nous paraissait d'une mauvaise méthode de consentir dès maintenant des améliorations spéciales à telle catégorie particulière de victimes de la guerre, avant d'avoir redressé uniformément la situation d'ensemble de tous les pensionnés.

Toutefois à raison des démarches instantes qui ont été faites auprès de nous par les anciens combattants et du caractère certainement intéressant de celles qui devaient être les bénéficiaires de la réforme, nous avons décidé de donner aux victimes de la guerre une nouvelle marque de la bienveillance des Pouvoirs publics et nous avons accepté de prélever une somme de 157 millions pour l'amélioration particulière du sort des veuves de guerre. Les textes qui vous sont soumis dans la loi de finances suppriment la différence précédemment établie entre les pensions normales et les pensions exceptionnelles, élèvent en principe les pensions exceptionnelles des veuves non remariées aux mêmes taux que les pensions des invalides mutilés à 50% et portent les pensions de reversion au tiers des pensions d'invalides de 100% ou à la moitié des mêmes pensions pour les veuves des bénéficiaires de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919.

Les sommes affectées au rajustement général des pensions ont été ramenées de ce chef à 274 millions environ, le taux de majoration étant uniformément relevé de 112 à 126%.

Ainsi se trouveront accordés, dès cette année, des avantages correspondant environ à la moitié des taux prévus dans la réforme dont nous vous proposons d'accepter le principe, et, si les disponibilités budgétaires nous permettent d'accomplir en 1930 le même effort, nous aurons pour cette date achevé à la fois la revision définitive de toutes les pensions de guerre et le redressement particulier des taux des allocations servies aux veuves.

Le pétrole dans l'Alberta

On estime à 400,000 barils de naphte brut et à 80,000 barils de pétrole naturel, la production du champ de la Turner Valley. Il y a en ce moment au moins 1,000 personnes occupées au forage et à l'exploitation de ce champ. De plus, les puits des champs de Wainwright, Ribstone et Skiff contribuent substantiellement à la production totale et trente-neuf nouveaux puits sont en cours de construction. Malheureusement, le gaz naturel qui s'échappe de ces puits est perdu en grande partie, et les deux gouvernements, de la province et du Dominion, étudient le moyen de le rendre utilisable.

Un Irlandais catholique et un Franco-Américain seraient choisis

Washington — On croit ici que le colonel William Donovan sera choisi par Herbert Hoover pour diriger le ministère de la guerre ou celui de la Marine. Le colonel Donovan est catholique et M. Hoover en ferait un de ses collègues, en dépit des protestations qui commencent déjà à arriver en apprenant la rumeur qu'un catholique deviendrait ministre.

La réhabilitation du parti républicain dans le Massachusetts, en tenant compte particulièrement du fort élément franco-américain, a été recommandée au président-élu Herbert Hoover, par une forte délégation de Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre qui a soumis le nom de Joseph-A. Légaré, de Lowell, comme personnage qualifié pour devenir ministre des postes.

On a fait observer à M. Hoover qu'il fallait tenir compte de l'élément français du Massachusetts et que M. Légaré était un des principaux chefs républicains chez les Franco-Américains. M. Légaré est originaire du Québec; il est intéressé dans différentes entreprises importantes.

Les fermes fédérales de démonstration

Ottawa — Les 120 fermes de démonstration du département fédéral de l'agriculture dans Ontario, Québec et les provinces maritimes, ont prouvé la valeur du choix judicieux des cultures et de l'adoption de méthodes éprouvées. Le rendement de ces fermes pour les cinq dernières années dépasse de beaucoup la moyenne générale de ces provinces.

Durant la période d'expérimentation, en prenant comme type une ferme de cinq acres, les fermes de démonstration ont dépassé la moyenne des provinces de 81 minots de patates, 10.2 tonnes de navets, 5.4 tonnes de blé d'Inde, 14 minots d'avoine et une demi-tonne de foin de trèfle, selon les chiffres de la ferme expérimentale centrale.

VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 30 JANVIER 1929 NUMERO 35

Si nous ne formons pas une génération plus nombreuse de Canadiens français instruits, nous sommes perdus.

Mgr O.-E. MATHIEU.

LA LIBERTÉ

L'élément essentiel de l'éducation est l'élément religieux. Les vertus du coeur sont supérieures à celles de l'intelligence.

HON. J.-M. UHRICH.

PRÊTS AUX FERMIERS

Le gouvernement fédéral a voté, l'an dernier, une loi rendant possibles les prêts à longue échéance aux fermiers. M. Beaudry-Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, vient d'être nommé membre de la commission qui doit administrer ces prêts.

Nous ne savons pas à quelles conditions les cultivateurs peuvent obtenir cet argent; nous en entretiendrons les lecteurs de la *Liberté* dès que nous serons renseigné sur ce point.

Quelques idées se présentent à nous; nous les livrons pour ce qu'elles valent aux cultivateurs que cette loi peut intéresser.

Cette loi semble devoir être administrée selon les méthodes d'affaires. N'aura pas d'argent qui voudra, et c'est tant mieux. Nous croyons que les cultivateurs sérieux en auront facilement.

Nous sommes résolument ennemi des dettes, mais il y a dette et dette. Emprunter pour acheter une automobile, pour faire un voyage d'agrément, céder à une vanité quelconque n'est pas avisable. Emprunter pour acheter quelques bonnes vaches à lait ou quelques moutons, ou pour aménager les bâtiments de manière à rendre la tenue du troupeau moins pénible et plus payante, voilà, il nous semble, des dépenses désirables, puisqu'elles deviennent une source de revenus.

A ceux qui désireraient faire des dépenses de la dernière catégorie et qui n'en ont pas les moyens, la loi fédérale peut être d'un secours précieux.

Une autre catégorie de fermiers peut bénéficier de cette loi. Ce sont ceux qui vivent assez à l'aise, mais n'ont pas assez d'argent pour acheter des terres à leurs fils qui désirent rester à la campagne. Les garçons de fermiers comme ceux dont nous venons de parler ne demandent qu'un coup de main pour partir. Qu'on leur mette une terre sous les pieds et ils se chargeront d'y vivre et de la payer graduellement.

Il n'est pas probable que la Commission soit disposée à prêter à ces garçons — ils n'ont pas de garantie à donner — mais elle prêtera au père qui peut donner une garantie sur sa ferme. Les fils sérieux, après deux ou trois ans, seront en mesure de remettre au père les sommes que celui-ci devra payer à la Commission, car ces remises ne seront pas considérables. Il s'agit de prêts de quinze à vingt ans à un intérêt raisonnable. Mettons que ce soit un prêt de $2,000 à 5% pour vingt ans. Cela représente, pour la première année, un intérêt de $100. Il est probable que la Commission ne demandera pas de remise de principal pour les premières années. La quatrième année, disons, elle exigera une remise de $100 sur le principal et ainsi de suite les autres années jusqu'à extinction de toute la dette. Cela ne ferait pas $200 à payer par année, car l'intérêt ira en diminuant à mesure que le principal sera payé.

Un garçon sérieux trouverait ainsi l'occasion de s'établir moyennant une redevance annuelle de $100 pour les premières années et $200 ou un peu moins pour les autres, pendant une vingtaine d'années. Il nous semble que ce n'est pas un gros risque à prendre pour les bonnes familles qui ont des garçons sérieux à établir. Quant aux autres, inutile d'en parler.

Nous livrons ces quelques réflexions aux cultivateurs sérieux qui ont des garçons à établir et qui n'ont pas assez d'argent sonnant pour réaliser leurs ambitions.

PERTINAX.

Carnet du Grincheux

J'ai là sur ma table le dernier numéro de l'Enseignement secondaire au Canada, revue soigneusement rédigée par des professeurs éminents. Au cours d'un article, d'ailleurs excellent, l'auteur écrit, croyant citer Boileau:

"Soyez plutôt maçon, si c'est
[votre *métier.*"

Ce n'est pas la première fois que je rencontre cette contrefaçon, qui doit faire bondir dans sa tombe l'auteur de l'Art poétique. *Il saute aux yeux que le mot métier, substitué ici au mot talent, dénature complètement la pensée de Boileau.*

Ouvrons maintenant le dernier numéro du Canada Français, publication de l'Université Laval. Un collaborateur qui n'est pas le premier venu se demande ce que veulent dire les fameux vers du poète:

"Tout homme a deux patries,
"La sienne et puis la France."

Ces deux vers de mirliton en prennent à leur aise avec le noble alexandrin d'Henri de Bornier:

"Tout homme a deux pays, le
[sien et puis la France."

Bousculer les hémistiches et les rimes des poètes, c'est parfois faute vénielle; mais quand le travail du cambrioleur accuse une ignorance totale des plus élémentaires lois poétiques, quel désastre! Voyez un peu côte à côte ces deux rimes féminines dépareillées! Un scandale, tout simplement.

Un ami qui prétend avoir sué sang et eau à coucher quelques phrases sur le papier m'écrit:

"Cent fois sur le métier..."

C'est vingt fois seulement que Boileau a dit de remettre l'ouvrage sur le métier. C'est déjà suffisant pour les malheureux qui prennent le conseil au pied de la lettre.

Un autre méfait des citateurs approximatifs consiste à signer leurs réminiscences littéraires au petit bonheur, avec une insouciance du droit de propriété qui frise le bolchévisme. Ce sont naturellement les journalistes qui y vont avec le plus d'entrain. L'un d'eux écrivait avec une belle assurance:

"Quel est donc le personnage de Molière qui dit: Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée?..."

J'assistais, il y a quelque temps, à une représentation donnée par de jeunes écoliers. La petite comédie, fort bien jouée, roulait sur la maxime connue:

"La critique est aisée et l'art
[est difficile."

L'auteur en attribuait étourdiment la paternité à La Fontaine. On ne prête qu'aux riches.

— C'est stupide! me dit à l'oreille mon voisin. Il devrait savoir que c'est du Boileau!

— En êtes-vous sûr?

— Pourquoi me posez-vous cette question?

Ce n'était pas le lieu pour poursuivre une discussion aussi sérieuse. Mais mon ami, qui est un vrai lettré, la reprenait le lendemain par téléphone. Il voulait en avoir le coeur net. Nos recherches aboutirent à nous convaincre que le vers en question n'est ni de La Fontaine, ni de Boileau, ni de Voltaire, mais de Destouches.

Faut-il donc bannir les citations, pleines d'embûches pour les journalistes et les écrivains? Non pas. Il faut simplement ne pas trop se fier à ses souvenirs classiques et revoir fréquemment ses auteurs.

LE GRINCHEUX.

Le parc Rocky Mountains

Le parc Rocky Mountains dont le chef-lieu est Banff, Alberta, est le plus ancien et le deuxième en étendue de nos parcs nationaux. Sa superficie est de 2,751 milles carrés et il renferme quelques-unes des régions les plus pittoresques du monde.

La leçon du Canada

Laisserons-nous partir, sans le saluer, celui qui, pendant ces trois derniers mois, fut chez nous l'ambassadeur intellectuel du Canada, aux côtés de son nouveau ministre, M. Philippe Roy? Avec un succès sans cesse grandissant, au point que la salle de cours de la Sorbonne ne pouvait plus contenir les auditeurs, M. Rodolphe Lemieux, député du Canada depuis plus de trente ans, président de la Chambre des Communes depuis 1922, membre de l'Institut de France sur la proposition de M. Millerand, a donné chaque semaine un cours en dix leçons sur l'"Evolution politique du Canada". Avant de prendre la parole dans notre Université, il avait accompli un pèlerinage en Artois où tomba, sur le sol français, son fils âgé de vingt ans. C'était le retour de la vieille race à la terre natale. La Grande Guerre a créé ainsi des liens nouveaux ou rétabli des liens anciens par suite de l'alliance anglaise.

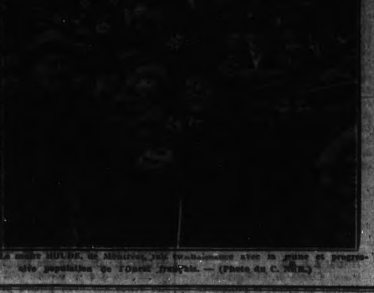
Certes, M. Rodolphe Lemieux est un de ces grands citoyens d'outremer qu'il nous importe grandement de connaître parce qu'ils nous apportent, sinon un esprit nouveau, du moins un souffle vivifiant venu des pays où la vie est plus large et les projets plus vastes. Nous savons qu'il est l'auteur de cette loi ouvrière qui porte son nom, de cette charte du travail au Canada qui a réuni l'adhésion des patrons et des ouvriers et qui, depuis 1907, fonctionne si équitablement qu'elle a pu écarter les conflits sociaux. D'autre part, nous avons entendu plus d'une fois des orateurs canadiens manier notre langue avec l'ampleur et le style de nos grands siècles littéraires. Mais, dans son cours, M. Lemieux a mis un accent particulier qui a su émouvoir nos coeurs. Il a ce don de la vie qui substitue aux abstractions des réalités concrètes, qui fait surgir des antres du passé les personnages en action. Comme il est bien de chez nous, de notre vieille race normande, ce petit homme bien taillé, bien posé, bien équilibré, à la poitrine élargie, au visage arrondi, franc, ouvert, sans profil de médaille, ni pureté achevée des traits, mais tout éclairé par les yeux pétillants de malice, d'intelligence, de finesse et de profonde connaissance des choses et des hommes!

Comme il est de chez nous, avec, tout de même, des particularités qui nous reportent tour à tour vers nos paysans d'autrefois et vers l'américanisme d'aujourd'hui. Car il est resté de notre dix-septième siècle, du temps où l'on voyait clair, où l'on ne tombait pas dans les excès d'idéologie, où l'on fuyait les utopies, où l'on trouvait à la fois dans la religion et dans une politique réaliste cette satisfaction de l'immense désir humain et cette poursuite des buts pratiques et possibles qui permettent à l'humanité d'avancer et de croître à travers les difficultés et les épreuves et aux nations de se fortifier et de se grouper. Et d'autre part, on le voit bien qui sourit quand nous hésitons devant les projets qui réclament de l'initiative et de l'audace soit pour les améliorations sociales, soit pour les vastes entreprises coloniales, un homme accoutumé à opérer sur un grand théâtre où le champ est libre encore, où l'espace est encore indéfini.

Son cours, cependant, contenait une grande leçon. Il ne s'est pas attardé à nous émouvoir sur les liens sentimentaux qui rattachèrent la Nouvelle-France à l'ancienne, sur l'admirable résistance canadienne contre l'invasion anglaise et sur le prodigieux héroïsme d'un Montcalm. Non, il est parti du traité de Paris par lequel nous abandonnions le Canada. Que va devenir cet îlot français dans l'immense mer américaine? Pauvre petit îlot avec 55,000 habitants! Marc-Aurèle, parmi ses maximes, a jeté celle-ci que j'ai tant de fois méditée avec nos maîtres et nos amis, Bourget et Barrès, pour son extraordinaire conseil de vérité: "faire de l'obstacle la matière de son action." De même que le cheval lancé s'appuie sur le mors par lequel le cavalier pense le retenir et y découvre une plus grande utilité dans la cause, de même l'homme épuisé peut tirer de l'épreuve une force nouvelle. Exploiter l'épreuve, c'est la merveilleuse trouvaille. Un malade qui, au lieu de perdre son temps à se plaindre, acceptera résolument la maladie et partira de là pour la conduite de sa vie intérieure et même extérieure, gagnera un temps considérable et trouvera même une sorte de paix et presque de bonheur. L'illustrateur Daniel Vierge, paralysé du bras droit, apprit à dessiner de la main gauche. La main gauche se prend, il travaillera avec le pied. Et il parvient à des prodiges d'adresse. Voici donc le Canada séparé de la France, livré à ses ennemis. Va-t-il se désespérer? Point du tout, il découvre dans la constitution anglaise le levier avec lequel il va soulever le poids de la servitude. Cette constitution est la plus libérale de celles de tous les peuples. Il lui réclamera donc sa liberté. L'histoire du Canada, c'est l'histoire d'une minorité agissante et unie qui, réaliste et positive, poursuit sans arrêt le but possible, le fait respecter, conquiert peu à peu son indépendance, au point que l'un de ses plus grands hommes politiques, sir Wilfrid Laurier, — et M. Rodolphe Lemieux le rappelait dans un discours prononcé à France-Amérique, à l'occasion de son élection à l'Institut de France, — a pu dire: "Nous aimons la France qui nous a donné la vie; nous aimons l'Angleterre qui nous a donné la liberté." Et de cette liberté, le Dominion use aujourd'hui pour accréditer auprès des pays d'Europe des ambassades particulières. Cependant les 55,000 Français de 1759 sont aujourd'hui trois millions.

Le 2 janvier, M. Rodolphe Lemieux s'embarquera sur l'"Ile-de-France" pour regagner l'Amérique. Il nous a appris à mieux connaître le Canada. Puisse-t-il, à son retour dans son pays, faire mieux connaître la France à ses compatriotes! Car nous sommes si mal compris et nous aimons à donner de nous une si fausse image. M. Lemieux, reçu et fêté dans nos familles, pourra dire ce que sont les foyers français, les femmes françaises. Il a fréquenté nos églises: il dira comme elles sont trop petites pour contenir les fidèles, quand on nous croit un pays d'anticléricalisme ou d'indifférence religieuse. Il s'est fait expliquer l'immense multitude de nos oeuvres d'assistance et de charité. Il a parcouru nos campagnes bien travaillées, il a visité nos usines en pleine production. Cette image d'une France qui travaille dans l'ordre, dans la paix de la famille, qui se penche sur les misères, qui pense et qui prie, qui a reconstruit en dix ans ses territoires ravagés, qui essaie d'introduire en Europe un programme d'entente et de concorde et se heurte à de trop évidentes mauvaises volontés, aucun service de propagande ne sait la montrer. C'est pourquoi il appartient à nos grands visiteurs, à un Rodolphe Lemieux, de l'emporter avec eux.

Henry BORDEAUX,
de l'Académie française.



Le maire HOUDE, de Montréal, [illegible] avec la jeune et progressive population de l'Ouest français. — (Photo du C. N. R.)

Un débat sur l'abolition du règlement XVII

Toronto — L'abolition du règlement 17 et les nouveaux règlements qui lui furent substitués dans l'administration des Ecoles Séparées d'Ontario seront le sujet d'un débat parlementaire au cours de la prochaine session de la législature. Le premier ministre aurait lui-même décidé de soulever le débat.

M. Ferguson croit que plusieurs citoyens de la province ne connaissent pas les nouveaux règlements ou ne comprennent pas l'ancien. Un échange d'opinions en chambre, croit-il, permettrait d'éclaircir la situation apparemment obscure dans plusieurs milieux.

En plus, M. Ferguson a été si souvent mis à l'attaque par les orangistes depuis l'abolition du règlement 17 qu'il désire maintenant en finir avec cette question et n'être plus injustement accusé.

Dans certains milieux orangistes, l'on voit dans le débat de la question scolaire un signe très clair d'une élection prochaine.

Quand la question sera soulevée à la législature, il est entendu que tous les députés du gouvernement seront libres de s'exprimer ouvertement et de faire connaître leur opinion personnelle.

Au magasin de modes

— Je désire essayer le jupon "vieux-rose" qui est à l'étalage.

— Je regrette, Mademoiselle, c'est un abat-jour; mais si vous le désirez, nous pouvons l'imiter.

!?!

TRIBUNE LIBRE

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre"

Or, c'est le temps d'en mettre.

— Où?

— Dans l'air, dans les airs, et par là dans les oreilles, et de là à l'esprit et au coeur!

— Mais comment?

— Par le radio!

— Mais est-ce possible?

— Certainement, et cela ne dépend que des gens de langue française de l'Ouest. Vous avez lu la lettre ouverte de M. Maurice Goulet adressée aux gens de langue française de l'Ouest: il y est dit que la maison Richardson, qui opère le poste de radio CJRX à Winnipeg, offre de consacrer une soirée par semaine au français, et plus tard, au besoin, une heure chaque jour.

— A quelles conditions?

— A la seule condition qu'on le demande.

— Mais qui le demander?

— Tous ceux de langue française, naturellement; et ceux et celles qui ont l'avantage d'entendre et de comprendre le français.

— Mais à qui s'adresser et comment?

— A Maurice Goulet, aux soins de James Richardson & Sons (département du radio), édifice Grain Exchange, Winnipeg, Man.

— Enfin, comment faire cette demande?

— Personnellement, un mot et un timbre de deux sous, si personne ne vous demande de signer une requête à cet effet.

— Mais qui devrait entreprendre de faire signer une requête dans ce but?

— C'est tout trouvé. Nos sociétés nationales: Saint-Jean-Baptiste, Association d'Education, Cercles de l'A. C. J. C., Chevaliers de Colomb, Cercle Provencher, etc., etc.

— Mais croyez-vous qu'elles vont s'en occuper et qu'elles vont épouser la cause du français au radio?

— Certainement, c'est leur but, leur raison d'être, et elles seraient jalouses si l'on ne demandait pas, sinon leur influence, du moins leur concours ou les deux.

— Et le clergé, lui, allez-vous l'oublier ou le mettre de côté?

— Oh! non, c'est à lui en dernier ressort que s'adresse le soussigné, confrère habitant la province voisine, Ontario, afin que les liens sacrés, qui nous unissent déjà, soient renforcés et multipliés à l'infini par le moyen du français au radio; afin d'établir en permanence et au dehors, notre survivance française, non seulement dans le Québec, mais dans l'Ontario et dans tout l'Ouest canadien!

"Envoyons d'l'avant, nos gens!"

J.-A. N., ptre, curé,
Keewatin, Ont.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Fort Garry

M. l'abbé J. Bertrand	$10.00
La paroisse	40.00
Total	$50.00

Saint-Boniface
(Supplémentaire)

Magloire Lacroix, rue de la Morénie	$1.00

Sympathies à la famille Jutras

A sa dernière réunion, l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a adopté une motion de condoléances à la famille Jutras, à l'occasion de la mort de M. l'abbé Norbert Jutras, curé de Letellier.

L'Alliance Française

Les Grands Garçons

La température plutôt rude de vendredi soir n'avait pas empêché une nombreuse assistance de répondre à l'invitation de l'Alliance Française. Le programme, de tout premier choix, fut vivement apprécié. C'est naturellement le morceau de résistance, les "Grands Garçons", de Paul Géraldy, qui constituait la principale attraction de la soirée. Les artistes du Cercle Langevin ont interprété cet acte avec une belle aisance qui leur a valu de chaleureux applaudissements.

Paul Géraldy excelle dans la comédie légère, simple, honnêtement et solidement construite. Dans les "Grands Garçons", il met en scène un père et un fils qui vivent côte à côte sans aucune intimité et qui en souffrent cruellement. Ils ont mêmes goûts, même caractère, mais se méprennent sur leurs sentiments réciproques et se comportent en étrangers, presque en ennemis. Un ami commun les aide à se découvrir mutuellement et à se traiter enfin en vrai père et en vrai fils.

M. A.-C. de la Lande s'est montré plein de naturel dans le rôle du père; MM. V. Lévesque et Maurice Goulet ont bien rendu ceux des deux jeunes gens.

La soirée avait commencé par un duo de violon fort habilement exécuté par Mlles Grace Vogel et Betty Watt, qu'accompagnait au piano Mlle Margaret Hamilton.

Un numéro du programme particulièrement goûté fut l'exécution de vieilles chansons françaises par Mlle W. Lightcap. Celle-ci nous donna: "La Bergère aux champs", "Maman, dites-moi", "Les Amours de Jean" et "Trois anges sont venus ce soir". Mlle Lightcap, qui parle très peu le français, est arrivée, à force de travail, à rendre avec toute la grâce et l'expression désirables nos plus jolies chansons d'autrefois. C'est un répertoire qui convient tout à fait à son beau talent de chanteuse. Nous comptons bien avoir le plaisir de l'entendre encore aux soirées de l'Alliance.

M. le professeur W.-F. Osborne, président de l'Alliance Française, a insisté sur l'importance de donner de l'ampleur au foyer de culture française que constitue la Société, en vue des développements qu'est appelée à prendre la ville de Winnipeg. Il a fait allusion à la visite prochaine du ministre de France au Canada, récemment accrédité auprès du gouvernement d'Ottawa.

Les Canadiens français, a-t-il dit, n'apprendront pas à mieux parler leur langue en venant aux soirées de l'Alliance; mais le succès de l'Alliance augmentera le prestige du français. C'est un point qui mérite leur considération.

Quant à ses compatriotes anglais, M. Osborne tient à leur dire qu'il ne peut pas y avoir de vie nationale, dans un pays comme le Canada, si les deux éléments s'isolent dans des compartiments séparés. Qu'ils viennent à l'Alliance et s'y fassent des amis parmi les Canadiens français! Le seul point de départ logique d'une forte vie nationale repose sur des amitiés sincères entre citoyens des deux races comme individus. L'Alliance Française est le centre tout indiqué où doivent naître et se développer ces relations personnelles.

Une fois le programme artistique achevé, les assistants sont passés dans une autre salle où les conversations se sont engagées avec un cordial entrain. Des rafraîchissements ont été servis par un groupe de jeunes filles des cours de français de l'Université. Et la soirée s'est terminée dans cette douce atmosphère de rapprochement intime qui est bien dans l'esprit de l'Alliance Française.

La prochaine soirée aura lieu le 15 février. Elle comportera, outre un programme artistique choisi, une causerie par le professeur M. Jones.

FANTASIO.

Le Canada a produit durant 1928 un tiers du papier à journal du monde

Montréal — La production du papier à journal au Canada en 1928 ayant été de 2,381,000 tonnes, la contribution du pays à la production de tout le continent, y compris Terre-Neuve et le Mexique, a été de cinquante-neuf pour cent. Ce chiffre pour le Dominion dépasse de près d'un million celui des Etats-Unis. C'est ce qu'a déclaré Royal-S. Kellogg, de New-York, secrétaire du "Newsprint Service Bureau", à la convention annuelle de la "Canadian Pulp and Paper Association". La production continentale totale a été de 4,044,000 tonnes, soit soixante pour cent du rendement mondial. Cela veut dire que le Canada a produit plus d'un tiers de papier à journal du monde entier.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Une période d'apaisement

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

Nous sommes actuellement entrés dans une ère d'apaisement, nous commençons une époque plus favorable à la justice.

M. Spry a voulu donner des exemples.

Le plus important de ces derniers temps est sans doute la disparition du Règlement XVII en Ontario — c'est presque un nouvel Acte de Québec; — il a commencé par là.

En Alberta les écoles fréquentées par les Canadiens français ont reçu l'assurance qu'on ne leur nuira pas. En effet, les journaux de cette province nous ont apporté l'autre jour cette nouvelle qui a rassuré nos compatriotes de là-bas. Dans les grandes coopératives de cette province, nous dit le conférencier, les deux races travaillent en harmonie, la propagande se faisant dans les deux langues.

M. Spry signale, cependant, que dans la Saskatchewan il y a danger de querelles de races et de religions. Est-ce à cause de nous? Non; mais parce que de nouvelles associations — le Ku Klux Klan par exemple — sont arrivées de l'étranger pour soulever les préjugés contre les Canadiens français.

Il signale aussi qu'au Nouveau-Brunswick, on fait preuve envers nous de meilleure volonté. Au Manitoba, si la législation nous est encore entièrement hostile, les réalités sont plus encourageantes.

Toutes ces choses prouvent que, d'une manière générale, nous commençons une période de véritable apaisement.

Le Canada apostolique

Le Droit (Camille L'Heureux):

Des 57 prêtres et religieux, inscrits sur la liste de M. l'abbé Geoffroy, 54 sont canadiens-français. Des 74 religieuses, 64 au moins sont de nationalité canadienne-française. Plus des quatre-cinquièmes de ces missionnaires canadiens-français viennent de la province de Québec. Les autres missionnaires canadiens-français viennent de la Nouvelle-Angleterre, du Nouveau-Brunswick et de l'Ouest. Enfin, de l'effort apostolique au Canada, en 1928, près des neuf-dixièmes doivent être attribués aux Canadiens français.

De ces premières constatations, que nous fournit une lecture attentive de cette simple liste de noms, publiée dans le "Devoir", l'esprit en tire logiquement d'autres. Voici la première:

L'effort missionnaire du Canada, à l'étranger et même au pays, en 1928, est presque exclusivement canadien-français. C'est d'ailleurs la même chose pour les années passées. Des catholiques des différentes nationalités qui existent au Canada, les Canadiens français sont les plus missionnaires. Les catholiques de langue anglaise ne le sont pas. Au point de vue naturel, ils n'ont pas ces qualités, fondement de l'esprit missionnaire. Nous pourrions citer un ordre important, dont les missions sauvages canadiennes sont desservies, en très grande majorité, par des missionnaires canadiens-français, parce que la province anglaise de cet ordre, à qui appartiennent ces missions, ne peut trouver, parmi ses sujets, des missionnaires. C'est un exemple, entre mille autres. Ce n'est pas un reproche aux catholiques des autres nationalités.

La Providence, en effet, distribue aux peuples ses dons, suivant ses desseins éternels. Aux Français, elle a donné des qualités physiques, intellectuelles et morales, éminemment missionnaires. L'histoire des missions est là pour le prouver.

Consul-adjoint au consulat de Montréal

M. Henri Simon, consul de 3ème classe, a été chargé des fonctions de Consul-adjoint au Consulat Général de France à Montréal, en remplacement de M. Henri Coursier, Consul de 3ème classe, qui a été appelé à remplir les fonctions de secrétaire auprès de la nouvelle légation de France à Ottawa.

Nous apprenons d'autre part que M. Suzor, consul de France dans l'Ouest Canadien, à Vancouver, a été promu à la 2ème classe de son grade.

Paris — Le titre de meilleur aviateur du monde pour 1928 a été décerné par la ligue internationale des aviateurs à un Italien, le colonel Arturo Ferrarin. Après avoir dépassé le record de durée, Ferrarin fit une envolée de Rome à Natal, Brésil, établissant un nouveau record de distance.



AU COLLÈGE

Collège de Saint-Boniface — 30 janvier 1929

IIe année — Numéro 4

SES AMBITIONS

Elle est jeune encore la Page du Collège, si jeune qu'on peut à peine dire assez à son sujet pour alimenter un petit article. Depuis sa naissance elle a paru dix fois au plus.

Cependant plus que jamais elle sent en elle un désir de vivre, d'atteindre le modeste idéal qu'elle s'est proposé dès l'abord, celui de vous intéresser, chers lecteurs de la *Liberté*.

Mais à quoi? A notre *Alma Mater* et à son oeuvre d'enseignement classique, nécessaire à la survivance de notre minorité canadienne-française au Manitoba.

Parmi tant de lecteurs, la Page du Collège en vise quelques-uns pour qui elle porte une estime et un attachement plus spécial. Nous entendons souvent les anciens dire que le temps de leurs études fut le plus heureux de leur vie. Nous, les élèves actuels, sommes bien un peu sceptiques, mais les croyons mieux lorsqu'ils ajoutent qu'ils gardent de leur vieux collège un bon et vivant souvenir. La Page du Collège tient beaucoup à leur rappeler, en racontant le présent qui n'est que le renouvellement du passé, ces belles années où ils étudiaient encore Ragon, Sophocle et Russo, s'occupaient de cercle, d'académie, de récréation, sports, critiquaient tout comme nous, les exigences de Dame la Règle, et attrapaient eux aussi, nous le pensons bien, du dictionnaire à copier et des heures à passer en retenue! Anciens, qui gardez un attachement durable pour notre *Alma Mater*, qui aimez à revivre ces bonnes années, si vous vous intéressez à ce que font à votre exemple les élèves actuels, lisez la Page du Collège.

La Page se propose d'intéresser, vu leur grande sympathie pour la gent écolière, tous les éducateurs qu'elle pourra atteindre. Elle vous parlera de nos études, elle vous présentera de temps à autre quelques-uns de nos chefs-d'oeuvre littéraires, présages de nos succès de demain, sans oublier les traités scientifiques et doctrinaux. Elle se permettra aussi de vous mettre au courant des espiègleries d'élèves dans ses chroniques de classe ou de récréation, espiègleries qui manifestent si bien le caractère...

Mais par-dessus tout, nous voudrions, dans la Page du Collège, exprimer à nos chers parents toute notre reconnaissance pour les sacrifices qu'ils s'imposent pour nous assurer une instruction supérieure. Quelle joie pour la page d'apporter à ses chers parents, avec des nouvelles du milieu où vit, travaille et prie pour eux leur enfant privilégié, parfois un article imposant ou modeste dû à son talent en fleur!

* * *

Pour atteindre ce but, peut-être prétentieux, il n'est pas de trop des efforts de tous, unis dans une collaboration joyeuse et active. Et les élèves y trouvent leur profit.

Car c'est le second idéal de la Page du Collège: elle leur offre l'occasion d'essayer leur talent littéraire, un champ d'action à leur initiative, et, faut-il le dire, elle exige quelques bonnes heures de travail à ses directeurs. On peut se le tenir pour dit: la Page du Collège est l'oeuvre des élèves. Elle en est fière. Quelques-uns diront peut-être: *"Bah! ce sont des élèves qui la rédigent!"* A quoi nous répondrons: *"Voulez-vous lire pour votre jouissance artistique? La littérature française ne manque pas de poètes qui ont chanté les grands sujets et leurs plaintes lyriques. Voulez-vous des thèses, des systèmes scientifiques, de l'érudition? Consultez Aristote, Newton, Schopenhauer. Mais voulez-vous prendre une petite part aux aspirations patriotiques et religieuses, aux joies ou aux peines qui constituent la trame de la vie étudiante, lisez la Page du Collège."*

Nous n'avons pas encore produit de chefs-d'oeuvre: nous ne prétendons pas aux palmes académiques. Nous croyons même que si quelque malin entreprenait de composer à nos dépens un volume: *"A la manière de..."*, il trouverait de quoi alimenter sa spirituelle satire. Mais le mérite n'en serait pas grand.

Notre Page aspire à progresser toujours. Elle a débuté modestement mais sûrement; elle espère offrir au lecteur des articles de plus en plus stylés, des nouvelles de plus en plus intéressantes. Réussira-t-elle? Ou faillira-t-elle dans cette noble tâche? En tout cas, au début de cette année 1929, elle envisage l'avenir avec confiance: forte de ses hautes ambitions, elle ne peut s'empêcher de compter sur l'ardente sympathie des lecteurs que la jeunesse étudiante attire par tant de côtés.

Oscar BOILY,
Rhétorique.

LE DERNIER EXAMEN

L'autre jour, nous étions à l'étude. Nous fûmes surpris tout à coup par des cris et des clameurs de joie. Chacun regardait son confrère d'une manière interrogative pour savoir d'où provenaient ces élans joyeux. On allait par les corridors, par les salles d'étude et de récréation, même jusqu'au dortoir en se racontant la nouvelle intéressante. En majorité, c'étaient des petits. A force de chercher, nous sommes venus à bout de trouver la solution! C'étaient les Vacances! On laisse le collège pour s'en aller chez soi! Quelle joie, surtout pour les petits. Après dîner, à deux heures, nous eûmes lecture des notes et distribution des mentions honorables. Après la bénédiction et la courte allocution du Rév. Père recteur, chacun prit sa valise et s'en alla chez soi.

C'était bien drôle pour ces jeunes marmots, pour qui les examens sont une chose ordinaire. Cependant restait dans l'"Alma Mater" l'espoir futur, l'avenir du pays; les Universitaires. Tout de même! en vue de toutes ces belles choses nous faisions petite mine, car nous avions le lendemain un autre... examen. Le dernier!

Il fallut bien nous y soumettre. Le soir à l'étude, c'était vraiment intéressant. Il n'y avait pas de surveillant. La plupart étudiaient tranquilles; la joyeuse pensée des vacances animait l'esprit de quelques autres. Alors la bataille commençait sans toutefois durer longtemps, car on demandait la paix.

La perspective de manquer un examen ramenait vite les esprits au bon sens.

Le lendemain, comme d'habitude, tous se rendent à l'Université. Au son de la cloche, l'examen commence. Ce dernier examen ne se fit pas sans de multiples distractions. Nous n'étions qu'une quarantaine dans une salle qui en logeait deux cents habituellement.

Nous n'avons pas perdu de temps à bayer aux corneilles. Aussitôt l'examen fini, chacun plia bagage. Quand tous eurent fini, nous, les Humanistes, nous nous sommes réunis, et après les meilleurs souhaits de "Bonne année", nous nous sommes séparés pour attendre... le biscuit... des examens.

Marc MEUNIER,
Belles-lettres.

Un autre "Coin du Collège"

Au moment où nous préparons notre page, un numéro du "Nouvel Ontario" nous est parvenu. Nous n'avons pas manqué de parcourir les colonnes du "Coin du Collège Sacré-Coeur de Sudbury". Nous confions à notre Page la mission d'exprimer aux rédacteurs du "Coin" nos félicitations et nos meilleurs souhaits de succès. Ils ont de fameux poètes au Collège de Sudbury, et cela nous donne l'idée de faire fouiller Robert et Valmore dans leurs paperasses.

O. B.

Ce qu'on aperçoit par la fenêtre de la classe

Heure: 3 h. 15.
Place: Classe de Philosophie.
Metteur en scène: le professeur de chimie.

Décor: Un paysage. A l'arrière-plan, des équations chimiques sur un tableau tout embrouillé. En avant, une table sur roulettes, baptisée "The Covered Wagon"! Dessus, à gauche, trois bouteilles de H_2SO_4; au milieu, une cruche d'alcool... dénaturé; un peu en avant, une boîte d'allumettes qui ne tardera pas à disparaître. Ici et là, des éprouvettes, des tubes.

Acteurs: Des Philos.

Premier acte

"Nous allons attaquer maintenant, dit le Père professeur, la première famille des métaux."

Moi, je capitule, et la plume sur l'oreille, les pieds sur la chaise d'en avant, je regarde dehors.

De lourds nuages gris, venant du Nord-Est, roulent les uns sur les autres; maussades, ils se poussent, comme ayant hâte d'arriver au terme de leur voyage, et dessinent dans le ciel d'étranges figures. Je les suis du regard jusqu'à ce qu'ils disparaissent derrière la cathédrale, pour faire place à d'autres de plus en plus nombreux...

"Pour préparer le sodium", commence le professeur...

Le vent taquin soulève la neige en tourbillons et la laisse retomber plus loin, il fait trembloter les vitres dans leur gaine de mastic et d'un coup vous décoiffe un monsieur qui était en train d'allumer sa pipe. Le chapeau roule dans le cimetière et est arrêté dans sa course par un monument, que surmontent deux colombes en pierre.

"La densité de ce métal..." continue le professeur...

Un aéroplane se dirigeant vers le Nord passe au-dessus de nos têtes en ronronnant et se perd derrière un nuage.

"Pst.. Pst... Ti-Roule, Arsène, Félix, regardez donc dehors."

Ils ne m'entendent pas, ils sont occupés par la leçon de chimie.

"Pst! Pst! Pst!"

Enfin, tous les quatre, le cou tiré, nous contemplons. Jusqu'à Hervé qui avance son nez retroussé.

Murmures discrets...

. . . .

De malicieux qu'il était, le vent maintenant gronde. Il courbe les arbres de l'archevêché, nettoie une partie de la toiture de l'église en faisant débouler une avalanche de neige sur un bonhomme qui décharge du bois près de la sacristie. Décidément, il commence à faire froid. Je ferme les volets...

Et me voilà tout oreilles à la leçon de chimie.

"On se sert donc du sodium..."

Ixi GRECZED.

Au Cercle Provencher de l'A. C. J. C.

Les membres du cercle, dit-on, se paient le luxe de s'exempter d'une heure d'étude pour aller causer à voix basse avec un ami dans un coin de la salle de réunion.

C'est inexact: nos membres sacrifient une étude. Pour se permettre ce petit luxe, ils ont auparavant travaillé leur devoir de classe, l'après-midi pendant que leurs copains s'amusaient. On ne vient pas causer, mais écouter et mettre à profit un travail, fruit de plusieurs heures de recherche et de réflexion de la part du conférencier. Bien plus, ceux qui se reconnaissent quelque propension pour les voyages dans la lune s'arment d'un bout de papier et d'un crayon, surveillent l'orateur et, s'il leur administre quelque idée contrariante, ou invente quelque système pour étayer ses affirmations, ils le notent pour les discuter.

La conférence terminée, les questions se donnent libre carrière. Si le conférencier a bien approfondi son sujet, il en pourra surgir une tige qui aura peut-être chance de fleurir. Parfois, hélas! la solution apportée par le Père aumônier noye la pauvre plante qui se hasardait au jour.

Le travail principal ne supprime pas l'intéressante chronique de la quinzaine. Le chroniqueur nous raconte en famille les faits dignes d'intérêt tirés des journaux, en y ajoutant ses propres réflexions. Les membres en profitent encore pour poser leurs doutes et leurs réflexions.

Le Père aumônier n'a pas fini de nous faire part de son appréciation de la séance actuelle et les membres de communiquer leurs motions ou sujets, que l'on entend murmurer: "Déjà, la cloche!"

Les séances passent ainsi en un clin d'oeil.

Tout naturellement une question ici se pose: quel intéressant sujet traitons-nous donc pour que le temps s'écoule avec tant de charmes?

Nous étudions la question sociale.

Après la lecture spirituelle et la lecture du procès verbal de la dernière séance, vient au programme un travail sur cette question.

D'abord, puisque le problème social ne se résout pas sans un esprit qui aime l'apostolat, notre premier travail de l'année donna quelques notions de l'apostolat. Il se définit le dévouement, c'est-à-dire la charité chrétienne. Or pour que les choses aillent bien dans la société, tout doit être fondé sur deux grands principes: la vérité et la charité. Si la charité avait la première place dans le monde, la vie sociale serait un délice. D'ailleurs seule la charité pourrait résoudre la question sociale.

D'autres travaux traitèrent du sens social et de l'esprit de foi, du sens social et l'art, des oeuvres sociales, de la question sociale résolue au moyen des enseignements de l'Eglise. On cita quelques grandes encycliques sur le sujet.

Dernièrement une superbe conférence nous fut donnée sur l'Autorité par un Père professeur, car la tâche dépassait la bonne volonté d'un jeune. L'autorité est l'élément nécessaire pour que la société humaine obtienne sa fin. L'origine de toute autorité est Dieu. Et il y a trois sortes d'autorité, l'autorité absolue de Dieu d'où découle les autres, l'autorité sociale et l'autorité patronale. Le Père traita ensuite des rapports de l'autorité religieuse et civile.

Cette conférence n'était pas de nature à faire dédaigner les réunions du cercle. Chaque conférence ainsi trace son sillon dans le champ de la question sociale. La besogne s'offre immense. La tâche de ceux qui l'entreprennent en est d'autant plus noble.

Jos. DUFRESNE,
Président.

Concertation de Classe

La classe de Syntaxe est divisée en deux sections, chaque section en deux camps. Il y a un gérant pour chaque section et un capitaine pour chaque camp. Les camps sont: Rangers, Cougars, Canadiens, Maroons. Un camp se compose de six joueurs!

Ces luttes que nous nous livrons sont de très bons moyens pour apprendre: les verbes latins ou les mots grecs les plus difficiles deviennent faciles par ce moyen d'émulation! Je vais essayer de vous raconter en quelques mots un de ces combats!

Tous les élèves ont le nez dans leur exercice grec et étudient à qui mieux mieux. Comme vous savez, les Canadiens et les Rangers doivent combattre. Le Père professeur donne le signal et les deux camps s'alignent. Tous, les mains derrière le dos et droits comme des piquets, présentent un beau spectacle.

— Vous savez, dit le Père, que s'il vient des visiteurs, il faudra qu'ils payent au moins cinquante sous.

— Oui! oui! et plus, s'ils le veulent, répondent quelques élèves.

— Hein! dit Jos à son compagnon, on devient populaire.

La partie vient à peine de commencer que la porte s'ouvre et un Père entre.

— Il faut payer, dit le Père professeur.

— Oh! je ne savais pas, répond le visiteur.

— Avez-vous la monnaie d'un dollar?

— Mettez là votre dollar: on verra pour la monnaie.

Lorsque le calme s'est rétabli en classe, la partie recommence. A la première fusillade, un des Rangers tombe; à la deuxième, trois Canadiens et deux Rangers. A la troisième, quatrième et cinquième, pas de morts. Mais la sixième fait un vrai ravage, si bien qu'il ne reste sur le champ de bataille que les deux chefs!

Le Père a beau tirer, les combattants restent invincibles. Enfin le Père vise bien: le chef des Canadiens tombe.

Ce fut une jolie victoire pour les Rangers, mais elle leur coûtait cher.

— Vraiment, dit le Père visiteur, ces combats sont intéressants et je ne manquerai pas de revenir.

Pierre VEDEL,
Syntaxe.

NOS FINISSANTS

Galerie commerciale

"Qu'ils sont donc chanceux, nos finissants du commerce, ils n'ont que de courtes leçons, un devoir de temps en temps, pour ainsi dire presque rien à faire! Quelle vie heureuse!" Vous entendez souvent les gens du cours classique parler ainsi.

Je vais vous dire la vérité. Nous n'avons pas de grammaires grecque et latine à étudier, mais nous avons bien d'autres choses pour les remplacer: la tenue des livres, les lettres commerciales, les mathématiques... Ce sont des choses qui demandent beaucoup d'attention et de travail, en classe comme à l'étude, et pour vous le prouver, lisez ces lignes:

L'autre jour nous demandions à notre ami Charles de composer un petit article pour la Page du Collège, mais il nous répondit: "Moi, je n'ai pas de temps à perdre pour faire quelque chose en dehors de la classe." C'est vrai, notre Charles travaille beaucoup. Ce qu'il aime le mieux, c'est de répondre à des lettres commerciales. Il est certainement un génie de demain.

Dans la tenue des livres, il faut travailler davantage, et demandez à Luc s'il s'amuse quand ses livres ne balancent pas. A le voir nous croyons bien qu'il a pris comme devise: "Ca ne balance pas"; n'importe, Luc aime cela: il dit que ça le désennuie.

En Arithmétique, Antoine n'est pas trop brillant. Ce n'est pas sa faute, mais il prend beaucoup de temps à saisir les explications. Quand il y réussit, ses yeux étincellent et avec un beau sourire il dit: "Oh! oui! c'est comme cela: je comprends."

Pierre, le colosse, est un de ceux qui envisagent la vie sans s'exciter: un bon épicurien. Ca lui arrive quelquefois de parler avec Roland ou Alphonse, mais quand on lui dit d'arrêter, il obéit tout de suite, quitte à recommencer un peu plus tard. Ce n'est pas par mauvaise volonté; au contraire, il est gentil avec ses confrères. Quoiqu'il aime à dormir, il arrive toujours dans les premiers de sa classe, et quand il travaille, il ne s'amuse pas!

C'est égal, quand les universitaires vous diront que nous n'avons rien à faire, nous pourrons leur répondre: "Lisez la Page du Collège".

P.-J. BEAUDRY,
Senior Commercial.

En étudiant l'histoire

Il y a quelques braves, quelques patriotes, dont l'histoire devrait être connue de tous les Canadiens français de l'Ouest, des braves qui contribuèrent à la gloire du Canada dès ses premières années. Ces braves, ces patriotes, ce sont La Vérendrye et ses fils.

Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye naquit à Trois-Rivières en 1685. Jeune homme, il fait du service militaire en France. C'est dans ce service qu'il dut puiser ce courage, cette endurance que lui et ses fils déploieront plus tard dans leurs longs voyages.

A peine revenu d'Europe, on le voit quitter sa province natale pour mener une vie d'aventures, pour aller s'établir au lac Nipigon comme trappeur. Il traite avec les sauvages de l'Ouest, qui lui parlent de ce beau pays, de ces grands lacs du Manitoba, de ces grandes rivières qui arrosent une plaine immense. A ces descriptions, il se forme dans cette âme courageuse un noble projet.

Son intelligence voit la prospérité du Canada dans ces grandes plaines, alors désertes, mais si fécondes aujourd'hui.

Il commença aussitôt ses préparatifs pour faire une première expédition dans ces contrées solitaires et inconnues. Il n'avait qu'une poignée d'hommes pour s'aventurer à travers des tribus barbares et hostiles. Cependant le courage l'emporte et dans un premier voyage, La Vérendrye parcourt la rivière Winnipeg, il remonte la rivière Rouge jusqu'à l'Assiniboine. Dans ces voyages nous trouvons aussi un grand exemple d'endurance: tout le voyage se faisait à la rame des semaines de temps pour faire quelques cents milles, et pas d'autre abri que le ciel. Quand les voyageurs étaient obligés de changer de rivière, ils n'avaient seulement pas de chevaux, il fallait marcher, emportant sur son dos les canots et tous les bagages. Ces longs voyages, ces travaux, La Vérendrye ne les faisait pas pour lui-même, mais pour son pays, pour le Canada.

Voilà du patriotisme! Ses fils étaient animés d'un même courage, d'un même patriotisme. L'un d'eux poussa une expédition jusqu'aux montagnes Rocheuses, à une belle distance de Nipigon! Ce voyage fut, lui aussi, fait en canot; on ramait pendant des semaines pour voir toujours se dérouler devant soi des plaines immenses. L'expédition passa par le Nord Dakota et le Montana, puis sur la rivière Yellowstone jusqu'au pied des montagnes. Rendu au pied de cette chaîne de montagnes, le jeune La Vérendrye n'osa pas les traverser et revint sur ses pas. Un de ses frères fit un voyage dans le nord. Il remonta l'Assiniboine, s'arrêta à Portage la Prairie, ainsi appelé à cause d'un long portage qu'il fallut faire à travers la prairie, passa dans les lacs Manitoba et Winnipegosis, ensuite sur la rivière Saskatchewan et la remonta jusqu'à sa bifurcation.

Ces deux derniers voyages montrent bien la grandeur d'âme, le courage, le patriotisme et l'endurance de ces deux braves Canadiens qui parcoururent ces immenses plaines de rivières en rivières. Ramer toujours, portager souvent; il fallait des mois pour une expédition. Ce n'était pas comme de nos jours: deux jours de transport commode et rapide.

Voilà au prix de quels sacrifices, de quel courage et de quelle endurance se firent les premiers voyages à travers les plaines de l'Ouest, par de La Vérendrye et ses fils.

Alfred PARADIS,
Rhétorique.

EN RECREATION

Chez les Grands

— Vas-tu pondre, enfin, vieux renfrogneux de chroniqueur?

— Patience, monsieur... je vous apporte des nouvelles de récréation.

— Enfin!

— A la manière de l'illustre Kant, je suis sorti de mon sommeil dogmatique... (La littérature dort pendant les vacances).

Donc, nous voici de retour en récréation, le 7 janvier au soir. On est tout ébahi! On nous bouscule, des poignées de mains de tous côtés, un charabia de "Bonne année" fait révolution derrière le tympan de l'oreille.

— Déjà revenu, Jos! Il me semble que c'est hier que nous partions.

Un philosophe rêveur, se souvenant des jeunes années, psychologue aux aguets, parfois innocent en apparence, prête l'oreille aux discours des plus jeunes...

— As-tu eu des étrennes?

— Oui, une fameuse paire de patins... mais je ne sais pas d'où ça vient... car il paraît que le bon saint Nicolas est mort!

— Saint Nicolas?...

— Oui, le vieux saint Nicolas (Santa Claus, disent quelques autres), qui entre dans les maisons par la cheminée. Les uns affirment qu'il est mort de la grippe, d'autres prétendent que ses chevreuils ont glissé sur la glace, fait tourner le traîneau... et le bonhomme s'est cassé le cou..."

Voici la vérité: le bon vieux devait faire ses visites traditionnelles et, toujours à la mode, il s'acheta un Graf-Zeppelin. Le bon vieillard a fait erreur; il n'était pas mécanicien — le moteur fit défection et v'là le pépère à dégringoler! La terre était gelée; faut-il vous dire qu'il s'est disloqué le sacrum? "A l'hôpital, vite!", dit un touriste américain qui passait par là. Il était trop tard, le vieux Nicolas expirait. Nos plus sincères sympathies!

Le Père surveillant de la récréation l'a certainement rencontré avant son décès; car c'est lui, je suppose, qui a placé au-dessus du collège le soleil de nuit qui lance ses rayons lumineux sur les patinoires. Je parle de notre phare réflecteur.

* * *

Voyons, les joueurs de ping-pong, un peu d'enthousiasme!... L'organisateur du concours a déclaré solennellement devant le conseil des jeux que son désir extrême était de terminer le concours avant la fin de mai et que par conséquent pourrait avoir lieu bientôt la distribution des prix du tournoi. Sans doute notre Charles n'avait jamais pensé qu'on l'attendait.

* * *

Oscar, notre secrétaire, affirme d'un ton bonasse qu'il vient de découvrir sous la poussière une vieille relique, un registre pour les rapports du conseil; et en même temps il manifeste son désir le plus pressant d'enregistrer en caractère gras le résultat et la date de la fin du concours.

* * *

Heureusement Charles ne garde pas rancune; d'ailleurs Oscar est un brave homme dont le plus grand défaut est de pousser une pointe de temps à autre...

* * *

Le gouret! ça, ça marche! Trois clubs seniors, trois clubs juniors chez les grands, et autant chez les petits, qui jouent régulièrement trois fois par semaine.

* * *

Il semble que la nouvelle année a apporté à la récréation un souffle d'enthousiasme qui anime tous les jeux: gouret, ping-pong, billard... Il n'est pas jusqu'aux cartes qui sont à l'honneur; et les "marbres", donc!

CROQUIS

Le mouvement perpétuel, inventé depuis peu, fait son premier essor sur la glace, jeudi dernier. L'occasion se présenta lors de la rencontre des équipes Canadiens vs Rangers. Cette dernière compte des joueurs remarquables par leur poids, leur grandeur et leur vitesse! Laurin monte avec la rapidité d'une hippogriffe, mais, arrivé au but, il constate que la rondelle n'a pu le suivre. Lucien s'allonge le bras et la rondelle accourt se mettre à sa disposition. Normandeau, lui, n'a qu'à se poster au-devant de son adversaire et ce dernier ne sait par où passer. Malgré une équipe si bien organisée, Gilbert parvient au but et encaisse un point.

Au prélude donné par Guilbert, De Reuyck se lance à toute vapeur et Lacroix enregistre un second point. Normandeau nous avertit qu'on ne passe plus. Tenant résolument sa promesse, il se lance sur Painchaud G. et tous deux s'affaissent sur la place. La même opération se répète à l'approche de Guilbert, avec des conséquences plus graves cependant. Lucien monte et parvient à nous faire encaisser un point. Le coeur content, il revient à la charge. La rondelle se faufile encore sous le bâton de Brodeur. Halte-là, les Rangers, vous devenez trop audacieux, semble leur dire De Reuyck; et pour compenser il compte deux points. Laurin veut imiter ce grand courage. Avec sa même allure effrénée, il poursuit la rondelle. Grâce à une chute imprévue de sa part, il nous nettoie la patinoire.

La partie continue ainsi avec le même entrain. Tous veulent faire honneur à leur équipe. La joute se termine sans blessés ni morts, avec un résultat de 6-4 pour les Canadiens.

Gilles PAINCAUD,
Versification.

Et nos petits?

Parmi les petits, il y a des élèves qui aiment beaucoup le collège, d'autres qui ne l'aiment pas du tout. Evidemment ceux qui l'aiment sont plus nombreux que les autres.

Ceux qui attrapent à tout bout de champ du silence doivent trouver le collège un peu dur. Pendant qu'ils expient leurs fredaines adossés à une colonne, plusieurs disent en eux-mêmes: "Miséricorde! que les Pères aiment à donner du silence! Cinq minutes, des quart d'heure, des demi-heures, des heures même! On voit bien que ce ne sont pas eux qui le font, ce silence."

Par contre, tous les patineurs qui se démènent sur la patinoire semblent trouver la vie du collège intéressante. Les petits manifestent pour ce jeu plus de goût que les grands, si l'on doit en juger par le nombre des patineurs. Il faut dire que les ligues de hockey mettent de l'entrain et de la bonne humeur. Pensez donc! six équipes dans la ligue majeure, trois dans la ligue mineure: personne qui ne trouve une place pour contenter son envie de gigoter!

Tous ces jeux bien organisés donnent aux nouveaux qui sont nombreux l'amour du collège. Tous estiment que c'est un excellent endroit pour s'instruire et recevoir une bonne éducation. Souhaitons en terminant à tous les petits élèves du collège un bon succès dans leurs études, afin qu'ils puissent monter de plus en plus et devenir des hommes de devoir et des chrétiens.

ROLAND.

Le Coin des Enfants

Un conte par semaine

LE ROI DE LA FORET

Orleff et Engrile étaient orphelins. Orleff avait douze ans. Sa soeur était de deux ans plus jeune. Nul ne se souciait d'eux. Ils vivaient libres comme le vent qui soulevait les vagues de leur fiordj et venait mourir en hurlant parmi les grands sapins qui enfermaient de toutes parts leur village natal.

Dans ce village, nulle maison ne s'ouvrait plus familièrement pour eux. Aucune lumière derrière une vitre ne leur rappelait, le soir, qu'ils étaient attendus. Parfois, en récompense de quelques services, des villageois leur donnaient la soupe de leur dîner et une place dans leur grange pour y passer la nuit. Malgré cela, les deux petits se sentaient horriblement seuls parmi les hommes.

La forêt, au contraire, leur était accueillante. Elle se faisait maternelle pour eux. A leur approche, les grands sapins égrenaient gaîment les pommes de leurs branches. Les petits en faisaient une grande récolte qu'ils allaient vendre en ville: c'était leur principale ressource. Lorsqu'ils étaient las, les grandes aiguilles sèches tombaient d'elles-mêmes sur la terre chaude pour leur former une couche moelleuse. Les racines se resserraient sur eux et les environnaient comme d'un berceau.

En revanche, les deux enfants s'attachaient à protéger leurs amis les arbres. Jamais ils ne leur tiraient méchamment les branches. Ils se détournaient avec soin pour ne pas écraser sous leurs pieds des sapins enfantins; et lorsqu'ils en voyaient de tout faibles, que le vent menaçait de rompre, ils leur faisaient des remparts de sable et de branches pour qu'ils puissent se fortifier en sécurité.

Un jour qu'Orleff et Engrile regagnaient leur chère forêt, après deux jours d'absence, ils furent surpris d'entendre à travers les branches des sapins une grande lamentation.

— Qu'est-ce donc, mon frère? dit Engrile en tremblant.

— C'est la forêt qui pleure! Un malheur la menace. Qui donc lui veut du mal?

Et les petits, anxieux, se pressaient au pied d'un beau sapin dont la cime dominait tous les arbres et dont les longues racines s'accrochaient aux flancs d'un ravin profond. Soudain, dans la rumeur des arbres gémissants, le grand sapin, se penchant vers le frère et la soeur, leur dit d'une voix grave comme celle des grandes orgues:

— Enfants, je suis Hemrulde, le Roi de la Forêt, et je pleure sur mon peuple. O vous qui êtes nos amis, apprenez notre détresse! Des hommes cruels sont venus, en votre absence, marquer pour la mort les plus beaux de mes enfants. Voyez les croix sanglantes qu'ils ont faites sur leur tronc. Demain, la hache des bûcherons s'appesantira sur eux. Ma personne elle-même ne sera pas épargnée. Notre règne heureux est fini, ô mes enfants!

Et la plainte d'Hemrulde, le Roi de la Forêt, s'éteignit dans un long hurlement.

— Ne pleurez plus, arbres si bons, moi, Orleff, et Engrile, ma soeur, nous saurons bien vous protéger.

Toute la nuit, les deux enfants essuyèrent et lavèrent les traits rouges qui désignaient les victimes des bûcherons.

Lorsque les ouvriers arrivèrent pour accomplir leur besogne, les marques faites la veille avaient toutes disparu.

— Qu'est-ce à dire? s'écria le chef qui dirigeait la coupe; il nous faut de nouveau choisir des arbres à abattre. Que les raies soient bien faites! Nous reviendrons demain.

Dès le départ des ouvriers, les enfants effacèrent de nouveau les signes qu'ils avaient faits.

Et ils firent de même pendant plusieurs jours.

Le chef bûcheron prit peur lorsqu'il constata, pour la sixième fois, que des mains mystérieuses effaçaient, du crépuscule à l'aube, les marques qui désignaient les arbres voués au massacre.

— Les génies protègent assurément cette forêt. Il nous arriverait malheur si nous nous obstinions, dit-il.

Et, saluant bien bas les arbres merveilleux, ils se retirèrent pour ne plus revenir.

Longtemps encore, Orleff et Engrille vécurent heureux dans la forêt.

Mais, un jour, l'orage les surprit dans le ravin qu'Hemrulde, leur ami, dominait de toute sa haute taille.

Le torrent qui coulait à leurs pieds, soudain, grossi, les emportait déjà dans ses eaux impétueuses et ils allaient périr faute d'un point d'appui où s'accrocher. Alors, avec un grand fracas, le vieux roi s'abattit en travers du ravin, tendant à leurs mains crispées ses branches secourables. Ainsi finit Hemrulde, roi de la forêt, pour arracher à la mort ceux qui avaient sauvé son peuple, prouvant ainsi qu'il avait, en son coeur d'arbre, la plus grande, la plus noble des qualités: la reconnaissance.

J. HACHESSE.

(*Semaine de Suzette*)

CONCOURS DE FEVRIER

Grades 1 à 7

Faites le portrait de votre père. Dites pourquoi vous l'aimez. Comment lui rendez-vous les bontés qu'il vous prodigue?

Grades 8 à 12

Quand vous serez grand ou grande, comment vous proposez-vous de servir votre pays? ou:

Quel est, dans l'histoire du Canada, votre héros ou votre héroïne préféré? Faites-le connaître.

Les réponses devront arriver le 23 février.

Confession de petits

Dans l'église, deux petits gosses,
Demain, communiants précoces,
Se préparaient, tant bien que mal,
Pour entrer au saint Tribunal.
Soudain, l'un vers l'autre se penche,
Et le retenant par la manche,
Lui dit: "En mon coeur j'ai cherché,
Mais sans trouver un seul péché.
Prête-moi deux des tiens, ça presse,
C'est mon tour d'aller à confesse.
— Je n'en ai pas commis non plus,
Répond l'autre d'un air confus.
— C'est triste. Comment vas-tu faire?
— Je dirai: Je m'accuse, Père,
De n'avoir pas fait de péché.
C'est ma faute: j'en suis fâché.
— Je dirai comme toi... J'y pense...
Nous aurons grosse pénitence
Pour nous être conduits ainsi!..."
Père sourit; leur ange aussi;
Et dans leur coeur, leur âme blanche,
Le bon Jésus vint le dimanche.

Abbé JULIEN.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Le bouffon sage

Il y avait une fois un roi qui avait bien des serviteurs; il y en avait un qui était bouffon.

Il était si fou, qu'un jour le roi lui donna une canne d'or en lui disant:

— Tiens, prends cette canne et voyage; et si tu trouves quelqu'un de plus fou que toi, donne-lui cette canne.

Le bouffon partit; il fut absent pendant bien des années. Durant ce temps, le roi tomba malade. Il fit venir le bouffon et lui dit:

— Mon pauvre bouffon, je vais te quitter.

— Et où vas-tu? dit le bouffon surpris.

— Je ne sais pas, dit le roi. Peut-être...

— Oui, mais as-tu bien des provisions pour ce voyage?

— Non, je n'ai fait aucuns préparatifs.

— Comment, alors, tu reviens dans un mois?

— Non.

— Dans une semaine?

— Non, c'est pour toujours que je serai parti.

— Mais tu t'en vas pour toujours et tu ne prends pas de provisions avec toi? Alors tu es bien plus fou que moi. Prends ma canne, car je crois que tu la mérites plus que moi.

Pensez-vous, chère Mère-Grand, que le bouffon était aussi fou que le roi le supposait?

Pour ma part, je ne le crois pas, car malgré ses airs fantasques, il savait mieux que le roi que, pour faire un voyage, il fallait des préparatifs; et comment passer d'une vie à une autre sans y avoir pensé d'avance?

Cette petite histoire nous montre qu'il faut travailler à chaque instant du jour pour notre salut éternel.

Solange CARRIERE.

Grande Pointe, Man. (grade VI).

Saint Joseph et son échelle

Une fois saint Joseph, dans le ciel, s'ennuyait parce qu'il n'avait rien à faire. Alors il va trouver le bon Dieu pour lui demander du bois et des outils. Le bon Dieu lui en donne. Que faire? il ne savait pas. Il fait une échelle. Où la mettre? A force de chercher, il trouve un trou, il y place son échelle et se trouve à toucher la terre. Tous les vauriens de la terre se sont mis à monter par là.

Un jour saint Pierre, en se promenant dans le ciel, voit tous ces vauriens. Il s'en va trouver le bon Dieu. "Bon Dieu, il y a des vauriens dans le ciel, bien sûr qu'ils n'ont pas passé par la porte. Ils se mettent à chercher, trouvent le trou avec l'échelle; il y en avait encore beaucoup qui montaient. Qui a pu faire ça? Le bon Dieu dit: "Ça doit être saint Joseph." Il s'en va le trouver et lui dit: "Saint Joseph, vous allez ôter votre échelle de là." Saint Joseph dit: "Oui, je m'en vais d'abord, et j'emmène ma femme et mon enfant." Le bon Dieu dit: "Non, non, ils ne partiront pas." Alors saint Joseph dit: "Je reste et mon échelle aussi." Et c'est depuis ce temps-là que les pécheurs montent par l'échelle de saint Joseph.

Victoria DUMAINE.

Pine Falls, Man. (grade VI).

Sur la façon de saluer

Ceci était, paraît-il, exact en 1855: Au Japon, on salue en tirant son pied de sa pantoufle; dans l'Inde, on prend la barbe de celui qu'on salue. Le souverain de Ternate (Moluques, possession des Pays-Bas) donne audience debout, et ses sujets sont assis. Aux îles Philippines, on prend le pied de celui qu'on salue et l'on s'en frotte le visage. Les Lapons appuient fortement le nez sur celui qu'ils saluent. L'Egyptien demande: *Comment suez-vous?* car l'individu ayant une peau sèche est considéré comme atteint de fièvre grave.

En France, autrefois, l'inclinaison du corps, les bras pendants, le pied droit glissant en arrière, furent jugés en 1793 tout à fait contraires à l'égalité; l'un proposa un simple sourire affectueux; l'autre, la présentation des deux mains en avant; on se décida pour la main droite sur le coeur.

L'EVANGILE

Dimanche de la Saxagésime

(S. Luc, VIII, 4-15)

En ce temps-là, comme le peuple s'assemblait en foule, et qu'on accourait des villes vers Jésus, il leur dit en parabole: Un homme sortit pour semer son grain, et comme il semait, une partie du grain tomba le long du chemin, où il fut foulé aux pieds, et les oiseaux du ciel le mangèrent. Une autre partie tomba sur un endroit pierreux, et le grain, après avoir levé, sécha faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, et les épines, venant à croître en même temps, l'étouffèrent. Une autre partie tomba dans une bonne terre, et le grain, ayant levé, porta du fruit et rendit cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais pour les autres, on ne leur parle qu'en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils ne comprennent point. Voici donc ce que signifie cette parabole: La semence, c'est la parole de Dieu. Ce qui tombe sur le bord du chemin désigne ceux qui écoutent la parole; mais le démon vient ensuite, qui enlève cette parole de leur coeur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés. Ce qui tombe sur un endroit pierreux représente ceux qui, ayant entendu la parole, la reçoivent avec joie; mais comme ils n'ont point de racine, ils ne croient que pour un temps, et au moment de la tentation ils se retirent. Ce qui est tombé dans les épines figure ceux qui ont entendu la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les soins, par les richesses et par les plaisirs de la vie, en sorte qu'ils ne portent point de fruit. Enfin ce qui est tombé dans une bonne terre est l'image de ceux qui, ayant écouté la parole avec un coeur bon et parfait, la conservent, et portent du fruit par la patience.

Calendrier de la semaine

Jeudi 31 janvier — S. Pierre Nolasque.

Vendredi 1er février — S. Ignace.

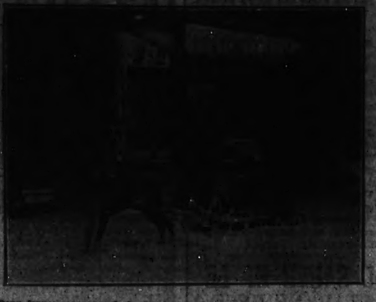
Samedi 2 — Purification de la B. V. Marie.

Dimanche 3 — Sexagésime. Solennité de la Purification.

Lundi 4 — Ste Jeanne de Valois.

Mardi 5 — Ste Agathe.

Mercredi 6 — S. Tite.



Deux jeunes voyageurs de la Survivance française font une promenade en traîneau à Sainte-Anne de Beaupré. — (Photo du C. N. R.)

Dix-huit mois de service militaire en Afrique

11 novembre 1924.

Nous prenons notre place près du Palais d'été, résidence du gouverneur général. Le régiment est à l'honneur aujourd'hui et doit fournir garde et escorte. A huit heures, la remise des décorations commence: Légion d'Honneur, Médailles Militaires, Croix de Guerre des T.O.E. sont à tour de rôle épinglées sur les poitrines des braves qui, malgré leur énergie, sentent perler une larme de joie, lorsque le grand chef leur donne l'accolade.

Puis le défilé commence. Durant une heure et demie, les régiments défilent, aux sons des marches entraînantes: "Sambre-et-Meuse", la "Madelon", "Pan-Pan-l'Arbi" scandent le pas des zouaves, des tirailleurs, des légionnaires et des marsouins aux pompons rouges; les trompettes, vibrantes d'enthousiasme, accompagnent les Spahis, les Chasseurs d'Afrique et l'Artillerie légère; derrière, ce sont les canons sur autos, les chars d'assaut, et les ambulances; là-haut, dans le ciel serein, un régiment d'aviation vire-volte au-dessus de la fête. Puis, nous rejoignons le quartier afin de pouvoir nous échapper vers la ville en liesse. Maintenant, nous sommes de bons soldats puisque nous avons accompagné l'étendard à une parade...

25 décembre 1924.

Un Noël algérien n'est pas en tous points semblable à un Noël canadien... Lorsqu'à minuit, toutes les cloches appellent les fidèles à l'office, ce n'est pas en bravant le froid, le vent et la neige, que nous nous sommes rendus à la cathédrale, mais en aspirant délicieusement un air tiède et parfumé. Les palmiers, doucement agités par un souffle léger, berçaient leurs grandes têtes avec un doux bruissement, invitant le promeneur à flâner parmi eux et à contempler la mer calme comme un lac et le ciel étoilé brillant d'une lueur inaccoutumée. Quelle belle nuit de Noël et quelle journée aussi! Et, cependant, pour nous, Français du Nord, il nous manquait quelque chose: un Noël sans neige n'avait pas pour nous la douceur et le caractère auxquels nous étions accoutumés depuis l'enfance. C'était un beau Noël, si l'on veut l'appeler ainsi, mais hélas!... incomplet...

10 janvier 1925.

C'est en ce jour que commence la deuxième partie de notre vie militaire: c'est le combat qui approche avec ses dangers et ses insouciances. Depuis deux jours, tout le régiment est en l'air et sur pied de guerre; les pelotons vont de magasin en magasin et sortent en tenue de campagne; les chevaux sont munis de harnais neufs. Un air martial flotte sur la caserne et imprime à tous, gens et bêtes, une sensation délicieuse qui se traduit par une gaieté inaccoutumée, des sonneries de trompettes plus vibrantes, un tout... qui sent déjà la "furia francesa". Les officiers arpentent les chambrées et les écuries, passent revue sur revue, inspection sur inspection, infligent un tas de punitions qui ne seront jamais faites que sur le papier...

11 janvier.

A deux heures du matin, les trompettes ont sonné le branle-bas; tout le monde, déjà, était debout depuis longtemps. Un départ en campagne émeut toujours; à plus forte raison, lorsque c'est le premier. A quatre heures, tout le régiment est rangé par escadrons, dans la grande cour du quartier que nous ne reverrons plus au retour de l'exercice. Tous les chevaux sont sellés, harnachés et prêts à partir, eux aussi, vers d'autres cieux. Seuls, les chevaux malades et les tire-au-flanc vont rester, ici, à Alger, en attendant d'être en état de rejoindre leurs camarades.

N'avez-vous jamais vu le départ d'un régiment de cavalerie? Si non, c'est regrettable, car vous avez en ce cas perdu le plus beau spectacle de comédie qu'il soit possible de voir au monde. D'ailleurs, les habitants des villes de garnison le savent si bien qu'à chaque départ ils accourent, en foule, aux alentours de la gare de marchandises, car, une fois au régiment, vous n'êtes plus que de vulgaires ballots (que les esprits mal tournés n'interprètent pas mal ce mot ballots...) numérotés, classés par catégories, et, en conséquence, tout au plus bons à être embarqués dans des wagons à bestiaux; encore doit-on s'estimer heureux si l'administration des chemins de fer a eu la délicate pensée de faire balayer les parterres et mettre de la paille fraîche en fait de lit, de siège et même de table.

L'embarquement commença à six heures, devant être fini à sept, pour l'inspection du général de brigade; ses débuts furent trop accélérés et, au bout de dix minutes, ce fut une cohue indescriptible, et, ce qui était pire que tout, impossible à dépêtrer. Deux ou trois chevaux, affolés à l'idée de quitter le plancher des vaches, refusèrent catégoriquement de monter dans leur voiture et, en guise de protestation énergique, s'échappèrent, tout d'un coup, de la main de leurs cavaliers, pour commencer une course désordonnée à travers les voies et les quais, ayant pour premier résultat d'exciter tous les autres chevaux à les suivre dans cet exercice, qui devint rapidement un beau désordre. Naturellement, les hurlements de bête fauve, poussés par les maréchaux-des-logis, adjudants et autres "chiens de quartier", n'étaient bons qu'à accroître la panique, mais allez donc faire comprendre à un "rempilé" qu'il ferait mieux de mettre la main à la pâte, plutôt que de faire le "Jacques". C'est perdre à coup sûr votre temps, car il est plus facile d'empêcher un veau de beugler qu'un "cabot" de s'égosiller inutilement, et pour le seul plaisir de montrer qu'il a deux ou trois petits galons sur la manche.

Personnellement, je sais que je garde encore une dent contre l'adjudant du 7ème Escadron, qui me fit don, ce matin-là, de deux jours de salle de police, sous le beau prétexte suivant: "A manqué de respect gravement à son supérieur hiérarchique. A la recherche des hommes et chevaux confiés à ses soins, est passé au galop auprès de ce sous-officier et, au passage, lui a imprimé une telle secousse qu'il lui a fait vider les étriers et mordre la poussière, situation ostensiblement contraire à la dignité de ce gradé. Nonobstant quoi, sera puni de deux jours de salle de police, par ordre de l'adjudant Cenkilos, avec demande d'augmentation à obtenir par la voie hiérarchique." Vous comprendrez donc aisément qu'avec une telle prose, c'était tout juste si je n'étais pas bon pour le Conseil de Guerre... Heureusement pour moi, mon Capitaine était un brave homme, qui n'aimait pas qu'on touche à ses enfants. Quand, au rapport, il lut le motif, son premier soin fut de faire venir son auteur qui fut reçu plus chaleureusement qu'il ne l'eût probablement désiré. Finalement, ma punition me fut enlevée, et l'Adjudant Cenkilos fut prié de bien vouloir se dispenser dorénavant de venir empoisonner les enfants du Capitaine Pairé.

Par un tour de force que je n'arrive pas encore à m'expliquer aujourd'hui, l'embarquement fut tout de même achevé à l'heure fixée et lorsque, à sept heures et demie, le Général vint visiter le convoi, tout était aussi bien en place que dans la caserne quittée quelques heures plus tôt. A huit heures, le premier train se mit en route; les autres suivirent de dix minutes en dix minutes. Il y en avait dix pour transporter tout le régiment: hommes, bêtes, armes, bagages et voitures, cela occupe un petit espace peu ordinaire.

A neuf heures, mon convoi se mit en marche, salué par les "hourrahs" de tous; aux fenêtres des maisons avoisinant la gare, les femmes et les enfants agitaient des mouchoirs et envoyaient des baisers que nous leur rendions sans compter. Soudain, le train s'engagea sous le tunnel de la voie stratégique et n'en ressortit que pour nous laisser tout juste entrevoir Alger qui commençait à briller de sa gaieté coutumière sous les gais rayons du soleil d'hiver. Assis, les jambes ballantes à la porte de mon fourgon, je contemplai, une dernière fois, la jolie ville que je quittai probablement pour toujours et qui me devenait chère, maintenant que j'y avais pris mes habitudes, que j'y avais eu des joies et, aussi, des chagrins.

Maintenant, le train file à toute allure vers l'Ouest, traversant les riches faubourgs, uniquement composés de véritables palais, demeures princières des vieilles familles arabes encore florissantes, où, à côté des magnats de la finance, les descendants des anciens seigneurs du pays vivent, grands dans leur honneur, leur respect des traditions et leur volonté ferme et inébranlable de n'avoir aucune relation avec leurs vainqueurs.

Après les faubourgs, nous arrivons dans la campagne, dans cette belle vallée Tellienne, chantée déjà par tant de poètes indigènes et, aussi, européens. Jamais encore je n'avais eu l'occasion de contempler cette merveilleuse flore, ces vignes toujours vertes et aux raisins succulents.

12 janvier.

Quand nous nous réveillons le matin, nous sommes près d'arriver à Sidi-Bel-Abbès, la ville de la Légion Etrangère. Rien que ce mot de Légion fait frissonner les coeurs; la pensée que nous allons être reçus par ce corps de héros nous communique un je ne sais quoi d'indéfinissable, mais qui nous dit que lorsque nous repartirons de là, nous devrons avoir puisé dans ce corps, où le mot "peur" n'est pas encore connu, une énergie morale peu ordinaire.

Enfin, voici les quais, avec des "Sidi-Bel-Abbès" écrits en gros caractères blancs sur fond bleu. Toute la musique, et quelle musique!... est là, et nous entrons en gare aux sons de la "Marseillaise" et de "Pan-Pan l'Arbi". Ouf... Enfin, nous pouvons nous dégourdir les jambes...

(A suivre)

SAINT-EVREMOND.

Une lettre épiscopale collective sur la Papauté

Ottawa — L'épiscopat de l'Amérique Britannique du Nord prépare une lettre collective sur "la papauté", à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le pape Pie XI, qui célébrera aussi, le 12 février prochain, le septième anniversaire de son couronnement comme chef de l'Eglise catholique. Cette importante nouvelle est officiellement annoncée par S. G. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, dans une lettre circulaire à son clergé.

Le 12 février, il y aura à la basilique d'Ottawa, une messe pontificale, en présence du représentant du Pape, S. E. Mgr Andrea Cassulo.

Mgr Forbes annonce dans la même lettre à son clergé, que la remise du pallium aura lieu le mardi, 29 du courant, à la basilique, jour anniversaire de son élévation au siège métropolitain d'Ottawa. S. E. Mgr Andrea Cassulo présidera cette cérémonie.

Les lois "religieuses" au Mexique

Mexico — Le président Portes Gill a confirmé la récente déclaration du ministre de l'intérieur disant que le gouvernement continuerait à appliquer strictement les lois "religieuses".

La loi, dit le président, n'est pas violée quand, dans une famille, on procède à des services religieux hors de la présence d'un prêtre ou d'invités.

Aucune négociation ne se poursuit pour le règlement de la question religieuse.

Treize "centres de culture" seront créés sur le territoire fédéral afin d'intéresser les classes les plus humbles à la musique et à la littérature en les protégeant contre le vice et l'ivrognerie.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



No 212 bis—SET D'AUTEL EN BRODERIE ANGLAISE ET PLUMETIS

Patrons à tracer: amict, 20 sous; corporal, 30 sous; trois autres morceaux ensemble, 30 sous. Perforés: amict, 50 sous; corporal, 35 sous; trois autres morceaux, ensemble, 50 sous. Au fer chaud: amict, 35 sous; corporal, 30 sous; manuterge et purificatoire, chacun, 25 sous; pale, 20 sous.

Tout étampé sur fine toile, les cinq morceaux, $4 et $5.75, suivant la qualité.

Coton M.F.A. pour la broderie, 49 sous. Papier carbone: bleu, 7 et 15 sous; rouge, 7 sous; blanc, 15 sous.

Catalogue de broderie, 35 sous. Revue mensuelle de Broderie et Musique, 25 sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la "Liberté", 511, avenue McDermot, Winnipeg.

LE PAPE ET LE CHANT D'EGLISE

Une lettre du Saint-Père à S. E. le cardinal Dubois sur la célébration solennelle du 25ème anniversaire du "Motu Proprio"

Paris — S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, avait fait part au Souverain Pontife de la célébration solennelle à Saint-Germain-des-Prés du 25ème anniversaire du "Motu proprio" de Pie X sur la "musique sacrée".

Le Saint-Père a daigné en témoigner sa satisfaction à Son Eminence par la lettre autographe dont nous publions ci-dessous la traduction:

A Notre cher fils, Louis Dubois, cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie in Aquiro, archevêque de Paris.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que Notre prédécesseur Pie X, d'heureuse mémoire, a publié par un "Motu proprio", ses sages prescriptions relatives à la musique sacrée. Nous avons appris, par vous, que dans votre illustre cité archiépiscopale, cet événement avait été solennellement célébré et que vous aviez adressé à votre clergé et à votre peuple une lettre toute de circonstance pour obtenir, même en cet ordre de choses, une ponctuelle soumission aux directions pontificales. Nous en avons été très satisfait. Aussi bien n'est-ce pas la première fois que Nous vous félicitons du zèle constamment déployé par vous à promouvoir le chant sacré dans les différents diocèses que vous avez gouvernés. Y a-t-il rien en effet qui, plus que le chant grégorien, respire la piété chrétienne et favorise les sentiments religieux? Le chant grégorien qui, rendu aujourd'hui à sa beauté primitive, après étude comparée des anciens manuscrits, accompagne et exprime merveilleusement, s'il est bien exécuté, les rites de l'Eglise. Vous avez donc raison de veiller à l'usage de ce chant tout spécialement dans les cérémonies liturgiques et Nous vous en félicitons grandement.

C'est aussi à nos yeux d'une grande importance que vous ayez pris à coeur d'exhorter vos diocésains à prononcer le latin à la romaine. Aussi à l'exemple de Nos prédécesseurs, d'heureuse mémoire, Pie X et Benoit XV, non seulement Nous approuvons la prononciation romaine de la langue latine, mais encore Nous souhaitons ardemment que tous les évêques de tous les pays du monde en usent dans les cérémonies liturgiques. Et comme gage des dons célestes et en témoignage de Notre bienveillance à vous, cher Fils, à toute votre clergé et à tout votre peuple, Nous accordons de tout coeur, en Notre-Seigneur, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 30 novembre 1928, la septième année de Notre Pontificat.

PIE XI, Pape.

Près de deux millions de voyageurs par jour

Paris — On annonce que le Métropolitain de Paris transporte, chaque année, environ 792,000,000 de personnes, soit une moyenne de 1,860,000 personnes par jour. Celui de Londres n'en transporte que 331,000,000 par année et celui de Berlin 229,000,000. Seul celui de New-York dépasse le Métropolitain de Paris pour le nombre des voyageurs transportés en une année.

A la mémoire des Journalistes de tous les pays morts au champ d'honneur

Un monument vient d'être élevé à l'Institut des Journalistes à Londres, à la mémoire des 200 journalistes tombés sur les champs de bataille pendant la guerre. Ce monument, placé au-dessus de la cheminée qui orne le hall de l'institut, est constitué par une plaque de bronze dans laquelle a été enchassée une croix faite d'un morceau de bois emprunté à la croix qui marque la tombe d'un soldat inconnu belge ou français.

Une inscription due à Rudyard Kipling, tenue secrète jusqu'au moment de l'inauguration, dit: "We have served our day" (nous avons accompli notre tâche).

M. SAUVE ET LE 'STAR' DE REGINA

Le chef du parti conservateur de Québec proteste contre certaine publication de ce journal

Le "Regina Daily Star" a publié dans sa page de rédaction du 17 décembre dernier, deux articles dont l'un est intitulé: "A Bilingual Wheat Fair", l'autre: "An Insult From Ottawa".

Le premier article annonce une conférence à Ottawa entre les ministres fédéraux de Québec et les dignitaires de l'Eglise catholique de Québec et de la Saskatchewan, cette conférence ayant pour but d'organiser le transport de 250,000 Canadiens français de Québec dans l'Ouest canadien, et cela aux frais du public.

L'autre article parle de la langue anglaise subordonnée à une autre dans le service des postes de Régina.

Le "Soleil" dit, en contre-partie, que le "Regina Star" est un organe tory de l'Ouest et a publié un article sous le titre: "La phobie du français chez les bleus de l'Ouest".

A la suite de cet article, M. Arthur Sauvé, chef du parti conservateur pour la législature de Québec, a adressé le télégramme suivant à l'éditeur du "Regina Daily Star":

"Il n'y a pas un mot de vrai dans votre éditorial concernant le départ de 250,000 Canadiens français de la province de Québec pour l'Ouest. Le départ, même de 50,000 Canadiens de Québec serait un désastre pour notre propre province. Le parti conservateur de Québec regrette pareille publication. Nous professons et réclamons un meilleur esprit canadien pour l'union, la paix et le progrès de notre pays.

Je comprends que votre journal n'est pas un organe du parti conservateur et qu'il est la propriété d'un vieux libéral.

Arthur SAUVE."

DES REGLEMENTS POUR LES MINES DU NORD-OUEST

Le ministre de l'intérieur promulgue de nouvelles règlementations pour l'extraction du quartz

L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, vient d'arrêter de nouveaux règlements pour l'extraction du quartz dans les mines des provinces de l'Ouest. Ces règlements sont la conclusion d'études minutieuses faites sur place par des spécialistes du ministère de l'Intérieur, et ont été adoptés dans les meilleurs intérêts des industries, comme dans ceux du public canadien en général.

Une première partie a trait aux permis pour mineurs. Tout prospecteur minier doit avoir un permis fédéral renouvelable le 31 mars de chaque année. Ce permis n'est plus nécessaire quand la réclamation de terrain est accordée. Le prospecteur a droit, avec son permis, à neuf réclamations, à dix-huit si c'est dans les Territoires du Nord-Ouest. Le ministère fera en sorte qu'il soit très facile de se procurer un permis de cette sorte, où que ce soit dans le pays.

Le prospecteur licencié peut réclamer 450 acres par division minière où sa licence lui permet accès, et si c'est dans le Nord-Ouest, à 900 acres. Il peut multiplier ces réclamations autant de fois qu'il peut entrer dans des divisions minières. On croit que ces règlements sont très larges.

Le prospecteur devra délimiter son claim avec quatre pieux, qui pourront au besoin devenir des arbres, de simples barres de fer ou encore des boîtes de conserve vides. Pour devenir possesseur de ses claims, le prospecteur devra faire 200 jours d'ouvrage sur ces terrains en cinq ans ou moins, et 40 jours d'ouvrage pendant la première année qui suivra sa réclamation. Une fois certaines autres conditions remplies, le prospecteur obtiendra un bail de 21 ans, sans déboursés d'aucune sorte.

Les droits régaux ne se prendront plus que lorsque les profits dépasseront $10,000 par an. Ils seront de 3 pour cent pour le premier million; de 5 pour cent pour le deuxième, troisième et quatrième million; de 6 pour cent pour les cinq millions suivants, et le pourcentage augmentera ainsi suivant le nombre des millions.

Livres à lire

Marges d'histoire

La Librairie d'Action canadienne-française, dans sa nouvelle série, "Documents historiques", offre au public intellectuel le premier tome d'un ouvrage en trois volumes, "Marges d'histoire", par l'abbé Olivier Maurault. Il traite de l'art au Canada. Sujet susceptible d'intéresser une foule de lecteurs. Ses pages sur l'art laissent voir l'amateur du beau, mais aussi l'historien. L'auteur excelle avec un sain optimisme à montrer les progrès des beaux-arts chez nous, ou le développement graduel d'un talent, que ce soit celui d'Albani ou de Gill.

Le dernier chapitre est révélateur. Il nous découvre l'activité artistique des Anglo-Canadiens. Les deux autres volumes qui paraîtront sous peu promettent un intérêt égal.

Depuis près de vingt ans, ce Sulpiciens dans le ministère actif, trouve toujours le temps de s'intéresser au mouvement littéraire et artistique. Les jeunes recherchent ses conseils. Les revues se disputent sa collaboration. Il y écrit des articles d'une excellente tenue littéraire, faite de simplicité, de correction, de dignité. Il préfère pourtant les sujets historiques.

C'est en ce sens qu'il a dirigé une grande partie de ses études. Sulpicien, il vit à proximité d'archives abondantes sur le Montréal féodal, Ville-Marie mystique, la colonie naissante, qu'il fait bon vivre en ce passé! L'abbé Maurault en a été le pèlerin attentif. C'est le meilleur cicerone qui puisse nous guider à travers cette époque. Chemin faisant, il nous cause de la vie coloniale, nous fait connaître de beaux types d'humanité, nous explique la portée des gestes héroiques. Sans y prétendre directement, voici que l'auteur nous inspire de la fierté historique. Ce sentiment nait du récit et de l'exposé des faits dans toute leur réalité psychologique. L'abbé Maurault aime l'histoire vivante. Il dépasse les faits et les dates, pour aller jusqu'aux sentiments, jusqu'à l'âme des hommes. Comme les héros qu'il ressuscite et les événements qu'il évoque sont nobles, il en résulte dans l'esprit du lecteur un accroissement de fierté.

Ajoutons que la présentation matérielle du volume est très soignée et constitue un nouveau témoignage de bon goût au crédit de l'éditeur.

En vente chez tous les bons libraires, au prix de $1.00 l'unité.

Le charbon de l'Alberta

Peu de Canadiens se doutent que l'Alberta contient plus de 14% des réserves de charbon du monde entier et 87% de tout le charbon du Canada. Dans le courant de l'année dernière, entre 50,000 et 60,000 tonnes de charbon de l'Alberta ont été transportées en Ontario et cet essai va être continué pendant deux années de plus. Les marchands de l'Ontario disent que le charbon des mines de Lethbridge donne entière satisfaction et qu'il peut se vendre en concurrence avec les charbons durs importés des Etats-Unis. La popularité du charbon de l'Alberta se répand également dans les provinces des Prairies.

Il n'y a pas qu'un Paris!

Les paris sont nombreux sur les pistes de courses, mais il ne faut pas croire qu'il n'y a qu'un Paris sur la carte géographique! Près de 15 villes du monde portent le nom de la capitale française. Il y a un "Paris" en Bessarabie, un autre en Perse et une douzaine en Amérique, la majorité aux Etats-Unis, naturellement! Les Etats de l'Arkansas, de l'Idaho, de l'Illinois, du Kentucky, du Michigan, du Missouri, du Tennessee et du Texas ont leur "Paris", d'après un chercheur américain. Il y a la ville de Paris dans le comté de Brant, Ontario, et Parisville dans le comté de Lotbinière, province de Québec. On trouve encore un Petit-Paris en France.

4,700 élévateurs de campagne dans l'Ouest

On estime qu'il y a maintenant 4,700 élévateurs de campagne dans tout l'Ouest, ayant une capacité d'approximativement 156,000,000 de boisseaux contre 4,437 l'an dernier avec une capacité de 147,000,000 de boisseaux. La capacité d'emmagasinage à la tête des lacs a été augmentée durant l'année de 73,000,000 de boisseaux à 86,000,000 de boisseaux.

Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de noter l'extension du contrôle des Coopératives de Blé sur la capacité des élévateurs. En novembre 1927, la Coopérative du Manitoba contrôlait 57 élévateurs, la Coopérative de la Saskatchewan 724, la Coopérative de l'Alberta 158; à la fin de novembre 1928, la Coopérative du Manitoba contrôlait 143 élévateurs, la Coopérative de la Saskatchewan 967, et la Coopérative de l'Alberta 307 — une augmentation totale de 478 élévateurs durant l'année. Il y a maintenant plus de 1,400 élévateurs de campagne contrôlés par les Coopératives de Blé.

Petite ville dans un hôtel

Toronto — On peut avoir une idée de la grandeur du nouvel hôtel Royal York, le dernier hôtel dont le Pacifique Canadien vient de faire entreprendre la construction à Toronto, si l'on sait qu'il pourra abriter jusqu'à 10,000 personnes à la fois. En d'autres termes, c'est dire que le Royal York pourra recevoir dans son sein toute la population d'une petite ville, répartie dans les différentes salles ou chambres, sans qu'il y ait foule, gêne des hôtes, ou désorganisation du service. Les salles à manger, les salles de bal, de danse et de convention pourront recevoir jusqu'à 7,500 personnes à la fois, tandis que d'un autre côté les chambres pourront loger une moyenne de 1,500 personnes et que le personnel de l'hôtel comprendra environ 1,000 employés.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅝
Franc français	3.94	19.3
Belga belge	13.90	13.9
Franc suisse	19.30	19.3
Lire italienne	5.28	19.3
Couronne suédoise	26.84	26.8
Cour. norvégienne	26.86	26.8
Couronne danoise	26.87	26.8
Mark allemand	23.94	23.8
Cour. hollandaise	40.35	40.2

LE MARCHE

29 JANVIER 1929

Bouvillons—	
Excellents	$9.00—$9.25
Bons	$8.00—$8.75
Moyens	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.50—$7.25
Taures de boucherie—	
De choix	$8.50—$8.75
Assez bonnes	$7.00—$8.25
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$5.75—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.50
Pour conserves	$3.75—$4.75
Taureaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.50—$5.75
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.75—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$16.00
Bons	$10.00—$13.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$9.85
Très gras	$9.35
Lourds	$8.85
Très lourds	$8.35
Porc d'étal	$9.50
Légers	$9.50
Inférieurs	$7.50
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$7.50
Verrats	$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .36
Premiers	$ .32
Seconds	$ .25
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.60
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg:	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No. 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 30 JANVIER 1929

GRAINS	Mardi 22 jan	Merc. 23 jan	Jeudi 24 jan	Vend. 25 jan	Samedi 26 jan	Lundi 28 jan
Blé No 1 Nord	1.25⅜	1.24⅜	1.25⅝	1.26	1.25⅞	1.23⅞
2 Nord	1.21	1.20⅜	1.21	1.21⅞	1.21⅞	1.19⅞
3 Nord	1.16½	1.15¾	1.16⅝	1.17¼	1.16⅝	1.15⅞
Avoine 2 CW	.74¼	.73½	.73⅞	.74⅝	.74½	.73⅞
3 CW	.62⅝	.62½	.63¼	.64⅛	.64½	.63⅞
Orge 3 CW	.76½	.75⅝	.76	.77⅞	.78	.77⅛
4 CW	.72	.71⅝	.71½	.72⅞	.73	.72⅛
Lin 1 NW	1.94⅞	1.94⅜	1.94½	1.94⅛	1.94¼	1.95¼
2 CW	1.90⅞	1.90⅜	1.90½	1.90⅛	1.90¼	1.91¼
Seigle 2 CW	1.06⅝	1.06⅝	1.06⅞	1.07⅛	1.07⅞	1.07
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.24¼	1.23⅜	1.24⅜	1.25	1.24⅞	1.22⅞
Avoine 2 CW	.72¼	.71½	.71⅞	.72⅝	.72½	.71⅞
Orge 3 CW	.76½	.75⅝	.76	.77⅞	.78	.77⅛
Lin 1 NW	1.94⅞	1.94⅜	1.94½	1.94⅛	1.94¼	1.95¼
Seigle 2 CW	1.06⅝	1.06⅝	1.06⅞	1.07⅛	1.07⅞	1.07⅛
Options						
Blé Mai	1.29¼	1.28⅛	1.29⅛–	1.30	1.29⅞	1.27⅞–
Juillet	1.31–	1.30⅜	1.30⅜	1.31⅛	1.30⅞	1.39⅞
Octobre	1.29⅜	1.28⅜	1.29	1.29⅛–	1.29	1.27⅞–⅝
Avoine Mai	.62¼	.61½	.61⅞	.62⅝	.62½	.61⅞
Juillet	.60⅞–	.59⅞–	.60⅜	.60⅞	.60⅞	.60⅜
Octobre	.55⅛	.55	.55⅛	.55⅝	.55⅛	.55
Orge Mai	.80½	.79⅝	.80	.81⅞	.81⅛	.80⅜
Juillet	.79⅞	.59⅞–	.79⅝	.80⅞	.80⅛	.79⅞
Octobre	.71⅛	.55	.71½	.72	.71⅞	.71⅞
Lin Mai	2.00⅞	2.00	2.00	2.00	1.99⅛	2.00⅛
Juillet	1.99⅛	1.97⅞	1.97	1.97½	1.97⅛	1.97⅞
Seigle Mai	1.11⅞	1.11⅞	1.11⅞	1.12⅞	1.12⅛	1.11⅞
Juillet	1.09⅞	1.09⅞	1.10⅞	1.11	1.10⅞	1.09⅞
Octobre	1.04⅝	1.04½	1.05	1.05⅞	1.04⅝	1.04⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

Noces d'or de M. et Mme Joachim Berriault

L'église de Saint-Adolphe était le théâtre d'un événement bien touchant, le samedi 19 janvier, alors que M. et Mme Joachim Berriault vinrent renouveler au pied de l'autel les serments qu'ils échangèrent pour la première fois, à pareille date, il y a exactement 50 ans devant Mgr Ritchot, dans l'église de Saint-Norbert.

C'est le coeur et la voix étreints par l'émotion que Mgr Cloutier, vicaire général de l'archidiocèse de Saint-Boniface, vint à la balustrade, avant la grand'messe, pour faire réitérer aux heureux jubilaires les promesses d'il y a un demi-siècle. Il sut trouver les accents voulus pour tirer les leçons qui découlent d'une pareille fête. Il évoqua la grandeur de ces deux vies passées dans l'accomplissement du devoir; l'acceptation des moments tristes et la somme des joies et des consolations qui ne manquent pas d'adoucir à certains moments les heures sombres des coeurs resignés. Il les encouragea à poursuivre leur carrière, si bien remplie déjà, en servant d'exemple à leurs enfants et petits-enfants.

La grand'messe fut chantée par le R. P. Dubé, C.SS.R., de Sainte-Anne des Chênes, qui remplaça, dans la circonstance, le curé de la paroisse, M. l'abbé J.-P. Gagnon, appelé quelques jours auparavant au chevet de son frère mourant, à Boston, Mass. Le chant était donné par la chorale de la paroisse et Mlle Marie-Louise Smith, petite-fille des jubilaires, était à l'orgue. Après la messe, le célébrant entonna le "Te Deum" qui fut repris en choeur par toute l'assistance. Les RR. Filles de la Croix de Saint-André avaient bien voulu offrir leurs services pour orner l'autel et le sanctuaire. Elles avaient disposé des fleurs et des décorations de toutes sortes qui donnaient à la petite église son plus bel air de fête.

Chose digne de mention et qui se voit rarement en pareille circonstance, nous voyions aux côtés des mariés ceux qui, il y a cinquante ans, les assistaient dans l'émouvante cérémonie de leur mariage. Là se trouvaient encore M. Bernard Berriault, frère du jubilaire, qui lui servit alors de père; M. Pierre Delorme, garçon d'honneur, et Mme Virginie MacMillan, alors Mlle Virginie Bruce, fille d'honneur du marié de 1879, se trouvaient encore à ses côtés. M. Louis Leblanc et Mme G. Breland (alors Mlle Célina Delorme) qui agissaient comme garçon et fille d'honneur de la mariée d'alors, sont encore vivants, mais la maladie les empêcha de se rendre à cette seconde célébration. Ils furent remplacés par M. Jean Proteau, de Saint-Adolphe, et Mme Gaspard Dufault, de l'Ile de Chênes.

De l'église, parents et invités se rendirent à la maison des jubilaires, où les attendait un magnifique banquet qui fut offert à au-delà de deux cents convives et qui avait été organisé, de même que toute la noce, par les fils, Julien, Eugène et Pierre. Ce fut là leur contribution.

A l'issue du banquet, Mlle Mélina Delorme, petite-fille des jubilaires, lut à ses grands-parents une adresse dans laquelle l'admiration, le dévouement, la piété filiale des enfants et petits-enfants trouvaient l'expression la plus émue et la plus touchante. L'adresse elle-même était artistiquement enluminée, de la main d'une des religieuses des Filles de la Croix.

Au nom des nombreux amis qui s'étaient rendus à l'église et qui assistaient à ce splendide repas, M. Louis-Philippe Gagnon présenta au vénérable M. Berriault un anneau d'or sur lequel étaient gravés les millésimes, 1879-1929. M. Gagnon retraça brièvement la carrière des héros de la fête qui vécurent aux moments les plus pathétiques de l'histoire du Manitoba et qui furent de ceux qui firent l'histoire. Il les félicita des services rendus à la patrie, leur dit toute l'admiration à laquelle ils ont droit comme anciens du pays et leur souhaita encore les nombreuses années de vie auxquelles semble les destiner leur santé florissante.

Mgr Cloutier offrit au nom d'un des fils, Pierre, une pièce d'or de bon poids.

L'hon. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye à l'assemblée législative manitobaine, offrit, au nom de ces mêmes amis, un magnifique chapelet monté sur or à Mme Berriault. Adoptant un ton de gaieté qui allait fort bien à la fête, M. Talbot les félicita de leur jeunesse conservée, qui faisait la joie de toute la famille dans une circonstance comme celle-ci. Il leur souhaita longue vie et notamment de se rendre aux noces de diamant. L'étape à parcourir pour se rendre à ce jubilé est bien courte, en comparaison de la carrière qu'ils ont déjà fournie.

Mme Gaspard Dufault offrit aux jubilaires une magnifique statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

M. Berriault, dominé par l'émotion, se contenta de remercier en son nom et en celui de son épouse, et pria M. Horace Chevrier d'exprimer à tous ses sentiments de reconnaissance.

M. Chevrier s'acquitta de cette mission imprévue avec un tact, une délicatesse et un bonheur d'expression rares. Il assuma le rôle et les sentiments des jubilaires et il dit ce que leur coeur ressentait sans pouvoir toujours le traduire en mots. Il remercia ceux qui avaient offert des cadeaux, ceux qui s'étaient rendus pour leur offrir leurs hommages et il mit une note humoristique discrète qui charma la nombreuse assemblée.

Au nombre de ceux qui offrirent des cadeaux, Mme Lévi Leclerc, MM. Jules et Alcide Berriault, petits-fils des jubilaires.

Près de 250 parents et amis vinrent, au cours de la journée, offrir leurs hommages à M. et Mme Berriault. La soirée fut très animée, mais pas un instant bruyante; des musiciens avaient prêté leurs services pour la circonstance; violons, accordéons, piano et tambour haussèrent au diapason convenable le ton de la fête qui fut, à tous points de vue, un événement mémorable.

M. Berriault est maintenant âgé de 72 ans et son épouse en a 70. Tous deux sont en parfaite santé; d'une jovialité remarquable, leur conversation est savoureuse et fort intéressante. On y retrouve tout le bon sens, la délicatesse de pensée et d'expression des anciens du pays. Trois fils, Julien, Eugène et Pierre, et une fille, Mme Edouard Delorme, tous de Saint-Adolphe, et 12 petits-enfants entourent les vénérables vieillards de leur affectueuse sollicitude.

La Liberté a l'honneur d'unir ses hommages à ceux de leurs nombreux amis en souhaitant à M. et à Mme Berriault longue vie et prospérité.

ABBEVILLE

On nous annonce que quelques familles qui nous avaient quittés depuis quelques années nous reviendront bientôt. C'est le temps en effet de se tailler du terrain à bon marché autour d'Abbéville ou de notre station (Deerhorn). La municipalité seule a au-delà de 30 quarts de section et le "Manitoba Farm Loans" presque autant, à vendre dans le même township 21, rang 4. C'est dire que c'est le temps pour des familles nombreuses de venir se placer à bon marché; car le prix varie de $1.00 à $2.50 l'acre pour les terrains de la municipalité (Ericksdale). Sur chaque quart il y a de 5 à 50 acres en culture. Il y a de l'eau en abondance et un peu de bois pour l'usage de la maison. L'église d'Abbéville se trouve à faire partie de ce township. Il y a deux écoles de langue française avec maîtresses catholiques. C'est dire que les nouveaux venus n'ont rien à craindre sous ce rapport.

Pour aider le colon dans ce district et encourager la culture mixte et l'élevage, les municipalités promettent de l'aide au colon de bonne foi. Elles avancent de l'argent pour l'a... moutons et de clôtures.

Ces terrains ont tous été pris en "homesteads" il y a 10, 15 et 20 ans. Mais 90% de ceux qui les ont "patentés" étaient des gens de métiers: boulangers, forgeron, hôteliers, ferblantiers, maçons, menuisiers, etc. La guerre a en pris plusieurs, puisque c'étaient des jeunes, et les autres sont allés continuer à vivre de leur métier dans les villes, après la guerre, attirés par des gros salaires. Ces terrains ont été ensuite vendus à des spéculateurs qui demandaient de gros prix. La municipalité les a repris et ne veut plus les vendre à d'autres qu'à des fermiers de bonne foi. Avis donc à ceux qui veulent se placer plusieurs proches l'un de l'autre. Il y a des maisons, presque sur chaque quart, mais les terrains varient beaucoup en valeur.

Ceux qui seraient intéressés dans l'achat de ces terrains n'ont qu'à s'adresser au secrétaire de la municipalité d'Ericksdale ou à M. Auguste Richard, conseiller, à Deerhorn, qui n'est autre que la gare de la paroisse d'Abbéville. N'oubliez pas de joindre un timbre de deux sous pour réponse.

• • •

Notre curé, M. l'abbé L. de G. Desrosiers, est encore à Winnipeg et vient nous desservir de temps en temps. On l'attend avec anxiété pour rentrer dans les rangs de la Sainte Eglise quelques nouveaux-nés.

• • •

La semaine dernière notre ancien curé, M. le curé actuel de McCreary, est passé parmi nous, mais seulement un instant.

• • •

M. Henri Latour, fils de M. Charles Latour, autrefois d'ici, est de retour parmi nous et espère se fixer ici bientôt.

• • •

Un mot en terminant pour dire que l'élevage du mouton surtout est très bon ici. Sur chaque quart il y a ordinairement quelques acres de terrains bas où l'eau séjourne jusqu'au mois de juillet et août. Ensuite on peut y faire du foin. Comme le mouton aime à se tenir sur les hauteurs, il mange l'herbe et les branches sur ces hauteurs et on peut facilement faire le foin. Avec une bonne clôture, on n'a pas à craindre les loups, qui se font très rares d'ailleurs. Plusieurs réussissent très bien avec les volailles. Le trèfle d'odeur et la luzerne commencent à être en vogue. C'est dire que ceux qui veulent faire de l'élevage sans se priver d'un peu de culture de céréales peuvent réussir très bien dans notre district. La plus grosse chance de réussite, c'est que le terrain est à très bon marché, ce qui permet de mettre l'argent sur les animaux et le matériel nécessaire plutôt que sur le terrain, ce qui est un grand avantage.

CINQUANTE ANS DE MARIAGE



M. et Mme JOACHIM BERRIAULT, de Saint-Adolphe, qui viennent de célébrer leurs noces d'or

STE-ANNE DES CHENES

Nos roses

Les débuts de l'année 1929 sont tout à fait florissants, à Sainte-Anne. Sept nouveaux-nés en moins d'un mois. Qu'ils continuent à nous arriver à peu près de la sorte et ils seront quatre bonnes vingtaines qui auront envahi la place au bout de l'an. Personne ne songera à s'en plaindre, bien sûrement; car n'est-il pas aussi vrai qu'il est joli ce mot de Charles Gounod: "Les enfants sont les roses du jardin du bon Dieu". Voici donc les noms et dates de baptême de nos roses de janvier:

Le 9 janvier — Louis-Gaston-Ernest, enfant d'Amédée Vandal et de Céleste Plouffe. Parrain, Louis Salignon; marraine, Adèle Curtaz.

Le 9 janvier — Joseph-Alphonse-Onésime, enfant d'Emile Hupé et de Denise Proulx. Parrain, Onésime Proulx; marraine, Rosalie Ducharme.

Le 13 janvier — Joseph-Jean-Marie-Théophile, enfant de Denis Desautels et de Maria Lacoste. Parrain, Cléophas Desautels; marraine, Alice Lansard.

Le 17 janvier — Marie-Eveline-Léontine, enfant d'Olivier Fillion et d'Ernestine Fiola. Parrain, Arthur Parent; marraine, Léontine Fiola.

Le 22 janvier — Joseph-Alphonse-René, enfant d'Hervé Duguay et de Rose De Montigny. Parrain, Joseph Smith; marraine, Fedora Duguay.

Le 27 janvier — Joseph-Louis-Roger, enfant d'Ephrem L'Heureux et de Rose-Alma Galipeau. Parrain, Louis Salignon; marraine, Adèle Curtaz.

Le 27 janvier — Thérèse-Antoinette-Marie, enfant d'Hervé Saint-Laurent et d'Alexandrine Oneyszcynk. Parrain, Alphonse Delorme; marraine, Amanda Delorme.

Partie de cartes

C'est dimanche prochain, 3 février, qu'a lieu la partie de cartes organisée par les membres de l'A. C. J. C. Qu'on se le dise.

LAURIER

Le dimanche 20 janvier, nous avons eu une partie de cartes. On craignait beaucoup la température, les maladies auraient pu arrêter nos gens; mais non, ils ont tout bravé et sont venus. Qu'ils comprennent bien les choses! Nous les en félicitons; ils ont l'esprit paroissial, ils savent que c'est pour notre église et que nous la voulons le plus tôt possible. M. le curé doit être bien encouragé de constater l'effort de la paroisse. Cela lui prouve que nous adhérons complètement à son vif désir et nous marchons avec lui.

Les comptes paroissiaux ont été rendus. Ils nous font honneur, car le résultat est plus que satisfaisant et nous fait présager beaucoup pour l'avenir.

Les heureux gagnants de la partie de cartes furent: 1er prix pour les dames, Mlle Fabiola Bilodeau; 2ème prix, Mlle Victoria Nault. Pour les messieurs: 1er prix, gagné par M. René Bouchard; 2ème prix, M. Philippe Labelle. Les prix de consolation: Mme Lafranche et M. Alphonse Bouchard.

• • •

Les jeunes gens du Cercle nous ont donné encore une séance récréative. Ils se sont acquittés de leurs rôles avec aisance et beaucoup de souplesse. Ils ont fini, nos jeunes! Aussi rient-ils dans leurs barbes et se disent-ils: "Quand les jeunes filles vont-elles retourner sur la scène?" Bien vite, bien vite, les gars! Attendez patiemment et vous verrez qu'elles sauront aussi être à la hauteur de leur tâche. Nous remercions chaleureusement nos chers acteurs des quelques heures passées ensemble qui ont paru si courtes.

• • •

On nous promet pour les jours gras une agréable surprise en plus d'une partie de cartes, de vente de paniers et de chant.

• • •

Il a fallu que cette affreuse grippe vienne en frapper quelques-uns parmi nous. Entre plusieurs autres, M. Edouard Boudreau fut très malade. Sa robuste constitution a su vaincre les funestes effets de la pneumonie. Actuellement il est en pleine convalescence. Notre ami Philippe est encore à l'hôpital, mais il attend avec impatience l'heure de la sortie. Comme compagnon, "Tony" est là, et tous deux se consolent mutuellement.

• • •

Je vois dans le dernier numéro de la Liberté que le congrès des Fermiers-Unis demandera au gouvernement canadien de discontinuer la politique actuelle d'immigration. Voilà au moins des gens qui voient clair et raisonnent. Dans nos campagnes, l'élément étranger et de foi différente de la nôtre menace d'engloutir nos plus jolies paroisses. On oublie le passé. Ce qu'ils ont été ils le sont encore et le seront, le cas échéant, pour paralyser tout mouvement catholique. Et des familles canadiennes qui sont chez elles partout dans le Dominion aspirent après le moment où elles pourront s'établir dans notre Ouest canadien: point de place pour elles. Pensons donc aux nôtres d'abord et le gouvernement serait bien sage et très prudent d'arrêter cette immigration défectueuse pour notre avenir.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le dimanche 20 janvier, à 6 h. 30 du matin, après une courte maladie, M. Olivier Lecomte rendait son âme à Dieu, à l'âge de 76 ans. Arrivé avec sa famille du pays breton en 1892, M. Lecomte s'installait sur un "homestead" tout près de l'endroit où il devait passer le reste de ses jours. Ce fut un de nos braves pionniers qui durent, comme beaucoup d'autres, défricher le sol de leur paroisse naissante, faire maintes fois, en face de circonstances adverses, contre mauvaise fortune bon coeur.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Théoret, curé, le mardi 22 janvier, à 10 h. du matin, et le chant fut exécuté par la chorale de Sainte-Rose. Malgré le froid intense qui sévissait, une foule considérable de parents et d'amis s'étaient fait un devoir d'assister aux obsèques et d'accompagner le père Lecomte jusqu'à sa dernière demeure. Le cortège funèbre quitta la maison du défunt à 9 h., sous la direction de M. J.-T. Guillas. Les porteurs étaient MM. Emile Houde, Cyrille Tucker, Wilfrid Tucker, Pierre Saurette, Jean Tardif et Louis Fouchard. Après le service, l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses deux fils Jules et Henri qui continueront à demeurer sur la terre paternelle, et ses filles Mmes S. Delveaux, Eug. Abraham, Isidore Pinvidic, et son gendre, M. Noël Dufault, dont l'épouse précéda de quelques années son père dans la tombe.

Que la famille éplorée veuille bien recevoir nos plus sincères sympathies.

• • •

M. George Halliday nous a quittés, la semaine dernière pour Toutes-Aides, la Poule l'Eau et le district de Crane River, dans l'intérêt de son commerce.

• • •

MM. Alex. Hamelin et Julien Marion, sont, depuis une huitaine, à visiter Le Pas et la région minière des environs.

• • •

M. Pierre Brabant est revenu enchanté d'un voyage de quelques jours à Winnipeg.

• • •

Dame Rumeur veut que nous soyons bientôt gratifiés de la lumière électrique. La proposition en jeu sera soumise à nos édiles lors de leur prochaine assemblée régulière.

SAINT-NORBERT

Nous avons appris avec peine la mort d'un ancien paroissien, M. Adélard Delorme, décédé à l'âge de 61 ans à sa résidence de Fort-Garry.

M. Delorme a vécu de longues années au milieu de nous, estimé et aimé de tous, et sa mort si inattendue laisse un profond regret parmi tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles eurent lieu à Fort Garry le jeudi 10 janvier; puis le convoi funèbre se dirigea vers l'église de Saint-Norbert, où un "Libera" fut chanté, et l'inhumation se fit au cimetière de la paroisse au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Mgr Cloutier, curé de Saint-Norbert, officiait.

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies très sincères.

McCREARY

Le mercredi 16 janvier, M. Amédée Lacharité unissait sa destinée à Mlle Cécile Therrien, de Sainte-Rose, dans l'église de Sainte-Rose, en présence de nombreux parents et amis. Le lendemain les deux époux venaient fêter à McCreary chez le père du marié.

• • •

Depuis que le charroyage du grain sur le chemin est commencé, le froid intense ne nous a pas quittés. Camions-automobiles, "sleighs" et voitures, tout est encore en marche et le grand chemin provincial se couvre d'une seconde couche de gravier. Il ne sera plus permis à personne d'aller se promener dans le fossé après une pluie.

• • •

Il y a eu 9 baptêmes, un mariage et une sépulture durant l'année 1928.

• • •

Une famille nous a quittés et trois sont arrivées dans le courant de l'année.

• • •

Répétons que c'est le temps de s'emparer des terres à vendre autour d'ici, tandis que les prix sont bas.

THIBAULTVILLE

Plusieurs de nos concitoyens ont été visités par la maladie, et quelques-uns même ont dû se rendre à l'hôpital de Saint-Boniface. Mme Adél. Laurin nous en est revenue, après un séjour de quatre semaines, assez bien remise. Nous apprenons que Mme J.-L. Richard, dont l'état avait donné de sérieuses inquiétudes aux siens, prend chaque jour du mieux. Nous en souhaitons autant à M. Isaïe Phaneuf, qui a cru plus prudent de s'en remettre aux soins des docteurs.

Soirée

Nous aurons, le dimanche 3 février, notre première partie de cartes de l'année. Nos jeunes gens, partis dans les chantiers de la "Tête Ouverte", se promettent d'en revenir à cette occasion, pour se donner un peu de bon temps, après quelques semaines de dur labeur. Qui songerait à leur donner tort? Nous avons bon espoir que nos amis des localités voisines viendront se joindre à nous et nous aider à faire de cette première soirée un succès.

SOUTH JUNCTION

Le commerce du bois languit; il s'en charge quelques chars tous les jours, mais comparaison faite avec l'an dernier, c'est bien peu de chose.

• • •

Notre petite mission a payé son tribut à la maladie: trois opérations pour l'appendicite dans un mois: Mme Alemar Beaudry, Johnny Hébert et Mme Arthur Gobeil. Tous reviennent rapidement à une bonne santé.

• • •

M. Athanase Brisebois a fait craindre une pleurésie dont il semblait menacé; la chute et la convalescence furent très rapides.

• • •

Notre école ne souffre pas trop des absences causées par la maladie des enfants; rappelons l'agréable soirée du 22 décembre où les écoliers, sous l'habile direction de Mlle Grouette, exécutèrent un joli programme bilingue.

• • •

Les parties de cartes ne sont pas très nombreuses, mais elles en valent la peine: $232.70 de recettes nettes en trois parties.

• • •

Malgré le froid et la neige, nous continuons à avoir le service religieux tous les dimanches.

ONTARIO

RAITH

La famille Nelson est déménagée à Dryden, où elle résidera désormais.

• • •

Mlle Emilia Laliberté, étudiant à l'Institut pédagogique, est repartie le 7 du courant pour Montréal. Son frère Arsène est reparti pour le Collège de Saint-Boniface, après avoir passé les vacances de Noël chez ses parents.

• • •

Mlle S. Johnson est en vacances chez elle; elle sera parmi nous jusqu'à la fin de janvier.

• • •

Le R. P. McInerney était de passage chez M. Laliberté, vendredi dernier. Il dut se rendre à Upsala samedi.

• • •

Nous sommes heureux de dire que nous avons une belle patinoire; les enfants d'école en jouissent beaucoup.

• • •

La neige tombée ces jours derniers a beaucoup aidé aux trappeurs.

• • •

M. Gérard Laliberté est parti pour Vancouver jeudi dernier, en compagnie de MM. Holgar et Albert Benson jusqu'à Winnipeg. Nous leur souhaitons un beau et bon voyage.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Horace Mercier, économe à l'archevêché, devient curé de Letellier, remplaçant M. l'abbé Jutras, récemment décédé. M. Mercier a quitté Saint-Boniface pour aller occuper sa nouvelle paroisse.

Conférences de l'Union Canadienne

L'Union Canadienne donnera la troisième de sa série de conférences cette année. M. Placide Bertrand parlera de La Salle, Joliette et Marquette. Cette causerie aura lieu le 10 février, à 8 h. précises, à l'Académie Saint-Joseph.

• • •

M. J.-H. Daignault, secrétaire de l'Association d'Education, a fait, le dimanche 20 janvier, une conférence sur les races primitives qui ont habité le continent américain. Il a présenté à un public malheureusement trop peu nombreux, un travail solide, très documenté et extrêmement intéressant.

M. Daignault avait divisé sa causerie en deux parties. Il a d'abord montré quelles étaient les races qui habitaient les Amériques, puis a donné les principales théories en vogue sur l'origine de ces races et a conclu en choisissant une théorie qu'il a prouvée.

Au Canada, ce sont les Hurons, les Iroquois et les Algonquins trouvés par Cartier. Les Algonquins vivaient au centre de l'Amérique, les Hurons autour de la baie Georgienne, les Iroquois dans l'Etat de New-York. Ces derniers furent les types du guerrier sauvage, avec ses qualités et ses défauts.

Le conférencier nous montre les Iroquois s'unissant en une vaste confédération dite des Cinq-Nations et anéantissant presque toutes les autres peuplades sauvages. M. Daignault nous fait voir l'âme des nations sauvages et nous décrit leurs moeurs.

Le conférencier parle ensuite des sauvages de l'Ouest canadien répartis en quatre grandes tribus: Algonquins, avec toutes leurs subdivisions, Assiniboines, Dénés et Esquimaux.

D'autres peuplades habitaient le Mexique et l'Amérique centrale, tel qu'on le sait par les rapports des Espagnols.

Le conférencier parle plus au long des "Mound Builders". Il montre d'abord quelles ruines imposantes ils ont laissées, les monuments immenses en formes de pyramides qui ont dû servir de fortifications. Ces Indiens étaient surtout agriculteurs et connaissaient les arts. Ils auraient été expulsés par les féroces Iroquois.

M. Daignault dépeint alors les ruines trouvées au nord et au sud de l'Amérique centrale et montrent quel degré de civilisation ces tribus qui y habitaient avaient atteinte, notamment au Mexique et au Pérou. Ces ruines ne sont pas l'oeuvre des tribus que les blancs trouvèrent dans ces régions.

Dans la seconde partie de son travail le conférencier a abordé la question de savoir d'où venaient ces tribus. Il rejette l'opinion qui veut qu'elles soient les dix tribus d'Israël. Il rejette encore la théorie qui prétend que ces tribus descendent des Maltais, pour s'attacher à la théorie si fascinante de l'Atlantide, ou le prétendu continent s'étendant de l'Amérique centrale couvrant le golfe du Mexique. Ce continent aurait été le berceau du genre humain. Le conférencier prouve l'existence de l'Atlantide par un grand nombre de textes, surtout tirés des auteurs grecs. Il prouve encore que ce fut là le berceau du genre humain et montre comment le déluge de la Bible a détruit ce continent, devenu un foyer de corruption. A l'appui de ces théories M. Daignault donne des faits extrêmement curieux.

M. Daignault conclut en prévoyant le temps où ce continent disparu sera sorti de son passé pour être livré aux études des savants.

Le conférencier avait été présenté à l'auditoire par M. Jean Préfontaine, président de la section littéraire à l'Union Canadienne. Notre jeune compatriote, pharmacien diplômé comme l'on sait, s'est remis à la besogne au bureau de l'Union, auquel il a déjà dans le passé consacré tant de son temps. M. L.-P. Gagnon a remercié le conférencier en termes heureux.

M. Brisebois, au début, avait joué un très joli morceau de piano. Mlle Gabrielle Roy a déclamé avec âme et feu un morceau de François Coppée et a montré les excellentes qualités d'élocution que nous lui connaissions.

Les Artisans Canadiens-Français

L'assemblée annuelle des Artisans Canadiens-Français a été tenue au bureau de l'Association, le dimanche 27 courant. Les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1929:

Aumônier, M. l'abbé D. Lamy; représentant du Conseil central, A.-C. Larivière; président, G.-R. Brunet; médecin examinateur, Dr Laurendeau; 1er vice-président, D. Viau; 2ème vice-président, J.-L. Carignan; 1er censeur, Jos. Vermander; 2ème censeur, A. Laramée; 3ème censeur, O. Morier; 1er commissaire ordonnateur, A. Kéroack; 2ème commissaire ordonnateur, E. Morier; secrétaire-trésorier, J.-H. Daignault.

Décédé



M. JOSEPH COUTURE, dont les funérailles ont eu lieu vendredi

Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

L'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a eu lieu le dimanche 20 courant, dans la salle de l'hôtel de ville.

Le président, M. Cusson, a donné un rapport des activités de l'année, et a souligné surtout le manque d'enthousiasme qui semble être établi pour de bon au sein de la population quand il est question de la construction d'une salle paroissiale. Tous sont bien en faveur d'avoir une salle, mais la construire est autre chose. La société est bien décidée à continuer son oeuvre dans ce sens, et elle doit, pour cela, compter plus que jamais sur l'appui de la population.

Les officiers élus pour 1929 sont: Président, J.-A. Cusson; vice-président, H. Constant; secrétaire-trésorier, J.-H. Daignault; J.-O.-E. Lévêque, A. Michon, J.-B.-O. Leclerc, A. Huot, A. Pambrun, Jos. Deggené.

La nomination des divers comités est maintenant dans l'ordre. Tous ceux qui désirent en faire partie, de façon à mettre plus efficacement la main à la roue dans cette oeuvre paroissiale si importante, sont priés d'envoyer leurs noms au secrétaire, au bureau de l'Association.

Feu M. Joseph Couture

Il nous faut aujourd'hui relater le décès de M. Joseph Couture, rue Saint-Jean-Baptiste, qui appartenait à l'une de nos vieilles et plus estimées familles de Saint-Boniface. M. Couture est décédé mardi dernier à l'hôpital, où on l'avait transporté à la suite d'une violente attaque de paralysie.

Pendant de nombreuses années, le défunt avait possédé et géré un hôtel important de notre ville. Plus tard, il se déposséda de ses intérêts et entra au service du Canadien National.

M. Couture était âgé de 57 ans et avait passé 35 ans à Saint-Boniface. Lui survivent, outre sa femme, sa mère âgée de 93 ans, une fille, Mme Paul Toussaint, de Saint-Boniface; cinq fils: E.-E. Couture, de Winnipeg; Joseph, de Chicago; Arthur, de Winnipeg; Rosario, dit "Lolo", de Chicago; Armand, de Saint-Boniface; une soeur, Mme J. Dubreuil, et deux frères, Emmanuel et Odina, de Saint-Boniface.

Le service fut chanté, vendredi matin, par M. l'abbé Adélard Couture, neveu du défunt, ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Brunet et Lamy.

Les porteurs étaient: MM. Emmanuel Couture et Odina Couture, frères du défunt; ses beaux-frères, Arthur Cusson, Odias Roy, Ulric Phaneuf, Onésime Leclerc; son honneur le maire Walsh et M. Noël Bernier.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la cathédrale.

La Liberté s'associe aux nombreuses sympathies reçues par la famille et présente ses condoléances à Mme Couture et aux enfants du défunt.

Feu Adhémar Mailhot

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Adhémar Mailhot, décédé subitement chez lui, rue Morier, samedi à 6 h. du soir. Le défunt, âgé de 37 ans, était à l'emploi de la North Star Oil Co. Il laisse son épouse, née Loiselle, de Saint-Jean-Baptiste, et une fille âgée de 13 ans. M. Victor Guilbert, de chez Ashdown, était son oncle.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à la cathédrale et l'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Saint-Boniface.

Nos sympathies à la famille.

Feu Mme E. Ritchot

Ces jours derniers est décédée à l'Hospice Taché Mme Edouard Ritchot, née Marie-Louise Lamarche, âgée de 84 ans. Elle fut exposée chez son fils, M. Josaphat Ritchot. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le cortège était précédé de la bannière de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, dont la défunte était membre.

Le service a été chanté par M. l'abbé Alexandre Boulet, vicaire.

Les porteurs étaient: MM. Arthur Cusson, Joseph Roy, Elie Leblanc, Médéric Trudeau, Azarie Labossière et Ernest Provencher.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, M. et Mme Joseph-Edouard Ritchot, de Sainte-Anne, M. et Mme Jos.-Albert Ritchot, M. et Mme Josaphat Ritchot, de Saint-Boniface; sa fille, Mme Adélard Graveline, de Walhalla, N. Dak.; M. Joseph Ritchot, Mlle Mariange et Mlle Maria Turenne, ses petits-enfants; M. Emery Turenne; M. Elie Ritchot, son neveu.

Nos sympathies à la famille.

Le sport

Jeudi dernier ont eu lieu deux joutes intéressantes à l'"Olympic". A 6 h. nos Juniors battaient le Collège Saint-Paul par 2 à 1. J. Brisson fut, de notre côté, l'étoile de la soirée.

A 8 h. nos Seniors rencontraient l'équipe redoutée de l'Immaculée Conception. Cette équipe est arrivée la première l'année dernière et a toujours eu une excellente réputation. La partie fut, d'un bout à l'autre, extrêmement serrée. Dans la première période, l'Immaculée-Conception l'emporta, mais les deux autres nous appartinrent. La seconde période était à peine commencée que le jeune droitier, Albert Lemay, fit une montée rapide, évita les deux défenses, et par une manoeuvre hardie et d'une habileté consommée, fit sortir le gardien et logea la rondelle dans le filet. Ce fut l'affaire d'un clin d'oeil. La foule fut enthousiasmée et lui fit une longue ovation. Durant les deux autres périodes, aucun point ne fut enregistré. Notre gardien de buts, Armand Lévesque, a joué une partie superbe. Il a sauvé une grande quantité de points et s'est montré au-dessus de tout.

L'alignement était comme suit: Buts, Armand Lévesque; défenses, Gérard Senez et Omer Bockstael; avants, T. Maruis, A. Lemay et A. Lemay, C.-E. Huot, G. Desmedt et J. McCaughan.

Notre ami Van Belleghen n'a pu encore jouer, n'étant pas remis de sa blessure complètement.

• • •

La prochaine joute aura lieu le 31. A 7 h. les Juniors rencontreront St-Edouard, et à 10 h. nos Seniors se mesureront avec les St. Mary's.

Après cinq parties, nos adversaires n'ont pas encore enregistré un seul point contre nous.

A propos du Cercle Molière

Il convient de mettre en relief l'oeuvre vraiment belle du Cercle Molière. Ce cercle cherche actuellement à donner une grande expansion à la culture française parmi les milieux canadiens-français. Le Dr Trudel, président de ce club mérite une gratitude toute spéciale, car il se dévoue pour mener une campagne d'autant plus ardue que son action ne rencontre pas toutes les aides qu'elle devrait recevoir sans qu'on les demande.

On ne doit pas oublier non plus que le distingué professeur Osborne, qui se donne si admirablement au développement de la langue française à l'Université du Manitoba, a accepté la place de président d'honneur. Il semble que si tous les Canadiens de culture française voulaient aider ce cercle, il arriverait aisément à un point d'expansion tel que son influence se ferait sentir pour le plus grand bien général.

Le Cercle Molière est ouvert à tout le monde. Loin d'être tristes et solennelles, comme le croient beaucoup de gens, les réunions mensuelles sont pleines de vie et de gaieté. Rappelez-vous que le sang de l'ex-Parisienne qu'est Mme Chauvière, l'organisatrice des programmes, lui permet de savoir facilement égayer tout son monde. Elle unit des causeries, des chants et des intermèdes musicaux.

Nous espérons que cet appel au public sera entendu et que la grande famille littéraire qu'est le Cercle Molière s'agrandira bientôt de nombreux membres.

De S.-D. de S.-E.

P. S. — Pour les adhésions, s'adresser à M. Wilfrid Royal, secrétaire.

PETITES NOTES

C'est le dimanche 3 février qu'aura lieu, de 3 h. à 6 h., à la Maison Provinciale des Rév. Soeurs Grises, le "shower" annuel au profit des pauvres, des vieillards et des orphelines. Tous seront les bienvenus à apporter ce qu'il leur plaira: argent, linge, épiceries, tabac, bonbons, etc.

• • •

M. Jack Van Der Straeten donnera un concert le 11 février prochain, dans le grand théâtre Walker. Le Caruso canadien sera accompagné par Mme Louise Thibault.

• • •

La famille de feu Olivier Robidoux désire remercier sincèrement, par l'entremise de la Liberté, tous ceux qui lui ont exprimé des sympathies, par offrandes de messe, visite au corps ou assistance au service.

• • •

La famille Ritchot remercie sincèrement tous ceux qui ont voulu donner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa chère défunte disparue.

Mariages

Le 14 janvier — Augustin Brisebois, fils de Georges Brisebois et de Marie-Louise Roussel, de Saint-Maurice, Sask., et Marie-Germaine Gentes, fille de Félix Gentes et d'Eliza Dumont, de Saint-Maurice, Sask.

Le 24 janvier — Cyprien Bélanger fils de Joseph-Pierre Bélanger et de Rosianne Hébert, et Agathe Robidoux, fille de Joseph Robidoux et d'Anna Duprez, de Haywood, Man.

Baptêmes

Le 20 janvier — Marie-Georgianna-Jeannette, née le 7, enfant de Raymond-Henri Bousquet et d'Alida Vermette. Parrain, Joseph Tanghe; marraine, Dora Bousquet.

Le 20 janvier — Marie-Graziella-Thérèse-Lucia, née le 13, enfant d'Emile Morier et de Rose Philippon. Parrain et marraine: Josaphat Roy et son épouse, née Marie-Louise Philippon.

Le 20 janvier — Joseph-Wilfrid-Ernest, né le 13, enfant de Félix Lamoureux et d'Olivine Maheu. Parrain, Ernest Lamoureux; marraine, Emma Lavallée.

Le 20 janvier — Joseph-Ernest-Jacques, né le 17, enfant de Siméon Tremblay et d'Antoinette Prendergast. Parrain, Ernest Gagnon; marraine, Joséphine Prendergast.

Le 22 janvier — Joseph-Alphonse-René, né le 20, enfant d'Hervé Duguay et de Rose de Montigny, de Sainte-Anne-des Chênes, Man. Parrain et marraine: Joseph Smith et son épouse, née Fedora Duguay.

Le 27 janvier — Joseph-Léon-Félix, né le 14, enfant de Joseph-T. Bolly et d'Edna Gosselin. Parrain et marraine: Léon Decruynere et son épouse, née Georgiana Gosselin.

Le 27 janvier — Madeleine-Marie-Donalda, née le 19, enfant de Vital Letain et de Joséphine Grignard. Parrain, Antonie Pfifer; marraine, Madeleine Grignard.

Le 27 janvier — Marie-Ange-Juliette-Anita-Agnès, née le 24, enfant de Selas Fontaine et de Mariette Dubois. Parrain et marraine: Antonin Mousseau et son épouse, née Fabiola Dubois.

Le 27 janvier — Marie-Alida-Lucille, née le 24, enfant de Willie Saint-Onge et de Clara Despatis. Parrain et marraine: Elzebert Dumont et son épouse, née Alida Despatis.

Sépulture

Le 21 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Théodore Miron, époux de Geneviève Ferland, décédé le 19 à l'âge de 77 ans.

UNION CANADIENNE

Il est plus facile d'entraîner nos membres aux joutes de gouret qu'aux conférences données sous nos auspices. Que de choses instructives l'on entendrait si l'on voulait se rendre à nos causeries!

• • •

Notre équipe a subi une défaite, dimanche, aux mains du St. Boniface Hardware, dans la ligue commerciale. On s'en console!

• • •

Notre ami Frank Van Belleghen est l'heureux père d'un joli bébé. Sera-t-il joueur de gouret? Il est difficile de nous prononcer, surtout avant de savoir si l'enfant est du beau sexe... ou de celui qui n'est pas beau!

Le Concours Oratoire

La circulaire suivante de l'Association d'Education a été envoyée aux écoles supérieures du Manitoba:

Nous n'avons pas encore reçu l'adhésion de toutes nos écoles supérieures, mais nous espérons tout de même que toutes y prendront part. Dans une circulaire précédente, vous receviez les détails préliminaires nécessaires. En voici d'autres qui sont très importants:

1.—Comme l'an dernier, la province de langue française forme une section séparée de la province anglaise, et le centre en est à Saint-Boniface.

2.—Si l'élimination n'est pas encore faite dans votre école, veuillez y voir sans perdre de temps.

3.—Vient ensuite l'élimination régionale qui devrait avoir lieu le ou avant le 15 février, puis le concours entre les cinq districts français qui sera tenu à Saint-Boniface, le 4 avril, le concours final entre les 18 districts de la province devant avoir lieu à Winnipeg le 5 avril.

4.—Il y a cinq districts pour les concurrents de langue française, et les centres respectifs de ces districts sont: Sainte-Rose du Lac, qui comprend Laurier; Notre-Dame de Lourdes, qui comprend Somerset, Saint-Léon, Bruxelles et Saint-Claude; Letellier, qui comprend Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo et Sainte-Agathe; Sainte-Anne, qui comprend Lorette et La Broquerie; Saint-Boniface, qui comprend Winnipeg, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, La Salle, Saint-Charles, Saint-Eustache, Fannystelle. Si quelque école avait été oubliée elle pourrait se rallier au centre le plus rapproché.

5.—L'exécutif ne prétend nullement imposer ici ses volontés mais, pour de bonnes raisons, son désir est que tous nos élèves des cours supérieurs aient le précieux avantage de pouvoir développer une meilleure diction, et mettre en lumière des talents oratoires qui autrement resteraient enfouis. Nous réalisons parfaitement le surcroît de travail que ce concours exige, mais nos vaillants petits Canadiens et Canadiennes n'ont-ils pas depuis longtemps déjà prouvé leur courage et leur valeur?

Nous comptons donc avec assurance que les retardataires nous enverront immédiatement leur adhésion.

Votre tout dévoué,

Le Secrétaire général,
J.-H. DAIGNAULT.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

"Le Pas"

Le Devoir (Montréal):

C'est le nom d'une ville du Manitoba située à mi-chemin entre Winnipeg et la baie d'Hudson et d'où part le tracé du chemin de fer à destination du littoral de cette mer intérieure. Le Pas est un endroit bien connu des missionnaires, depuis plus d'un demi-siècle, des explorateurs et mines, depuis vingt ou trente ans, et c'est le siège de Mgr Charlebois l'évêque des régions du nord. Or, il y a une dizaine d'années, un groupe d'Anglo-Canadiens établis au Pas réussirent à faire changer la désignation postale de "Le Pas" pour "The Pas", ce qui ne voulait rien dire. L'élément de langue française de l'endroit protesta contre le ridicule de cette traduction baroque, ni française ni anglaise, mais qui est une sorte de désignation hybride. Le 5 décembre 1928, le timbre du bureau de poste du Pas changea; il porte cette double désignation: "The Pas — Le Pas".

"Le Pas" est un nom historique; il ne doit pas disparaître et le ministère des postes a été bien avisé de le rétablir officiellement. Or, le conseil, en majorité anglais, de l'endroit vient d'ordonner au greffier de la ville, selon la "Winnipeg Tribune" du 9 janvier, d'écrire au ministre des postes, à Ottawa, pour lui demander de retrancher "Le Pas" du timbre postal et de ne plus y laisser que "The Pas". Supplique de gens étroits et intolérants, qui voudraient supprimer ce nom parce qu'il est français et désireux de faire du Pas, poste établi à l'origine par des gens de langue française, un endroit affublé d'un nom sans aucun sens quelconque. Souhaitons que M. Veniot tienne bon et que "Le Pas" reste. Gardons nos noms historiques, et que ceux qui n'y comprennent rien finissent par s'élargir l'esprit assez pour apprendre un peu de l'histoire du temps passé.

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 14

— Alors, mademoiselle, vous avez demandé à être entendue dans l'affaire Lefresne? fit-il d'une voix dont les inflexions câlines se retrouvent souvent chez les hommes qui mettent leur plaisir à plaire aux femmes.

— Oui, monsieur, dit Berthe, après une seconde d'hésitation, je suis la fiancée de M. Emile Lefresne et je suis venue vous déclarer qu'il est innocent.

— C'est une impression, n'est-ce pas? fit le juge avec un sourire dont la douceur se nuançait de scepticisme.

— Non, monsieur, répondit la jeune fille dont la voix s'affermissait, c'est une certitude.

— Je vous serais très obligé de vouloir me révéler sur quelles preuves vous établissez cette certitude?

— J'affirme qu'il est impossible que M. Emile Lefresne ait commis l'acte criminel dont on l'accuse.

— Impossible, et pourquoi?

— Parce qu'il est intelligent.

Le plus beau des juges du ressort parut s'étonner de cette réponse; il répliqua:

— Qu'il soit intelligent, l'accusation ne le conteste pas, mais il est assez difficile de découvrir là une preuve d'innocence: les faits sont les faits et ils sont accablants pour Lefresne. Ce vol, commis à l'heure précise où il se trouvait dans une maison dont on l'avait vu, quelques minutes auparavant, escalader la grille, ce billet dérobé, et à la disparition duquel il avait seul intérêt... Vous avouerez, mademoiselle, qu'il y a là certaines coïncidences véritablement impressionnantes!

— C'est justement, fit Berthe, parce que ces coïncidences sont par trop précises qu'on doit se défier; c'est parce qu'elles sont trop évidentes qu'on doit les regarder comme voulues, préméditées, suspectes, et se refuser à les admettre comme des preuves, même comme des indices... Monsieur le juge d'instruction, j'aime mieux ne pas appeler en témoignage la vie passée de M. Lefresne, toute d'honneur, de probité. Dans la situation... délicate qui est la mienne, on pourrait ne voir là qu'un argument de... de sentiment qui serait sans valeur à vos yeux: ce qui est une preuve d'innocence pour ceux qui le connaissent comme moi, peut très bien ne pas l'être pour les magistrats qui, jusqu'ici, l'ont ignoré... C'est sans doute, de ma part, de la prétention, une grande témérité, mais je voudrais uniquement parler raison, bon sens, comme... comme... un homme.

— Oh! mademoiselle!... protesta M. Ardilly-Duport tirant des profondeurs de sa barbe fauve un sourire bénisseur. Il avait écouté Berthe avec une extrême attention, au point qu'il avait cessé d'examiner, d'un oeil compétent, la figure de la jeune fille, ses gants, ses bottines, et même son chapeau. Son "oh" voulait dire: "De grâce, mademoiselle, ne calomniez pas votre sexe: il a du bon."

— Comment, reprit Berthe résolument, admettre qu'un homme qui est intelligent, vous en convenez, ait agi, pour se procurer de l'argent, avec une maladresse telle qu'aussitôt tous les soupçons se concentrent sur lui et qu'il se dénonce, pour ainsi dire, lui-même!

— Mais, fit M. Ardilly-Duport, Lefresne était un familier de la maison, un ami du maître, on le savait: il pouvait supposer que les soupçons ne s'égareraient pas de son côté.

— C'est là une supposition absolument invraisemblable et que M. Lefresne n'a pu faire, dit Berthe qui s'animait en parlant et dont une légère rougeur colorait les joues. Pouvait-il croire raisonnablement que le vol ne serait pas découvert, que M. Randon ne porterait pas plainte, qu'il ne serait pas aussitôt accusé, écrasé sous les témoignages. Voilà un homme qui n'est pas un insensé, qui a son bon sens, sa clairvoyance, et qui, en plein jour, dans un village où tout le monde le connaît, où il se sait vu de tous côtés par des gens qui travaillent dans les champs, s'en va escalader la clôture d'une maison pour forcer une caisse afin d'y prendre un billet qui fait preuve contre lui. Est-ce là le fait de quelqu'un qui a raison? J'ai toujours entendu dire que les criminels procédaient autrement: ils recherchent l'ombre, la solitude, tandis que M. Lefresne semble avoir voulu accumuler toutes les précautions pour qu'aussitôt le vol connu, ce ne soit qu'un cri dans le village: "Le voleur, c'est lui!" Voyez-vous passer devant vous, monsieur le juge d'instruction, beaucoup d'accusés qui pratiquent d'ordinaire cette méthode de plein jour?

— Ils préfèrent d'ordinaire l'autre méthode, je le reconnais, fit M. Ardilly-Duport... Cette invraisemblance que vous me signalez nous était apparue à M. le procureur et à moi, mais nous n'avons pas cru devoir nous y arrêter. Mademoiselle, poursuivit le magistrat, si je blessais vos sentiments intimes, je vous en exprime d'avance tous mes regrets: c'est le devoir professionnel qui m'y obligerait et je n'en ai jamais senti, comme aujourd'hui, toute la rigueur... Je dois vous avouer qu'il ne nous a pas semblé déraisonnable d'admettre que Lefresne ait précisément compté sur cette invraisemblance pour écarter de lui les soupçons. Il a pu se dire: "On ne suspectera pas un homme qui ne s'est point caché et ce serait me supposer trop maladroit." Il est intelligent, vous le dites, mademoiselle, et nous n'en doutons pas.

— Oh! monsieur le juge d'instruction, fit Berthe, d'un accent poignant qui était comme un reproche, si vous le connaissiez! Mais, le malheureux aurait commis là le plus inutile, le plus stupide des crimes! Pouvait-il donc ignorer que son cousin M. Randon ne serait point pour lui un créancier intraitable, mais un ami qui n'exigerait pas le remboursement de la dette, bien mieux, qui ne demanderait qu'à lui prêter encore une fois la somme qui lui était nécessaire. Est-ce que ce n'est pas l'évidence même, monsieur le juge d'instruction?

M. Ardilly-Duport ne répondit pas: il regardait les ongles de sa main droite dont il était contraint d'admirer la netteté, l'éclat, le ton nacré.

— Si vous voulez bien m'y autoriser, reprit la jeune fille après un court instant de silence, je vous exprimerais mon étonnement de voir l'insistance qu'a mise la justice à poursuivre l'accusation sur la seule enquête de la gendarmerie. Et si elle était partie sur une piste qui n'est pas la bonne? Si elle se trompait en dirigeant ses recherches du seul côté de M. Lefresne?

M. le juge d'instruction s'attardait à contempler ses ongles purs et son silence avait un sens: "Oh! mademoiselle, si vous n'étiez pas si jolie, et si bien chaussée, comme je vous rappellerais aux convenances dues aux oeuvres de justice!"

Un peu démontée par ce mutisme, mais sans se laisser abattre, Berthe se décida à dire toute sa pensée:

— Rien, poursuivit-elle, ne nous oblige à croire que M. Emile Lefresne soit le seul sur qui les soupçons puissent se porter. Il avait tout à perdre à commettre un pareil acte, mais d'autres avaient peut-être intérêt à ce que ce scandale éclatât.

Le magistrat releva la tête:

— C'est une accusation, ou, tout au moins, une insinuation, fit-il. Je vous demanderai de préciser, je suis là pour vous entendre.

— Je ne préciserai pas, reprit la jeune fille avec fermeté, je ne suis pas venue pour accuser, mais pour vous dire ce qu'il faut que vous sachiez, monsieur le juge d'instruction. M. Emile Lefresne a dans Villenoisy, parmi ses propres cousins, des envieux qui le jalousent à cause de l'affection que lui témoigne M. Randon. Serait-il insensé d'admettre que ce cambriolage ait été imaginé par vengeance, pour perdre à tout jamais mon fiancé dans l'esprit de son parent?

— C'est une hypothèse, dit le juge.

— Sans doute, mais qui aurait chance, je crois, si elle était suivie, de conduire à des découvertes de première importance... Le vol a bien eu lieu dans la matinée du onze avril, entre neuf heures et demie et midi, puisque c'est à son retour que M. Randon a pu le constater?

— Oui, parfaitement, fit M. Ardilly-Duport consultant le dossier.

— D'après les témoins, poursuivit Berthe, M. Lefresne aurait escaladé la grille de la villa à neuf heures trois quarts environ; il y serait donc resté de cinq à dix minutes.

— C'est exact, fit le juge après un coup d'oeil au dossier.

— Il était donc dix heures à peine quand M. Lefresne a quitté la villa, sans prendre soin de se cacher, tout comme à son arrivée. Or, le vol n'a été découvert qu'à midi. De dix heures à midi, il y a là deux grandes heures sur lesquelles je m'étonne que la justice, dès le dépôt de la plainte, n'ait point cherché à faire la lumière. Ces deux heures, peut-être, n'ont pas été perdues pour tout le monde. Qui nous dit que, à l'instant même où il franchissait la grille, M. Lefresne n'a pas été vu par quelqu'un de ces gens qui le haïssent et qui, aussitôt, a conçu le plan de forcer le tiroir du bureau, d'y prendre l'argent et le billet dont tout le monde à Villenoisy connaissait l'existence, et cela pour que mon fiancé fût accusé, accablé, pour que toutes les apparences enfin fussent accumulées contre lui?

— Evidemment, fit le magistrat avec un sourire qui doutait, c'est là une supposition très ingénieuse... Malheureusement, je dis malheureusement, car, croyez bien, mademoiselle, je ne demande qu'à être convaincu — malheureusement, cette supposition prête le flanc à quelques objections que je crois sérieuses. L'auteur du vol, si ce n'est pas Lefresne, a dû lui-même franchir la grille de la maison, puisque la porte qui donne accès dans le parterre restait fermée. Comment expliquez-vous que ce voleur — car, enfin, n'est-ce pas, il y en a bien un! — n'ait été vu de personne, alors que trois témoins nous affirment qu'ils ont travaillé dans leurs champs jusqu'à midi et qu'il est de toute impossibilité qu'un homme ait escaladé la clôture sans qu'ils l'aient aperçu? Par où donc serait passé le coupable, alors que, d'après le plan que j'ai sous les yeux, la maison n'a aucune issue sur la grande route?

— Oh! fit Berthe vivement, je m'engage à entrer chez M. Randon sans passer par la porte de la grille, sans escalader le mur!

— Et comment cela?

— Je n'ai qu'à suivre un petit sentier qui longe le mur de droite, à traverser le jardin de la veuve Picot; de là, je passe à travers une haie assez nouvelle qui ne m'oppose aucun obstacle; je franchis une plantation de framboisiers, je me trouve derrière la remise de la villa, je n'ai plus qu'à la contourner, je suis dans la cour, et pour peu que je sois renseignée sur les habitudes de la maison — et à Villenoisy, comme dans n'importe quel village du reste, il n'y a rien qui puisse rester secret bien longtemps, — je sais où la domestique dépose la clef lorsqu'elle s'absente; je n'ai plus qu'à ouvrir et je suis chez M. Randon.

La jeune fille chercha dans le petit sac de cuir qu'elle tenait à la main, en tira un papier qu'elle tendit au juge:

— Ce que je dis là, fit-elle, je m'en suis assurée par moi-même. J'ai suivi le passage dont je vous ai parlé, et pour que vous puissiez contrôler, je vous apporte le plan que j'ai tracé.

M. Ardilly-Duport examina un instant le papier:

— C'est très clair, dit-il. Laissez-moi vous remercier, mademoiselle, de l'aide que vous apportez à la justice. Je vous le répète, je ne désire qu'une chose, que la lumière se fasse. Sur votre prière, je vous ai convoquée sans hésitation, pour que la vérité pût librement se manifester, j'ai laissé prendre à notre entretien un tour un peu... un peu insolite et qui, en tout cas, n'est point ordinaire dans un cabinet de juge d'instruction; à certains moments, on eût pu croire que c'était vous qui dirigiez l'interrogatoire... c'est bien un peu contraire à nos habitudes, mais toute méthode est bonne qui conduit à la manifestation de la vérité. Si elle éclate, grâce à vous, je serai le premier à m'en réjouir, trop heureux de n'être plus condamné par le devoir professionnel — bien dur à remplir parfois! — à me trouver en opposition avec vous... Dès aujourd'hui, j'enverrai une commission rogatoire au juge de paix de Montbois; il se rendra à Villenoisy; et, dès que j'aurai reçu ses constatations, je verrai si je dois citer d'autres témoins...

Berthe Vallerin remercia le magistrat de la bienveillance qu'il lui avait témoignée et se leva pour partir; "Déjà!" fut tenté de dire M. Ardilly-Duport qui estimait que l'argumentation de cette jeune fille avait le tort d'être trop courte. C'était sans doute la première fois qu'un juge estimait qu'une plaidoirie n'avait pas assez duré! Ah! que les avocats du barreau de Marnant, lorsqu'ils venaient dans ce cabinet assister leur client, intéressaient donc moins le plus beau des juges du ressort, avec leur manie de discutailler, de "faire les malins", et, comme ils l'impressionnaient moins aisément! Il est vrai qu'ils étaient si laids!

— Si vous voulez bien signer votre déposition... fit en tendant une plume à Berthe, le greffier, qui jusque-là était resté muet comme son rôle l'y invitait.

Mlle Vallerin se déganta et traça son nom au bas de la page que lui indiquait le greffier. Tandis qu'elle écrivait, M. Ardilly-Duport ne put pas ne pas admirer quelle main blanche, fine, satinée avait cette jeune fille qui vivait aux champs et aimait un meunier: "Une vraie femme du monde", pensa-t-il. Et sa considération s'en accrut pour ce "témoin" en vérité peu ordinaire.

Reconduite jusqu'à la porte par le juge d'instruction, Berthe Vallerin fit une inclination de tête et quitta la pièce:

Mme Pardolles l'attendait anxieuse dans l'antichambre.

— Eh bien? dit-elle.

— Les choses se sont bien passées.

— Et le résultat?

— Il faut attendre.

Mme Pardolles ne crut pas devoir insister pour avoir un récit de l'entretien. Elle savait que le moment n'était pas venu. Elle connaissait trop sa filleule pour ignorer à quel supplice elle s'était volontairement offerte en venant dans ce cabinet de juge d'instruction défendre celui qu'elle aimait contre une accusation infamante, quel acte prolongé d'énergie la jeune fille avait dû faire pour vaincre sa sensibilité, refouler l'émotion qui l'étreignait, pour garder la clairvoyance, le sang-froid dont elle avait si grand besoin. Si Mme Pardolles en eût douté, elle n'aurait eu qu'à regarder la figure pâlie de Berthe, ses paupières qu'elle contractait nerveusement comme pour s'empêcher de pleurer. La détente de ses nerfs raidis dans un effort prodigieux de volonté se produisit lorsque les deux femmes furent montées dans le train qui devait les ramener à Montbois: heureusement, elles étaient seules dans ce compartiment de seconde classe. Brusquement, Berthe se mit à sangloter; ses larmes, contenues jusque-là par force d'âme, coulèrent longuement. Mme Pardolles l'avait attirée vers elle et, avec des mots comme il en monte du coeur aux lèvres d'une mère, elle tentait de réconforter de sa tendresse cette jeune fille qui, après avoir lutté pour son amour, avait un instant de défaillance: "Mais, ma chérie, pourquoi pleures-tu?"

— Quand je pense à ce qu'il doit souffrir dans cette prison, dit Berthe, c'est affreux! Oh! marraine, voyez-vous, il me semble que je l'aime davantage depuis que je le sais si malheureux et que j'ai souffert un peu pour lui!

Elle gardait sa tête appuyée sur l'épaule de sa marraine qui lui disait les raisons d'espérer en un bonheur prochain. Berthe se laissait bercer par la caresse de cette voix si douce, si persuasive, et l'apaisement se faisait en elle. Comme elle approchait de Montbois, elle eut un sursaut, et se levant:

— C'est mal, dit-elle, de pleurer. J'ai besoin de tout mon courage: ce soir, papa rentre de Paris, et je dois le mettre au courant de ma démarche.

— Oui, fit Mme Pardolles, et j'ai le pressentiment qu'elle n'aura pas été inutile.

Elle ne s'illusionnait pas: depuis que Berthe était sortie du cabinet d'instruction, il y avait quelque chose de changé dans les dispositions d'esprit du magistrat, son cerveau travaillait sur l'hypothèse qu'avait émise la jeune fille. Jusque-là, M. Ardilly-Duport s'était, sans débat, associé aux conclusions du procureur, pour qui le coupable ne pouvait être que le meunier de l'Etang-Neuf. Voilà maintenant qu'un doute se glissait dans sa conviction: c'en était assez pour lui rappeler que le Code lui-même l'invitait à ne pas se montrer trop rigoureux: "Après tout, pensait-il, une erreur est toujours possible. La prudence exige qu'on se garde à carreau: "pas trop de zèle", comme disait cette fripouille de Talleyrand." Sans doute, il n'avait point les mêmes raisons que Mlle Vallerin de croire à l'innocence du nommé Lefresne: le plaidoyer de la fiancée n'avait pas apporté l'évidence dans une affaire qui restait ténébreuse par certains côtés, mais ces obscurités s'illuminaient aux yeux de M. Ardilly-Duport de toute la grâce de cette jeune fille dont la bravoure ne l'avait pas trouvé insensible. Il prit sur son bureau le dossier Emile Lefresne et se dirigea vers le cabinet du procureur.

M. Lobert, procureur de la République à Marnant, n'avait pas, depuis une semaine, fait une seule infraction au régime de Spartiate édenté que lui infligeait son dernier médecin qui, cruellement, le condamnait à manger en bouillie toutes les choses connues: aussi, son estomac, gavé de purées, l'autorisait-il, ce jour-là, à se montrer d'humeur conciliante.

— Monsieur le procureur, dit en entrant M. Ardilly-Duport, on me demande la mise en liberté provisoire du nommé Lefresne. Je suis d'avis de la lui accorder.

— Tiens! fit M. Lefort, j'allais vous en parler! J'ai vu hier M. Didier, professeur au collège. Il paraît que son ami M. Randon tient ferme pour l'innocence de Lefresne, et le plus extraordinaire, c'est que M. Didier me semble gagné à cette idée. C'est aller bien vite à mon sens, mais enfin, si rien ne s'y oppose, je ne serais pas fâché d'obliger M. Didier. Vous savez qu'il est répétiteur de mon petit Jacques qui passe, le mois prochain, pour la troisième fois, son baccalauréat et qui pourrait bien être encore refusé; ce ne sont pas les moyens qui lui manquent, tant s'en faut, mais avec sa manie des sports, ce garnement ne travaille que quand il n'a rien de mieux à faire! Je compte, aux prochaines vacances, demander de nouveau des leçons à M. Didier... Pour tout dire, je lui ai promis de vous voir pour la liberté provisoire de Lefresne... Je n'aime pas beaucoup, vous ne l'ignorez pas, ce genre d'intercessions, et pour mon compte, lorsqu'elles s'adressent à moi, je les arrête un peu promptement, mais, enfin, puisque, dans l'espèce, rien ne s'y oppose... Demanderez-vous une caution?

— A quoi bon? Lefresne est amoureux; il restera là où est le cher objet!

Revenu à son cabinet, M. Ardilly-Duport dit, s'adressant au greffier à tête chenue qui, sur sa droite, écrivait:

— Monsieur Fontan, voilà une journée que je puis marquer d'une boule blanche! Et d'abord, j'ai vu une jolie fille, ce qui n'est pas ordinaire dans cette grande bâtisse où l'on voit passer encore plus de gens vilains que de vilaines gens. En ont-ils de la chance, les meuniers de ce pays! C'est à vous donner envie de moudre du blé... Mâtin, la jolie fille! Et d'un chic!... Mais, s'il faut à toute force être meunier pour faire son bonheur, je serais capable, pour lui plaire, de me rouler dans la farine, de me parfumer avec des odeurs de pétrin, en guise de peau d'Espagne ou de Chypre!... Ca va nous faire une de ces meunières! On n'en rencontre pas beaucoup de ce genre-là au Moulin-Rouge ou au Moulin de la Galette!... C'est égal, poursuivit M. le juge marchant à grands pas dans la pièce et comme se parlant à lui-même, quelle idée! Le coeur de la femme est décidément la grande énigme. Aimer un meunier! Aimer un meunier! Mais c'est démodé en diable! Démodé que c'en est ridicule. Ca se portait au temps des pastorales champêtres et des bergeries, voire encore au temps des romans champêtres de la mère Sand, mais aujourd'hui!... Quand on est jolie!... Quel drôle de goût!... C'est plus fort que moi, voyez-vous, monsieur Fontan, je ne puis pas voir ce garçon-là autrement que tout blanc de farine de la tête aux pieds, déguisé en goujon qu'on va mettre à la poêle! — Elle ne va tout de même pas le faire frire, son farinier: elle le trouve bien trop beau! — Mais non, mais non, ça ne s'épouse pas, un meunier, ou plutôt, si, ça s'épouse, ça ne s'aime pas!... Allons, allons, j'ai vu une jolie fille. Secundo, je m'en vais signer une ordonnance de mise en liberté provisoire du prévenu, articles 113 et suivants du Code d'instruction criminelle, ce qui réjouira cette délicieuse enfant et me sera pertinemment agréable à moi-même. Eh! on n'a pas tous les jours une occasion comme celle-là de se faire plaisir!

Puis, ce qui était chez lui signe d'intime contentement, M. Ardilly-Duport, de sa main fine et longue, se mit à tapoter sa barbe de flamme, par touches légères, rapides, comme s'il eût craint de s'y brûler les doigts.

Le juge d'instruction signa l'ordonnance, puis rangeant ses papiers, déclara:

— Sur ce, monsieur Fontan, je vous quitte. Le train pour Paris part dans une heure. Je ne voudrais pas le manquer. Je ne rentrerai que lundi. J'ai un programme chargé, des tas d'affaires et je dois passer à la Chancellerie.

Le vénérable Fontan n'y croyait guère, à la nécessité de ces voyages à Paris trop souvent répétés, ni encore moins au passage à la Chancellerie: quand le fils du grand électeur Ardilly-Duport avait quelque chose à dire à quelqu'un du ministère de la Justice, ministre ou directeur du personnel, il avait trois sénateurs et plusieurs députés pour faire ses commissions.

Et tandis que le plus beau des juges du ressort quittait la pièce en se gantant, M. Fontan continuait, de sa plume lasse, à labourer l'âpre papier.

Le lendemain M. Randon recevait de Me Charvin, l'avocat d'Emile Lefresne, une lettre lui annonçant que son client était, le jour même, mis en liberté provisoire, sans caution: "C'est extraordinaire, s'écria l'ancien professeur, le premier moment de surprise passé, où j'ai échoué, Berthe Vallerin a réussi. Il n'y a pas à dire, ce sont les femmes qui mènent le monde." Il ajouta, après une pause: "C'est peut-être pour cela qu'il va si mal", mais ce n'était là qu'une habitude d'esprit, qu'une concession forcée à certaines idées qui lui avaient été familières sur l'infériorité de la femme et qu'il se sentait de plus en plus forcé à abandonner; c'était sans conviction qu'il ironisait maintenant sur ce sujet. Pas un instant, il ne songea à se plaindre de l'influence, de plus en plus prépondérante, que prenaient sur ses pensées Mme Pardolles et Berthe Vallerin et à regretter l'abandon qu'il faisait en leur faveur d'une part de son indépendance d'esprit.

Emile Lefresne était en liberté provisoire; ce n'était là qu'une mesure gracieuse qui ne préjugeait en rien du résultat final de l'instruction. M. Randon ne l'ignorait pas et, obstinément, il se demandait: "Qu'adviendra-t-il?" Décidément, le "feuilleton" marchait à sa conclusion avec une désespérante lenteur. Ce roman qu'il voyait vivre sous ses yeux, M. Randon, afin de calmer ses impatiences, songea à l'écrire pour ses contemporains et pour la postérité. Un instant, il sourit à cette idée, puis l'écarta: "Bah!" dit-il, si j'en faisais un livre, on croirait que ce n'est pas arrivé!" Il décida qu'il ne serait pas le romancier de l'aventure, quelque désir qu'il en eût, et ne voulut considérer l'instruction qui lui en était venue que comme une mauvaise pensée. Où l'on voit que le diable vous tente dans la solitude, comme il advint à saint Antoine qui vécut au désert de Kolsim, et que cet ancien professeur sut vaincre où, de nos jours, tant d'autres eussent succombé lamentablement. Il fut donc entendu qu'il n'écrirait pas un roman, comme tout le monde, au risque de passer pour original et de se faire remarquer.

Pourtant, comme persistait en lui cette démangeaison d'écrire, un des maux du siècle vingtième, il voulut, pour calmer le prurit, se remettre à la rédaction de son ouvrage: "Virgile agriculteur", bien délaissé, et qui n'en était encore qu'au premier alinéa du premier chapitre.

VIII

L'abbé Nantois, curé de Villenoisy, s'écartait du type communément adopté par les romanciers populaires qui se sont mis en tête de promener un prêtre catholique, l'espace de trois cents pages et plus, à travers les pathétiques péripéties d'un de leurs contes. La vérité nous enjoint de dire qu'il n'avait pas au front cette "auréole de cheveux blancs" que portent, comme un accessoire de l'uniforme ecclésiastique, les prêtres que ces écrivains ingénus ou adroits tirent du néant, d'un trait de plume, et dont ils attendent l'extrême vieillesse pour les appeler à la vie. Peut-être, serait-il possible, en cherchant bien, de rencontrer, au doux pays de France, sous le toit de quelque presbytère, des hommes qui n'ont point trouvé une auréole de cheveux blancs dans leur berceau; du nombre était l'abbé Nantois qui poussait l'originalité jusqu'à être et à paraître jeune.

Ce curé de trente ans à peine n'avait pas non plus — il nous faut bien le constater — ce visage d'archange, ces yeux obstinément bénisseurs qu'accordait à tous les ecclésiastiques l'imagerie des bons romans du temps de nos grand'mères, approuvés par Mgr l'Archevêque de Tours. De très haute taille, vigoureusement musclé, il portait sur un torse large et droit une tête expressive où la figure, par ses contours fermes, le regard par sa flamme et sa netteté, annonçaient la décision, la force de l'âme, la franchise. Sa chevelure noire et drue, taillée en brosse, encadrait la tonsure rafraîchie chaque semaine par le rasoir du bedeau et que la calvitie, on pouvait le prévoir, n'ébrècherait pas de sitôt.

L'abbé Nantois avait fait son service militaire dans un régiment de cuirassiers à Lyon, puis, après plusieurs périodes d'exercices, il était parvenu au grade de sous-lieutenant, dans la réserve. Il gardait de son passage à la caserne, de ses séjours au régiment lorsqu'il y était appelé, une allure quelque peu militaire qui eût, sans doute, quelque peu dérouté ces deux maîtres ès convenances ecclésiastiques, qui enseignèrent aux clercs la manière de régler leur extérieur, MM. Tronson et Branchereau, de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il fallait voir le curé de Villenoisy, à la grand'messe du dimanche, avant l'"Introït", lorsque, revêtu de la chape trop courte pour lui, il traversait les rangs des fidèles; oh! qu'il n'avait donc pas la traditionnelle démarche du prêtre des villes qui, dans le sanctuaire, semble glisser sur le velours avec des pantoufles de visitandine! L'abbé Nantois allait d'un pas si résolu, il maniait l'aspersoir d'une main si énergique que, par un mouvement réflexe, plus d'un, parmi les assistants, baissait la tête afin d'éviter cette pluie d'eau bénite qui arrivait en rafale pour lui cingler le visage. Il fallait l'entendre quand il entonnait le "Credo" de Dumont ou chantait la Préface de cette grande voix de commandement faite pour dominer le fracas de la charge; on s'expliquait que son évêque lui eût dit: "Mon cher curé, vous êtes le "tuba mirum" de mon diocèse", ce qui signifiait que l'abbé Nantois eût pu remplacer la trompette qui, au jour de justice, doit sonner le grand réveil sur la Vallée des morts. Quand, à la fin de l'office, ou du prône dominical, il traçait le signe de la croix sur les fidèles assemblés, c'était d'un geste hardi, un peu brusque, comme s'il eût donné dans le vide un grand coup de sabre. Lorsqu'il apparaissait dans le choeur de l'église, casqué de sa barrette, cuirassé de son surplis et que, le front haut, il marchait vers le confessionnal où l'attendaient les pénitents, le nez dans leurs péchés, on inclinait à penser: "Mais il va jeter la panique dans ce troupeau de craintives brebis! A l'idée qu'elles devront lui donner leur âme à ausculter, elles devront être prises d'une de ces peurs!..." Il n'en était rien; ce géant déposait sa force à la porte du confessionnal, savait se montrer miséricordieux et doux; il professait cette doctrine, qui doit être la vraie puisqu'elle fut celle de saint François de Sales, qu'on prend plus de mouches avec du sucre qu'avec du vinaigre.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Suite dans Bloc Provencher, 224, ave. Provencher, en face de l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Loyer, $25.00 par mois. S'adresser à [illegible] Agencies Ltd., 604, rue Main, tél. [illegible], ou au gardien, Suite 17, Bloc Provencher. 71

POUSSINS PURE RACE — De poules Leghorn blanches et de Rouges du Rhode Island, coqs primés; ancêtres avec record 250, 275, 293 oeufs. Escompte sur commandes pour livraison en février, mars. Prix raisonnables, selon espèce et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé Bois, curé de Saint-Maurice, Bellegarde, Sask. 41p

A VENDRE — Oeufs bien frais et choisis, levés chaque jour, chez L. Couture, 682, rue Saint-Jean-Baptiste. Pour information par téléphone, [illegible]. 26

PAQUETS D'ABEILLES avec reines italiennes, 10 et plus, 2 livres, $2.90, 20% avec la commande. Henri [illegible], Wharton, Texas. 27p

MIEL PUR DU MANITOBA, $7.50 la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 42

MAISON A LOUER — 539, rue Ritchot, Saint-Boniface. Tél. 81 472. 25

DEUX CHAMBRES à louer, modernes, poêle électrique. S'adresser à 466, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, Man.

Eglise du Sacré-Coeur

Rapport de l'année 1928

Recettes	
Balance de 1927	$ 580.46
Bancs	2,194.8[illegible]
Quêtes:	
Libres	1,095.6[illegible]
Enveloppes	545.61
Dîme—Support	1,392.42
Casuel	514.80
Revenus du culte	85.[illegible]
Dons, divers	418.[illegible]
Tronc, luminaire	394.[illegible]
Quêtes spéciales	337.[illegible]
Diverses con. dioc.	58.7[illegible]
Quêtes commandées	183.6[illegible]
Objets de piété	51.4[illegible]
Total	$8,003.96
Comptes courants	429.55
Grand total	$8,433.51

Dépenses	
Bureau, impressions	$ 81.04
Chauffage	567.00
Eclairage	108.19
Mobilier	280.68
Entretien	142.01
Musique	150.10
Frais du culte	104.57
Luminaire	110.80
Objets de piété	35.45
Casuel	49.50
Dons, bonnes oeuvres	75.50
Service des Pères	48.00
Taxes d'eau	24.04
Enfants de choeur	121.45
Taxes municipales	825.49
Gages aux employés	670.00
Assurances	108.37
Quêtes commandées	183.60
Diverses contributions	58.75
Cathedraticum	300.00
Loyer du presbytère	1,200.00
Honoraires, desservants	2,100.00
Total	$7,608.30
Comptes courants	373.64
Grand total	$7,981.94
Balance	451.57
	$8,433.51

Ecole du Sacré-Coeur

Rapport de l'année 1928

Recettes	
Balance de 1927	$ 273.01
Quêtes d'école	1,341.39
Parties de cartes	1,080.60
Mensuel — Enfants	815.05
Dons divers	558.60
Séances et concerts	65.90
Loyer de la salle	185.00
Bazar	2,157.82
Total	$6,477.37
Emprunt à 4%	1,000.00
Grand total	$7,477.37

Dépenses	
Parties de cartes	$ 104.35
Entretien	138.32
Réparations	109.67
Mobilier	170.25
Prix	82.61
Bazar	191.50
Gages, gardien	312.00
Salaire des religieuses	1,800.00
Intérêts sur capital	2,120.95
Total	$5,029.65
Remboursement	2,250.00
Grand total	$7,279.65
Balance	197.72
	$7,477.37

AU SACRE-COEUR

Dimanche dernier, il devait y avoir une assemblée générale des paroissiens. Après la messe un certain nombre se rendit à la salle paroissiale, et, dans un temps relativement court, l'assemblée prit fin. Il y eut donc acceptation de rapports, nominations hâtives en bloc, matière à suggestions, puis un oeil de bonne humeur sur quelques intérêts paroissiaux ou sur l'ajournement, mais l'autre... loin de l'être pareillement. Tout de même, aux commissaires qui prépareront le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse nous offrons et nos félicitations et nos encouragements.

De l'action

Les jeunes gens de l'A. C. J. C. ont à coeur le succès des oeuvres paroissiales. Conséquents avec eux-mêmes et avec leur programme d'action, ils organisèrent une partie de cartes et la donnèrent dimanche dernier. Encouragés, admirés, applaudis, ils terminèrent la soirée avec plus de paires d'épaulettes qu'au commencement de la veillée. Deux paires pour MM. B. Léveillé et M. Prud'homme pour leur duo de piano; deux autres paires destinées à MM. B. Léveillé et H. Sala pour leur succès à deux dans une déclamation; deux paires pour M. H. Laflèche; d'autres encore pour les donateurs des rafraîchissements et des prix; d'autres enfin pour chacun des organisateurs.

Mme Curley et M. U. Bélanger gagnèrent chacun un $2.50 en or; Mmes D'Armont, L.-J. Aubin, A. Latourelle, MM. T. Gareau, M. Lévêque et G. Sénécal ont remporté les autres prix. Gagna le prix de la rafle, M. D. Bélair: un autre $2.50 en or.

Notes

Le R. P. J. Tessier, O.M.I., de retour de son voyage de la "Survivance", s'arrêta au presbytère.

* * *

Avez-vous acheté votre billet pour le concert de ce soir? A la salle paroissiale!

* * *

La mort frappait soudainement M. Adhémar Mailhot, samedi dernier. Etre âgé de 38 ans et mourir! Quel deuil! et alors quelles sympathies!

* * *

M. et Mme Théophile Thibault ont célébré leurs noces d'or de mariage en faisant célébrer une grand'messe d'actions de grâces lundi dernier. Avec le Rév. Père curé, souhaitons-leur de vivre encore plusieurs années pour que leur couronne d'or se change en couronne de diamant avant qu'ils soient couronnés au ciel.

* * *

Dimanche dernier Mlle Fournier, de la rue Furby, donnait un bridge en l'honneur de Mlle Goudreault, de Montréal, en ce moment en visite chez son frère, M. J.-A. Hébert, de la rue Mayfair. Etaient invitées: Mlles Judith Goudreault, Félixine Chénier, Juliette Chénier, Graziella Bertrand, Alice Prendergast, Aurore Gervais, Marie-Ange Gervais, Jeanne Béliveau, Yvonne Thibault, Blandine Thibault, Paule Sala, Yvette Sala, Madeleine Mager, Marie-Josèphe Mager, Eveline Chabot, Geneviève Bélanger, Andrée Lavoie, Irène Guilbert.

Les ordres monastiques en France au moyen-âge

Dimanche prochain, 3 février, à 8 h. 30 précises, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France présidera une conférence, organisée au profit de l'église.

Le morceau de résistance de la soirée sera une conférence: "Les Ordres monastiques en France au moyen âge", faite par M. P. de Saint-Denis de Saint-Evremond, bachelier ès-lettres et ès-sciences, de l'Université de Paris, déjà connu, à Winnipeg, par quelques précédentes causeries et par quelques articles parus dans la Liberté.

L'auteur de cette conférence compte démontrer que la France, fille aînée de l'Eglise, a été en grande partie l'oeuvre des moines qui, d'une Gaule barbare et à demi en friche, ont fait la grande France.

Cette étude du grand rôle tenu dans les histoires littéraire, artistique et sociale d'une puissante nation sera évidemment très intéressante. Vous êtes donc tous conviés à venir encourager, par votre présence, de semblables réunions.

Un intermède musical, joué par plusieurs artistes en renom à Winnipeg, divisera agréablement cette conférence, pour le plus grand plaisir de toutes les oreilles.

WINNIPEG

Activités de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

A la dernière assemblée générale, la présidente élue offrit ses compliments et ses remerciements à la fondatrice de la section de Winnipeg et à la présidente sortant de charge. Mme Chauvière présenta à Mme Dubuc-Boswell une gerbe de fleurs en signe d'appréciation des services rendus durant 1928.

* * *

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a reçu à déjeuner samedi dernier, 26 courant, à l'hôtel Marlborough, en l'honneur de Mme J.-E. Arpin, qui part bientôt pour aller demeurer à Montréal. Les tables étaient joliment décorées de fleurs. Mme L'Heureux et Mme Dubuc-Boswell ont offert les bons souhaits de l'assistance à Mme Arpin, qui répondit par quelques paroles bien choisies.

Ont assisté: Mmes J.-E. Arpin, P. L'Heureux, C.-M. Boswell, E. Cyr, R. de Denus, H. Fournier, E. Guertin, H.-H. Cottingham, A. Goyette, E. Guilbault, J.-C. Davis, Geo. Swan, M. Gervais, L.-D. Crossland, Jas Forstall, Robt Stanners, L.-B. Pacaud, J. Head, A.-E. Love, D. Bryson, A. Lanthier, E.-T. Etsell, J.-J. Trudel, J.-A. MacPhee, J.-B. Poitras, H. de Moissac, H. Laberge, D.-L. Léger, H. Chauvière, H. Painchaud, J.-B. Côté, A. Lafrance, A. Bénard, E. Lévêque, J.-P. Gallagher, L. Bétournay, S.-J. Dussault, E. Bélair, C. Landry, O. Dubuc, A. Huot, N.-A. Laurendeau, J.-A. Rhéaume; Mlles A. Gervais, L. Germain, L. Laflèche et autres.

Au Cercle Molière

Le Cercle Molière se prépare à jouer sa pièce annuelle au théâtre Walker, vers le 20 février prochain. La date définitive sera fixée ultérieurement, lorsque le régisseur dramatique, M. A. Boutal, aura fixé avec la direction de ce théâtre le jour propice à cette représentation unique dans son genre.

A propos de cette pièce, il est bon de mettre les choses au point. Un certain nombre de gens reprochent au Cercle Molière de ne donner qu'une représentation chaque année.

La réponse à une telle accusation est très aisée: le Cercle Molière préfère la qualité des productions qu'il offre à un public de dilettantes à la quantité. Mieux vaut ne jouer qu'une pièce par an, mais bien la jouer et acquérir ainsi la faveur du public, qu'en monter un certain nombre qui ne recueilleraient qu'une partie des applaudissements qu'une pièce à succès doit rencontrer.

C'est pour cette raison que M. A. Boutal a préféré ne monter qu'une seule pièce, "Popol et Virginie", pour toute la saison 1929, mais recueillir le même succès que celui qui est venu le récompenser pour les pièces qu'il a présentées précédemment: "Chut!... Voilà la Bonne", "Cochut...", "L'Echelle cassée", "L'Arlésienne"...

Nous espérons que cette fois encore le même succès viendra le récompenser de son effort et en même temps encourager le Cercle Molière dans son oeuvre de développement de la culture française.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.